

Ensoleillé, quelques
périodes nuageuses
MIN: 48 — MAX: 65
Gracieuseté de:
Shearer Lumber Co. Ltd
MONTREAL
Fête du jour:
S. BERNAR, DE SIENNE

LE DEVOIR

Directeur: Gérard FILION FAIS CE QUE DOIS Rédacteur en chef: André LAURENDEAU

VOL. XLIX — No. 116 MONTREAL, MARDI, 20 MAI 1958 10 sous le numéro

Le PSD: le Canada, une nouvelle Belgique entre les Etats-Unis et l'URSS

OTTAWA. — Le ministre des affaires extérieures a déposé hier, aux Communes le texte de l'accord intervenu entre le Canada et les Etats-Unis sur la défense aérienne du continent nord-américain. M. Smith a cependant annoncé que le document ne sera pas soumis à l'approbation du Parlement, contrairement à ce qu'avait annoncé le ministre de la défense nationale le 4 janvier dernier. En refusant de saisir les chambres d'un document de cette importance, a déclaré aussitôt M. Harold Winch, l'un des vedettes du PSD, le gouvernement "viole à coup sûr l'esprit des principes démocratiques en usage dans notre pays". Le député de Vancouver a ajouté:

"Il est de la plus haute importance que le Parlement ait l'avantage de discuter et d'approuver de telles ententes, surtout lorsque le Canada est exposé à devenir une nouvelle Belgique entre les Etats-Unis et la Russie".

M. Smith lui a répondu que cet accord n'est, aux yeux du gouvernement, qu'une extension du traité de l'Atlantique-Nord. Mais, en réponse à la question de M. Paul Martin, libéral d'Essex-Est, le chef de la diplomatie canadienne a précisé que le chef du commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord (NORAD) ne relève pas directement du Conseil de l'OTAN. Sous formes d'échanges de notes, l'accord a été signé à Washington le 12 mai.

Outre qu'il porte officiellement création du commandement de la défense aérienne, dont le quartier général est situé à Colorado Springs, l'accord prévoit notamment que les escadrilles de chasseurs américains, pourvus de projectiles nucléaires contre les bombardiers, pourront désormais survoler le Canada sans obtenir au préalable, et dans chacun des cas, l'autorisation du gouvernement canadien.

Il est également stipulé que les commandants dont relèvera la direction des opérations pourront envoyer des renforts provisoires d'une région à l'autre, même au-delà de la frontière, si les opérations l'exigent. A l'exception de cette disposition, il n'est rien dans le texte déposé hier qui le ministre de la défense, M. Pearson, n'ait déjà expliqué en Chambre.

Il convient cependant de souligner que les bombardiers américains porteurs de bombes nucléaires et qui relèvent de l'aviation stratégique des Etats-Unis (Strategic Air Command) ne pourront survoler le Canada que si le gouvernement canadien y consent dans chaque cas. Cette entente n'est pas modifiée par le nouvel accord relatif au NORAD.

C'est dire que l'accord déposé hier porte, non pas sur les moyens offensifs (bombardiers porteurs d'engins nucléaires), mais bien sur les mesures défensives (escadrilles d'interception munies d'armes tactiques).

Dispositions de l'accord

M. Smith a fait connaître les dispositions de l'accord ainsi qu'il suit:

- 1) L'application de l'accord du NORAD sera soumise à l'approbation préalable des autorités gouvernementales du Canada et des Etats-Unis. La suprématie du pouvoir politique est donc assurée;
- 2) Le commandement du NORAD, dont le siège est à Colorado Springs, est soumis à la juridiction conjointe du comité des chefs d'état-major du Canada et de celui des Etats-Unis, lesquels dépendent de leur gouvernement respectif;
- 3) Le commandement du NORAD devra demeurer en relations étroites et constantes avec le commandement suprême de l'OTAN;
- 4) L'autorité du commandement du NORAD ne s'exercera que sur les unités qui lui seront affectées par les gouvernements d'Ottawa et de Washington et se limitera à la direction des "opérations" prévues par les deux gouvernements;
- 5) La direction des opérations signifie le pouvoir donné à une autorité de diriger, coordonner et contrôler les activités "opérationnelles" des forces affectées, attachées ou autrement confiées à cette autorité;
- 6) Aucun changement d'affectation ne pourra s'effectuer sans l'approbation de la haute autorité nationale intéressée;
- 7) Les commandants dont relèvera la direction des opérations pourront envoyer des renforts provisoires d'une région à l'autre, même au-delà de la frontière, si les opérations l'exigent;
- 8) L'organisation de base des commandements des forces aériennes des deux pays, notamment en matière d'administration, de discipline, de régie interne et d'instruction des unités, sera placée sous l'autorité des commandants nationaux qui relèveront de leurs autorités nationales;
- 9) La nomination du commandant du NORAD et de son suppléant devra être approuvée par les gouvernements du Canada et des Etats-Unis. Le commandant en chef adjoint ne pourra venir du même pays. Le commandant en chef aura à sa disposition un état-major unifié se composant d'officiers des deux pays. En son absence, son autorité sera exercée par son suppléant;
- 10) L'organisation du traité de l'Atlantique-Nord sera tenue, par le groupe stratégique régional Canada-Etats-Unis, au courant des mesures prises pour la défense aérienne de l'Amérique du Nord;
- 11) Les plans et méthodes que le NORAD devra suivre en temps de guerre, et en temps de paix, seront susceptibles d'une exécution rapide en cas d'urgence. S'ils ont trait aux responsabilités des organismes ou des ministères civils des deux gouvernements, les plans et méthodes recommandés par le NORAD devront être soumis par les autorités militaires compétentes à la décision de ces organismes et de ces ministères et pourront faire l'objet d'une coordination intergouvernementale;
- 12) Les attributions du commandant en chef et de son suppléant seront compatibles avec les principes exposés ci-dessus.

(Suite à la page 11)

Lire en page onze les commentaires de Clément Brown sur l'accord du NORAD.

DANS LE QUEBEC

28 morts violentes en fin de semaine

Tard hier soir, les rapports de la police fixaient à 28 le nombre de morts accidentelles survenues durant la longue fin de semaine dans le Québec. De ce nombre, 15 sont attribuables à des accidents de la route tandis que l'on a fait 9 victimes. 4 autres personnes sont mortes dans des accidents divers.

Dans notre édition d'hier, nous annoncions 13 morts pour les deux jours de samedi et dimanche. Voici la liste des personnes tuées depuis dimanche soir:

M. et Mme Jean-Paul JEAN se sont noyés dans la rivière Kenogami, près d'Arvida, lorsque l'embarcation qu'ils partageaient avec quatre autres personnes a chaviré. On recherche encore le corps de M. Jean.

M. André McMULLEN, 26 ans, de Matane, a perdu la vie lors de l'automobile dans laquelle il voyageait à fait une embardée et a heurté un poteau téléphonique.

M. Eugène BOUDREAU, 28 ans, marin à bord de la goélette

T.B.E. s'est noyé dans le St-Laurent, à Ste-Anne-de-Beaupré. Il aurait glissé entre le navire et le quai.

M. Alfred MERCIER, 62 ans, a été heurté à mort par une automobile, alors qu'il traversait la chaussée près de sa demeure, à St-Nérée, comté de Bellechasse.

M. Raymond BOUCHARD, de Jonquière, s'est noyé dans le Saguenay, lorsque son embarcation a chaviré, à environ cinq milles du rivage.

M. Hervé BRUNET, 48 ans, s'est noyé dans le lac Gauthier, près de St-Faustin, dans le comté de Terrebonne.

M. Arthur BERGERON, 64 ans, de St-Weacelas, a péri la vie lorsque l'automobile qu'il conduisait est entrée en collision avec un camion, près de Drummondville, avec une autre auto conduite par M. Bernard Maher.

M. Gaston FOUQUEAU, 23 ans, de Laprairie, a perdu la vie dans un accident survenu à Brosseau Station, près de Mont-Tremblant. Le conducteur de l'automobile a apparemment perdu la maîtrise de son véhicule qui alla heurter un arbre, avant de verser sous un viaduc.

M. Marcel BOURDEAU, 28 ans, également de Laprairie, a aussi été tué dans la même tragédie.

Yvon TRUDEL, 22 ans, de Mallet, a été tué instantanément lorsque l'auto qu'il conduisait a capoté dans un fossé.

Yves CASTONGUAY, 19 ans, de Lac-des-Aigles, près de Rimouski, est mort instantanément lorsqu'une énorme branche d'arbre le heurta à la tête, alors qu'il était à son travail, à Labrièreville.

Leandre BOURGON, 21 ans, de LaSalle, s'est noyé lorsque l'embarcation où il avait pris place chavira, sur le lac Hébert.

André BÉROUARD, 26 ans, s'est noyé dans la même tragédie.

Joseph DOWNS, 14 ans, 100, rue du Parc, ville St-Pierre, est mort broyé sous un tracteur, alors qu'il travaillait sur la ferme de son oncle, Patrick Downs, à Ste-Marthe, comté de Val-de-Fleur.

De Gaulle: ni dictature, ni anarchie; un régime fort

L'impuissance du système des partis mine l'Etat et conduit le pays à la ruine

PARIS. — Le général Charles de Gaulle ne cherchera en aucune circonstance à s'emparer

France-Algérie: le film de la crise

A PARIS

Le général Charles de Gaulle a donné sa conférence de presse tant attendue. Il y a clairement précisé qu'il n'entrerait aucunement dans des intentions de prendre le pouvoir à la faveur d'un coup d'Etat. Le général a dit cependant qu'en raison des circonstances exceptionnelles, l'Assemblée devrait recourir à une procédure exceptionnelle pour l'investir. Le général a rendu un vibrant hommage à l'armée d'Algérie, a dit que le "coup d'Alger" s'expliquait aisément, à une fois de plus fait le procès du "régime des partis". De Gaulle a finalement annoncé qu'il rentrerait chez lui mais qu'il restait à la disposition du pays.

La capitale française a été extrêmement calme, toute la journée d'hier. On n'a signalé aucun incident. Les quelque 100.000 hommes de troupe et gardes mobiles n'ont rien eu d'autre à faire qu'à... se laisser photographier par les touristes.

La déclaration du général de Gaulle a créé un vif soulagement dans les milieux politiques. Cependant, peu d'observateurs pensent que le gouvernement fasse appel au général: s'il le faisait, ce ne serait pas pour lui remettre le pouvoir mais plutôt, croient-ils, pour lui confier une mission spéciale peut-être auprès des autorités militaires et civiles d'Algérie.

Au moment où le général donnait sa conférence de presse, une certaine nervosité s'est manifestée chez quelques groupes de travailleurs syndicaux. En guise d'avertissement contre un éventuel gouvernement dictatorial, une partie du personnel de la Régie des transports parisiens a fait un arrêt de travail. Quelques rames de métro et quelques autobus ont cessé de fonctionner pendant environ une heure. Il y eut un début de grève perdue dans quelques usines.

A ALGER

Dans un geste surprise, le général Raoul Salan, commandant en chef des forces armées et chargé provisoirement de l'autorité civile et militaire, a offert l'amnistie à tous les rebelles: ils n'auront qu'à remettre leurs armes au poste militaire le plus près et pourront rentrer paisiblement chez eux.

Les manifestations ont repris dans la capitale mais sans violence. Un défilé montre à eu lieu dans les grandes artères d'Alger, à la suite duquel, M. Jacques Soustelle a harangué 60.000 personnes pour leur dire que la déclaration du général de Gaulle répondait "pleinement aux espoirs du comité de salut public" et de toute la population d'Algérie.

On a annoncé la composition du nouveau comité central algérien de salut public, qui comprend 24 membres, dont quelques musulmans. Un porte-parole a répété que ce comité n'est pas un gouvernement mais un simple organe de liaison entre la population et le haut-commandement. Ce porte-parole a ajouté que l'enregistrement dans tout le pays l'adhésion massive de la population musulmane aux comités de salut public.

Il a été confirmé que le célèbre colonel Bigard, commandant d'un régiment de parachutistes, a pris la tête du comité de salut public de Philippeville.

ALGERIE: DANS UN GESTE-SURPRISE Salan offre l'amnistie complète aux rebelles

ALGER. — Le général Raoul Salan, commandant suprême de toutes les forces françaises en Algérie et provisoirement chargé de l'autorité civile et militaire, a offert hier soir une amnistie totale et sans conditions à tous les rebelles qui décideront de cesser le combat. Posant un geste-surprise susceptible d'avoir un grand effet psychologique, le général Salan a fait cette offre dans une déclaration officielle diffusée par Radio-Alger et imprimée à des dizaines de milliers d'exemplaires, sous forme de tracts qui doivent être diffusés dans toute l'Algérie. Les tracts sont rédigés en français et en arabe.

L'offre d'amnistie du général Salan est intervenue peu après l'annonce de la formation d'un Comité supérieur de salut public pour toute l'Algérie, comité formé de 24 membres (dont quelques musulmans) et comprenant notamment le général Jacques Massu, chef des régiments de parachutistes, et M. Léon Delbecq, ancien chef de cabinet du député gaulliste Chaban-Delmas, maire de Bordeaux et ancien ministre de la défense nationale.

Dans le tract, Salan dit: "Insurgés, cessez le combat et ralliez-vous. Remettez vos armes au poste militaire le plus proche. Vous avez le pardon. L'union est maintenant faite entre Français d'Algérie de toutes origines. Partout, dans chaque ville et chaque village, Français musulmans et Français chrétiens proclament le retour de l'unité. Prenez vous aussi votre place dans la nouvelle Algérie française."

Les observateurs rappellent que lors des troubles en Tunisie en 1953-54, le gouvernement français de l'époque avait pris l'initiative d'un appel semblable qui avait été largement entendu. Rien ne permet encore de préjuger la réponse qui sera faite à l'appel du général Salan. On fait cependant remarquer que le ralliement massif des musulmans aux comités de salut public, ces jours derniers, et leur participation aux démonstrations populaires en faveur de de Gaulle, ont étonné les observateurs étrangers et pourraient être l'indice d'un retournement psychologique.

LA SESSION FÉDÉRALE

La Conférence au sommet n'est pas le seul moyen d'oeuvrer pour la paix

(Le ministre Smith)

OTTAWA. — Le ministre des affaires extérieures, M. Smith, croit que les conférences au sommet, tout en étant souhaitables, ne sont pas nécessairement le seul et unique moyen pour la Russie et l'Occident de faire oeuvre de paix.

Participant au débat sur le discours du trône aux Communes, M. Smith a rejeté hier la suggestion du chef de l'opposition, M. Pearson, qui demandait la tenue immédiate d'une conférence sans aucun caractère officiel entre le président Eisenhower et le premier ministre soviétique Nikita Khrouchtchev.

Contrairement à l'ancien ministre des affaires extérieures, il ne croit pas que ce serait la meilleure chose à faire dans les circonstances actuelles.

Ce serait probablement commettre une injustice envers les autres nations occidentales que de placer l'entière responsabilité des négociations sur les épaules des Etats-Unis. Les autres membres de l'alliance occidentale devraient également être représentés.

M. Smith favorise plutôt la poursuite d'entretiens diplomatiques portant sur des questions spécifiques et limitées qui, à son avis, pourraient à la longue s'avérer plus efficaces que des conférences au sommet.

LIBAN: LE GOUVERNEMENT, MAÎTRE DE LA SITUATION

Les troupes reprennent Tripoli

BEYROUTH. — La situation reste tendue au Liban mais les troupes gouvernementales ont réussi à reprendre le contrôle de Tripoli après un combat acharné, où elles ont dû reconquérir la ville rue par rue. On aurait dénombré plus de 80 morts, ce qui porte à près de 200, les pertes de vie depuis le début des émeutes, dans le pays, voici une dizaine de jours.

Hier, une bombe à retardement cachée dans un sac a fait explosion aux Halles centrales de Beyrouth, alors pleines de gens faisant leur marché: un homme a été tué et une vingtaine de personnes gravement blessées, des femmes pour la plupart. La police a immédiatement entouré le marché et a arrêté plusieurs dizaines de jeunes gens: un certain nombre de femmes ont également été soumises à l'interrogatoire.

Des rapports en provenance de la ville de Tripoli, principal centre de résistance au gouvernement, annoncent qu'au moins 80 personnes dont cinq militaires ont perdu la vie dans les combats sauvages qui ont fait rage toute la journée de dimanche. Les troupes ont dû batailler rue par rue dans la vieille ville où les insurgés s'étaient réfugiés et même recourir à l'artillerie à plusieurs reprises. On dit que les dommages matériels sont très élevés. Finalement, environ 700 rebelles se sont rendus aux forces de l'ordre.

Une dizaine d'autocars remplis de Syriens capturés à Tripoli et dans les environs sont en route pour Beyrouth: on présume que la plupart de ces prisonniers seront reconduits à la frontière syrienne, après interrogatoire. Cependant, l'opposition ne paraît pas vouloir désarmer. L'un de ses chefs, Saeb Salam, a déclaré que le malaise persistait tant que le président Camille Chamoun ne renoncera pas à son projet de faire amener la constitution de la République afin de pouvoir solliciter un nouveau mandat présidentiel de six ans. Des tentatives pour en arriver à un compromis en

(Suite à la page 11)

LE CONGRES LIBERAL: plus de 1,800 personnes y assisteront

Me Jean-Paul Grégoire, président du Comité d'organisation du congrès plénier du parti libéral provincial, a déclaré que "le nombre des personnes présentes dépassera probablement 1,800".

Les informations que nous recevons et les demandes d'inscriptions nous démontrent, dit-il, que ce congrès soulève un intérêt considérable dans toute la province.

On sait que les organisateurs avaient d'abord retenu le Palais Montcalm pour les réunions générales, mais on a décommandé cette salle, qui aurait été trop petite. C'est au grand pavillon de l'agriculture, sur le terrain de l'exposition, que le congrès aura lieu.

Trois des quatre candidats ont continué leur tournée dans le Québec.

M. Hamel était à Québec hier après-midi, à Cowansville hier soir. Aujourd'hui il est à Montréal, où il séjournera pour quelques jours, se contentant de visiter les comtés de la région.

M. Lesage s'est rendu à Hull hier et il sera à Joliette ce soir. M. Paul Gérin-Lajoie entreprend une tournée éclair qui le conduira aux postes de vidéo de Sherbrooke, Rimouski et Jonquière. Il en profitera pour visiter les comtés de ces régions. Il reviendra à Montréal à la fin de cette semaine.

Code du travail

ROUYN. — Me Jean Lesage, candidat à la direction du parti libéral prov. al., a déclaré ici devant une foule de libéraux, que la province de Québec devrait avoir un Code du travail et que

la Commission des relations ouvrières devrait être mise à l'abri de la politique et jouir de pouvoirs quasi-judiciaires.

M. Lesage a dit que M. Duplessis, au lieu de s'occuper du congrès du parti libéral, devrait faire autre chose que de percevoir la taxe pour le chômage et régler ce problème. Il y a dans le Nord-Ouest québécois, dit-il, 10,000 chômeurs qui ne demandent qu'une chose, travailler.

M. Lesage a ajouté que M. Duplessis pourrait aussi ne pas s'intéresser à ce qui ne le regarde pas, le congrès libéral, mais s'intéresser à donner au Québec une politique moderne de colonisation, afin de permettre aux colons de passer du stade de colons à celui d'agriculteurs.

Deuxième tournée de M. Gérin-Lajoie

— Me Paul Gérin-Lajoie a décidé de visiter de nouveau quelques centres importants de la province où il n'a pas eu l'occasion, au cours d'un premier voyage, de rencontrer tous

les délégués et substituts au congrès de la semaine prochaine, ainsi que tous les autres militants libéraux désireux de le connaître personnellement.

Cette fois, M. Gérin-Lajoie s'adressera aux citoyens de ces différentes villes par le truchement de la télévision. Voici l'itinéraire et l'heure des émissions télévisées pour cette tournée-éclair.

Demain, mercredi, 21 mai, M. Gérin-Lajoie sera à Sherbrooke. Il parlera au poste CHLT-TV de 7 h. 30 à 7 h. 45 p.m. Après cette causerie, le candidat recevra à l'hôtel New Sherbrooke tous ceux qui désireront le rencontrer.

Avant de se rendre à Québec jeudi soir, 22 mai, où des délégations de douze comtés le rencontreront au cours d'une réception au Château Frontenac, M. Gérin-Lajoie s'arrêtera jeudi midi à Lac Mégantic pour recevoir ses amis libéraux de toute cette région.

Vendredi, 23 mai, M. Gérin-Lajoie se rendra à Rimouski. Son message sera télédiffusé du

Le Devoir interroge les candidats à la direction du parti libéral

C'est sous ce titre que nous publierons demain la première de quatre entrevues exclusives de Pierre Laporte avec les candidats à la direction du parti libéral provincial. Les trois autres suivront les jours suivants.

La Banque de la Nouvelle-Ecosse forme une fiducie

Toronto (PC). — La Banque de Nouvelle-Ecosse vient de fonder une société de fiducie, The Bank of Nova Scotia Co. (Bahamas) Ltd., dont le bureau chef sera situé à Nassau, Trois

entreprises anglaises, Eagle Star Insurance Co., Philip Hill, Higginson and Co. et Sir Robert McAlpine and Sons, ont participé à la formation de cette nouvelle société dont M. E. Leslie Hammond a été nommé administrateur délégué. Ce dernier sera également gérant de la succursale de la Banque de Nouvelle-Ecosse à Nassau.

Hudson Bay Oil & Gas Co. gagne plus

Calgary (P.C.) — Les bénéfices nets d'Hudson's Bay Oil and Gas Co. et de ses filiales pendant 1957 auraient été de \$3,100,000, ou 17 cents par action, comparativement à \$2,400,000, ou 13 cents, un an plus tôt. La réserve pour dépréciation et épuisement a été établie l'an dernier à \$5,300,000 contre \$4,000,000 en 1956.

Compte tenu des bénéfices extraordinaires, les résultats de 1957 se sont traduits par un bénéfice net de \$7,800,000 contre \$4,600,000 précédemment. La production quotidienne moyenne du pétrole l'an dernier a enregistré une hausse de 6%, à 22,257 barils.

En même temps qu'il a communiqué ces résultats, M. R. C. Brown, président, a annoncé que M. Herbert H. Lank, de Montréal, avait été élu au conseil d'administration de la compagnie.

EATON Grande Offre Spéciale! Meubles Harmonisés — Style provincial français!

Important groupe — Exclusif à EATON à Montréal! Offres combien intéressantes! Exquis style provincial français à prix spéciaux! Ses lignes galbées sont rehaussées de sobres, mais combien élégantes, sculptures. Magnifique construction comportant d'authentiques détails qui en font un choix dont vous pourriez, à juste titre, être fiers, et que vous ne regretterez pas pour des années à venir! Profitez-en pour acheter à ces prix étonnamment économiques!



La salle à manger

Buffet environ 59" de long. Tiroir et compartiment armoire.

Vaisselle, environ 46 1/2" de large, 70" de haut.

Table à rallonges, environ 42" x 58", s'ouvrant à 94" avec les 3 rallonges.

2 chaises-fauteuils et 4 chaises.

SPECIAL les 9 pièces 599.00

Egalement desserte à 3 tiroirs — Special 109.00

La chambre à coucher

Bureau triple à 9 tiroirs, environ 62" de long, miroir environ 46" x 36".

Commode, genre superposée, environ 40" de large, 46" de haut.

Lit double, pieds en "col de cygne".

SPECIAL les 3 pièces 549.00

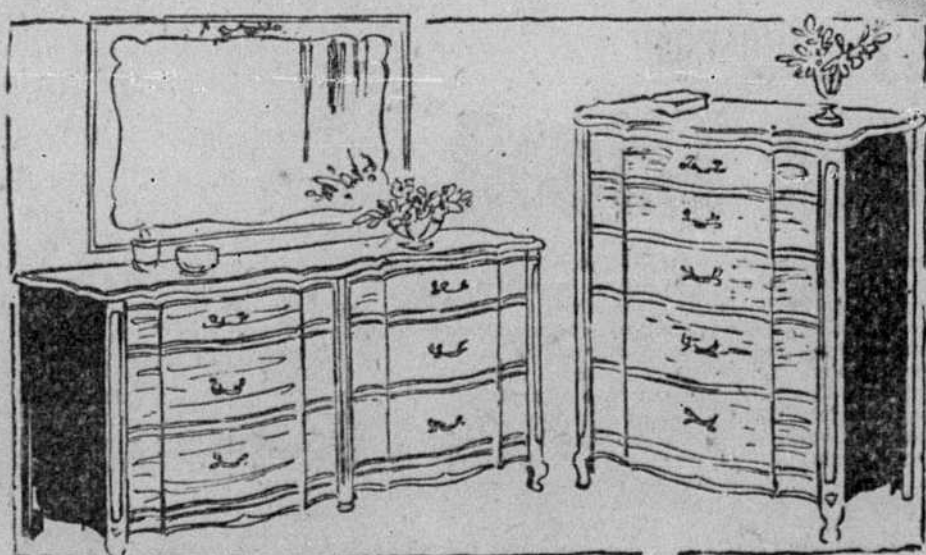
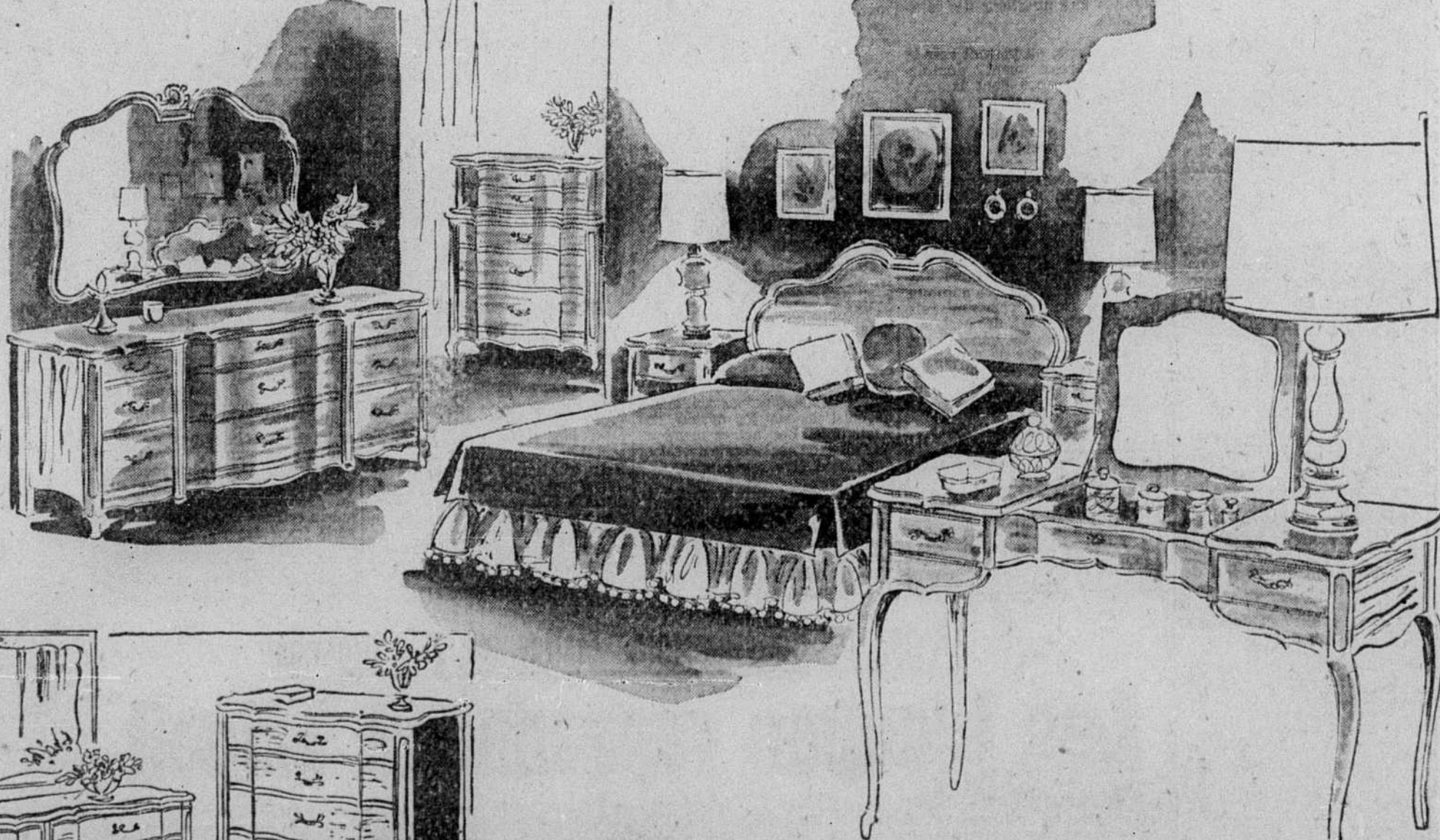
Table de nuit assortie — Spécial 59.95

Coiffeuse à 2 tiroirs — Spécial 120.00

MOBILIER NON ILLUSTRE:

Bureau double à 6 tiroirs, Environ 56" de long, miroir encadré, environ 44" x 32". Commode à 4 tiroirs, environ 36" de large, 45" de haut. Lit double à panneau massif.

SPECIAL les 3 pièces 439.00



PAS DE VERSEMENT COMPTANT SUR ACHATS PAR PLAN BUDGETAIRE

La taxe est payable à l'achat

MEUBLES (RAYON 270), AU CINQUIEME, CHEZ EATON

T. EATON CO. LIMITED
OF MONTREAL



Les auvents en toile ont toujours la confiance du public qui aime confort et beauté

ACHETEZ-LES DE

LE DEVOIR

LE DEVOIR, MONTREAL, MARDI, 20 MAI 1958

Cie d'Auvents des MARCHANDS

Articles en toile, tentes, drapeaux, parasols de jardin

UN. 6-6855 — 24 est, rue St-Paul



EN BREF...

NEW-YORK. — Le maire Robert F. Wagner, de New-York, a décidé hier de ne pas participer à la conférence des maires des Etats-Unis, le 1er juin prochain. M. Wagner, qui est président de cette conférence, a pris cette décision après qu'on l'eût accusé de discrimination raciale au détriment des juifs. Il a plutôt annoncé son intention de se rendre à la convention de la Fédération canadienne des maires qui se tiendra à la même date, à Victoria.

LONDRES. — La nouvelle politique de la Grande-Bretagne vis-à-vis la petite colonie trouble de Chypre est "à peu près mise à point" et devrait être rendue publique avant le 17 juin. C'est ce qu'a annoncé hier le secrétaire des colonies, M. Alan Lennox-Boyd. Ce dernier a ajouté que le gouvernement, avant de faire connaître les détails de cette politique, devra terminer certains pourparlers diplomatiques avec d'autres gouvernements intéressés, soit ceux de la Grèce et de la Turquie.

OTTAWA. — Deux adolescents ont secouru un pilote d'avion à réaction qui avait dû sauter en parachute, quand son instructeur en vol lui en donna l'ordre avant d'essayer un atterrissage d'urgence; l'étudiant-pilote, Bruce Pultz, obéit aux ordres mais son parachute s'accrocha à un arbre. Grièvement blessé, il fut secouru par les deux jeunes gens, Herbie Léonard et Gérard Théoret. L'instructeur, R. J. Clark, a réussi à poser son avion sans trop de dommages.

ROME. — Le cardinal Paul-Emile Léger est arrivé à Rome dans la nuit de dimanche à lundi, venant de Lourdes. L'archevêque de Montréal passera une semaine dans la Ville éternelle avant de rentrer au Canada. Le prélat a dirigé à Lourdes un pèlerinage de 300 fidèles canadiens qui le rejoindront à Rome à la fin de la semaine.

ROCHESTER, Minn. — La petite Diane Aubé, dont les parents sont domiciliés à St-Hyacinthe, a pu quitter la clinique Mayo en fin de semaine, à la suite d'une intervention chirurgicale particulièrement délicate au cœur, le 6 mai dernier. Agée de 5 ans, la fillette souffrait d'une malformation cardiaque qui, semble-t-il, lui aurait été funeste sans l'opération qu'elle paraît avoir subie avec succès.

NEW-YORK. L'Association nationale des manufacturiers a publié hier un code d'éthique à l'usage des industriels. Le document se propose de répondre aux critiques formulées par les syndicats suivant lesquelles les sociétés commerciales ont négligé de fixer les normes de leur conduite. "Tout client, créancier, fournisseur et employé doivent être traités honnêtement et équitablement, et avec la même considération que celle que nous souhaiterions recevoir d'eux", souligne le préambule du nouveau code.

VALLETTA, Malte. — Deux ministres de l'ancien gouvernement travailliste de Dom Mintoff, ont été arrêtés et accusés d'intimidation, a-t-on annoncé hier.

Des rapports non officiels révèlent que Mlle Agatha Barbara, ancien ministre de l'éducation, et le Dr Albert Mxyzter, ancien ministre de la santé, sont tous deux poursuivis à la suite de la grève de tous les ouvriers maltais, le 28 avril dernier. On se souvient que cette grève avait été commandée pour appuyer la politique de Mintoff devant la colonisation anglaise.

Mintoff avait résigné son poste par la suite, à cause d'une dispute avec le gouvernement anglais et le gouverneur de l'île, sir Robert Laycock, avait proclamé l'état d'urgence.

QUEBEC. — S. E. Mgr Maurice Roy a annoncé la nomination, comme prêtre domestique, des abbés Arthur Maheux, archiviste du séminaire de Québec, Albert Vachon, supérieur du séminaire de Québec, et Robert Lacroix, supérieur du séminaire de St-Georges-de-Beauce. Au cours d'une cérémonie spéciale, l'abbé Maheux, président de l'Alliance canadienne, a reçu les félicitations de ses amis.

COURVILLE, Qué. — M. et Mme St-Laurent ont célébré le 50e anniversaire de leur mariage à la maison Montmorency, dans la banlieue de Québec. Entourés de leurs cinq enfants mariés et de leurs petits-enfants, les jubilaires ont écouté la messe chantée par le R. P. Georges-Henri Lévesque, un ami personnel de la famille. Par ailleurs, aux Communes, hier, un député conservateur et un député libéral se sont levés pour souhaiter, au nom de leurs confrères, les meilleurs vœux de prospérité à M. et Mme Louis St-Laurent.

INDE. — Le parti communiste a consolidé son emprise à la législature de l'Etat de Kerala, hier, quand son candidat a défait son plus proche adversaire du parti du Congrès par plus de 6,000 voix, lors d'une élection complémentaire. Le candidat communiste, Mme Rosamma Punnoose, a amassé 53,038 votes tandis que le candidat du Congrès, M. B.K. Nair, a obtenu l'appui de 46,833 votants. Deux candidats indépendants ont eu ensemble 8,283 votes.

Les communistes détiennent maintenant 64 des 126 sièges de l'Assemblée de l'Etat.

WATERLOO. — Plus de 400 jeunes gens ont assisté en fin de semaine au congrès des clubs 4-H. Mlle Pauline Bélanger, de Waterloo, a été élue présidente régionale des clubs de filles, et M. Serge Ménard, de West Shefford, s'est vu confier la présidence des clubs de garçons de la région.

Washington : déposition d'un Canadien

Un fonctionnaire de l'Ontario trouve 100,000 communistes canadiens payés par Moscou

WASHINGTON — Ayant demandé à déposer devant la Commission d'enquête de la Chambre

des représentants sur les agissements subversifs, un fonctionnaire du gouvernement ontarien a soutenu samedi qu'il y a environ 100,000 communistes au Canada.

M. Milan Jakubec, émigré d'origine slovaque venu au Canada en 1953, a précisé en citant ce chiffre: "Dans ce nombre, il faut compter les membres réguliers du parti ouvrier canadien (communiste), ainsi que les membres de diverses organisations qui se présentent comme des associations internationales, humanitaires, pacifistes, syndicales, religieuses ou littéraires. Il y aurait une cinquantaine d'associations de ce genre au Canada."

M. Jakubec estime en outre que 23 journaux communistes sont publiés au Canada en diverses langues.

Toujours d'après le témoignage de ce fonctionnaire ontarien, l'activité du parti communiste au Canada serait financée par les 20 à 30 millions de dollars que les agents soviétiques prélèvent comme "droits de donateur" sur les colis qu'envoient des Canadiens à leurs parents derrière le rideau de fer.

Président de la Légion slovaque du Canada, le témoin a soutenu qu'il s'était heurté à de "grandes difficultés" en voulant soumettre le problème de la "menace communiste" à l'ancien gouvernement libéral du Canada.

"On a toujours ignoré nos avis et nos avertissements et considéré que le communisme ne constituait pas une menace à l'intérieur du Canada comme

à l'extérieur. On n'a jamais considéré la menace idéologique communiste qu'en termes d'attaque militaire, ce qui, à notre avis est secondaire".

La Légion slovaque a trouvé plus de compréhension du côté des conservateurs et elle espère que la situation va changer "et qu'on agira d'une façon plus réaliste devant le danger qui nous menace à l'intérieur même du pays".

D'après M. Jakubec, des agents communistes se sont infiltrés dans les personnes déplacées et autres groupes de réfugiés qui ont été admis au Canada comme immigrants.

AU CANADA

Les accidents du week-end ont fait 68 morts

La fin de semaine de la fête de la reine a été marquée au Canada par 68 morts accidentelles, dont 54 par accidents de la route ou noyades et 10 par accidents divers.

C'est la province de Québec qui enregistre le plus de morts accidentelles, soit 26. En Colombie-Britannique, on a compté 14 morts dont six noyades et trois accidents de la route. En Ontario, on a relevé 11 morts accidentelles, dont six sur la route.

Voici les chiffres pour les autres provinces avec entre parenthèses le chiffre des morts par accidents de la route: Terre-Neuve 2 (1); Nouvelle-Ecosse 2 (1); Nouveau-Brunswick 2 (2); Manitoba 2 (1); Saskatchewan 4 (3); Alberta 5 (4). Seule l'Île-du-Prince-Edouard ne signale aucune mort accidentelle.

Pékin offre des renforts à Djakarta

DIJAKARTA. — Le gouvernement de la Chine communiste a offert de mettre des milliers de volontaires à la disposition des forces de l'ordre qui combattent les rebelles en Indonésie. En annonçant la nouvelle hier soir, un informateur digne de confiance a précisé que cette aide n'avait pas été sollicitée. Toutefois, le gouvernement de Djakarta paraît avoir définitivement écarté la proposition. Il pourrait cependant revenir sur cette décision s'il est avéré que des troupes de Formose sont débarquées en Indonésie orientale, ainsi qu'on le craint depuis quelques jours.

Décès du juge Willie Proulx

Le juge Willie Proulx, 51 ans, de la Cour des sessions de Montréal, est décédé dans un hôpital de Montréal, hier soir. Il a été le plus jeune juge à être assermenté comme membre de la Cour des sessions de la paix.

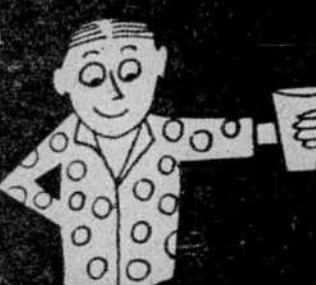
Hommage à Grace Kelly

New-York, 5 février (N.E.). — D'après un rapport du WQXR, poste de radio du New York Times, le Consulat général de Monaco déclara: "Les timbres du mariage de Grace Kelly sont complètement vendus." — Cependant, ces timbres peuvent être obtenus de Elmont Stamp Co.

Comme la série des timbres du mariage suscita un vif intérêt pour les timbres de Monaco, le bureau d'Elmont à Paris a préparé une collection comprenant la série complète des 5 timbres de GRACE KELLY, la série de 6 timbres (grand format) des Jeux Olympiques et une récente série de Monaco en l'honneur de 4 présidents: Washington, Lincoln, Roosevelt et Eisenhower; un total de 15 timbres pour seulement \$1.00 servant d'introduction au service approuvé Elmont.

ELMONT STAMP Co.
61 West 35th Street
New-York 1, N.-Y., U.S.A.
(Annonce)

A JEUN...



l'ami de votre foie c'est...



l'eau qui fait... du bien

MÉFIEZ-VOUS DES IMITATIONS. EXIGEZ CELESTINS



UN BOUQUET DE TULIPES POUR LA REINE — En inaugurant officiellement le Festival canadien de la tulipe à Ottawa, le premier ministre Diefenbaker a remis un bouquet de cette fleur hollandaise à une hôtesse de l'air, à l'intention de la reine Elisabeth. D'ici la fin de mai, des milliers de touristes visiteront Ottawa pour admirer sa magnifique floraison de tulipes. (Photo MALAK)

Au congrès général des Chevaliers de Colomb

Deux résolutions: faire respecter la Loi des liqueurs et lutter contre la diffusion de la littérature obscène

SHERBROOKE. — Les Chevaliers de Colomb de la province de Québec ont adopté en fin de semaine à Sherbrooke deux résolutions par lesquelles ils s'engagent à lutter contre la diffusion de la littérature obscène et à demander aux autorités provinciales, fédérales et municipales de faire respecter la loi des liqueurs alcooliques.

S. E. Mgr Georges Cabana, qui assistait au 50e congrès provincial des Chevaliers de Colomb, a, par ailleurs, déclaré que le grand Séminaire de St-Basile, au Manitoba, compte cette année au-delà de 80 séminaristes et que l'on prévoit que leur nombre dépassera la centaine, l'automne prochain.

Résolutions

Parmi les résolutions adoptées au congrès de fin de semaine, l'une concerne la littérature obscène et l'autre l'observance des lois concernant les liqueurs alcooliques.

Avant la présentation de la résolution, le juge T.-A. Fontaine, a rappelé que les Chevaliers de Colomb participent depuis plusieurs années déjà à cette campagne.

Il rappela le rôle et la responsabilité du vendeur et du distributeur qui vont jusqu'au devoir de signaler les dangers des mauvaises lectures, de suggérer des périodiques de qualité morale et littéraire supérieure et de faire l'apostolat de la bonne presse auprès de leurs frères.

Voici le texte de cette résolution:

"Attendu que notre jeunesse et en général notre population semblent intoxiquées avec la littérature obscène et malsaine qui chaque jour se déverse dans nos foyers avec des effets nocifs.

Attendu que les Chevaliers de Colomb de ces Conseils ont l'intention d'appuyer Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger, les archevêques et les évêques de la province de Québec dans leur campagne contre la littérature obscène et malsaine:

Il est résolu de prier le Conseil d'Etat des Chevaliers de Colomb de la province de Québec d'appuyer nos chefs religieux dans leur campagne contre la littérature obscène et malsaine.

Il est résolu de prier le Conseil d'Etat des Chevaliers de Colomb de la province de Québec qu'une demande soit faite aux autorités fédérales, provinciales et municipales pour la passation d'une loi et sa mise en vigueur pour bannir la publication, la distribution et la vente de tout écrit à littérature obscène et malsaine.

Il est de plus résolu qu'un bureau de censure avec pouvoir de faire observer la loi soit formé.

Liqueurs alcooliques

La résolution concernant l'observance des lois relatives aux liqueurs alcooliques réclame l'application sévère et pratique de cette loi.

"Résolu que demande soit faite aux autorités fédérales, provinciales et municipales de prendre des mesures efficaces pour faire respecter la loi et la morale dans tous les endroits où se vendent des liqueurs alcooliques, particulièrement dans les transports publics ainsi que dans les bars et les grilles, dans les hôtels, et que la loi et les règlements concernant la prohibition des débits clandestins soient sévèrement appliqués.

Résolu, de plus que des Conseils locaux prennent les moyens opportuns par voie de comité ou autrement, pour aider à l'application sévère et pratique de la loi concernant les liqueurs alcooliques.

Le grand Séminaire

Mgr Cabana félicita les membres de l'Ordre colombien pour leur grande générosité et leur dévouement. Il a ajouté qu'ils avaient aidé les séminaristes de langue française et de langue anglaise dans tout l'ouest canadien.

On se souvient que les Chevaliers de Colomb ont organisé, il y a deux ans, une grande campagne dans toute la province de Québec, en faveur du grand Séminaire de St-Basile et que cette campagne a rapporté la somme de \$250,000.

L'aumônier d'Etat a invité les Chevaliers à empêcher la diffusion de la littérature obscène "qui cause de si grands ravages dans les âmes" et les a invités à propager les bonnes lectures.

Le juge Fontaine

Pour sa part, le juge T.-A. Fontaine, député d'Etat, a déclaré que le fléchissement économique qui s'est produit durant l'année 1957 a eu un effet déplorable qui s'est traduit par une diminution plus particulièrement marquée dans le monde du travail.

"Le chômage, joint à certains autres facteurs, a produit pour plusieurs, une diminution substantielle de revenu. Cette situation s'est fait sentir dans certaines régions au point de menacer sérieusement l'existence même de quelques-uns de nos Conseils qui ont connu, de ce fait, un nombre inusité de suspensions de leurs membres qui, devenus chômeurs n'étaient plus en mesure de payer des contributions, soit à l'Ordre des Chevaliers de Colomb, soit à d'autres associations auxquelles ils appartenaient".

Cette situation nous enseigne, dit-il, qu'il est du devoir des officiers d'administrer prudemment et de prévoir.

(Suite à la page 11)



CAMPAGNE D'EMBELLISSEMENT — La reine de la Semaine de l'embellissement, Mlle Elaine Bédard, dans son char allégorique qui faisait partie du magnifique défilé qui se déroulait samedi après-midi le long de la rue Sherbrooke. Cet événement était le dernier d'une longue série d'activités qui ont marqué la Semaine de l'embellissement. Les princesses sont: Mlles Françoise Bédard et Pierrette Larochelle, précédées par Marie et Thérèse Lambert.

du MAURIER possède vraiment des qualités exceptionnelles

Son bout-filtre "Millecel" exclusif, le plus efficace jamais conçu, garantit une saveur extra-douce et un plus grand plaisir de fumer.

Les deux enveloppes intérieures, en papier d'argent, protègent la fraîcheur des cigarettes du MAURIER, jusqu'à la dernière — et le paquet distinctif est plat, compact et plus pratique.

Les cigarettes du MAURIER sont fermes et vous assurent un plaisir de fumer prolongé et raffiné.



De nos jours... la vogue est à du MAURIER
Une cigarette de Virginie réellement plus douce avec le BOUT-FILTRE "Millecel" EXCLUSIF



L'habitation inaccessible

Malgré les \$350 millions de crédits fédéraux

Le projet d'un nouveau crédit de \$350 millions pour l'habitation a été approuvé vendredi par les Communes et aura peut-être été ratifié par le Sénat au moment où paraîtra cet article. Cette législation va sûrement aider à la lutte contre le chômage, mais elle ne diminuera guère la crise du logement. Car les maisons qu'on va construire avec ces crédits seront inaccessibles aux trois quarts des salariés.

En présentant cette législation, M. Green a rappelé que le but de la Loi nationale de l'habitation est d'aider les petites gens à devenir propriétaires d'une maison ou à se trouver un logement convenable à un prix qu'ils peuvent payer. Or cette loi, qui n'a jamais vraiment répondu à cet objectif, s'en éloigne chaque année davantage, parce que le coût de la construction domiciliaire est trop élevé et que les charges hypothécaires ou les loyers des maisons nouvelles dépassent la capacité financière de la forte majorité des familles canadiennes.

On en trouve la preuve dans le fait que les emprunteurs, en vertu de cette loi pour aider les petites gens, se recrutent surtout parmi ceux qui touchent des revenus élevés; l'écart entre le revenu moyen des emprunteurs et le revenu moyen de la population ne cesse d'augmenter.

Les statistiques de la S.C.H.L. apportent d'autres indications éloquentes. Les maisons nouvelles sont plus spacieuses, à mesure que les emprunteurs se recrutent surtout parmi les gens les plus à l'aise; les maisons construites en vertu de la L.N.H. en 1957 avaient en moyenne 1,185 pieds carrés, en regard de 1,138 en 1956. Cela majore d'autant le coût des maisons, alors que les prix augmentent; l'indice combiné des prix des matériaux et des taux de salaires pour la construction résidentielle a atteint une moyenne de 141.3 en 1957, contre 137.5 en 1956.

Le prix moyen des terrains pour les maisons unifamiliales augmente sans cesse; pour 1951 c'était \$1,048, en 1956, \$2,041, l'an dernier, \$2,291. C'est nettement exorbitant pour la masse des salariés. Et encore cette moyenne est inférieure au prix réel, car une partie des terrains ne comportent pas les services publics dont les frais s'ajoutent par la suite. Les municipalités sont blâmables de laisser les spéculateurs abuser des circonstances au détriment des futurs propriétaires, et aussi d'exiger des services publics inutilement coûteux, comme pour les pavages des rues résidentielles.

Dans le passé, la S.C.H.L. se bornait à garantir les prêts des institutions privées; elle ne prêtait directement que pour des types particuliers de construction ou pour des programmes municipaux de logements à loyer modique, ou encore pour aider à des centres peu peuplés. Depuis l'an dernier, elle prête des fonds fédéraux (prêts d'agence) en imposant certaines conditions quant aux matériaux et aux dimensions des maisons. Ainsi l'an dernier, les maisons construites avec des prêts d'agence avaient en moyenne 1,046 pieds carrés, comparativement à 1,185 dans le cas des maisons construites avec des prêts privés garantis selon la L.N.H.

Cette intervention directe du gouvernement fédéral dans l'octroi de prêts hypothécaires devient plus ample puisque les nouveaux crédits atteignent \$350 millions. Nul doute que cela va stimuler l'industrie de la construction, car les constructeurs, protégés par la loi fédérale, ne demanderont pas mieux que de bâtir. Ce sera une arme efficace contre le chômage. Mais il reste à voir dans quelle mesure ces crédits atténueront la crise du logement. Car une fois ces maisons construites il faudra trouver à les vendre ou à les louer.

Dans le débat de vendredi aux Communes, l'opposition a reproché au gouvernement de maintenir le taux de 6% sur les prêts hypothécaires garantis ou octroyés directement par la S.C.H.L. M. Green a répondu qu'avec un taux plus bas, les prêteurs privés ne seraient pas intéressés et que cela tarirait le réservoir des prêts hypothécaires. C'est assez juste, mais d'autre part, ce taux élevé et le coût exorbitant de la construction rendent les maisons et les logements inaccessibles à la forte majorité des familles qui en ont besoin.

Aider l'industrie de la construction pour restreindre le chômage, c'est un objectif fort légitime. Mais il faudrait que ce soit en même temps une action pour atténuer la crise du logement. Or les conditions financières de ce programme de construction séparent dangereusement les deux objectifs. Le député de Hull, M. Caron, a suggéré que le gouvernement fédéral suive l'exemple de Québec et que la S.C.H.L. paie la moitié de l'intérêt. Ce serait une solution efficace, que le gouvernement Diefenbaker ne paraît pas disposé à adopter. Ce débat a tout de même attiré l'attention du public sur les déficiences de cette législation qui vise plus le chômage que la crise de l'habitation.

Le rapport Gordon nous apporte une autre preuve de cette carence de la loi fédérale. Il indique que le nombre des familles sans logement à elles, et qui partagent le logement d'une ou plusieurs autres familles, tend à augmenter au lieu de diminuer. En 1939, il y en avait 188,000 et on était à la fin d'une longue crise; en 1945, après la guerre pendant laquelle la construction avait été au point mort, le chiffre était passé à 311,000. Or pour 1955, les familles ne tenant pas maison et partageant le logement d'une autre famille étaient au nombre de 350,000. Même en tenant compte de l'augmentation de la population, ce n'est pas brillant dix ans après la fin de la guerre, et après sept ou huit ans d'opération de la L.N.H.

D'autre part, en 1955, le rapport Gordon constate qu'il y avait au Canada 98,000 logements vacants. Ça ne paraît peut-être pas très élevé sur le total de 3,913,000 logements, soit environ 2.5%. Mais c'est tout de même beaucoup de logements vacants lorsque 350,000 familles n'en ont pas. Il est assez probable que le nombre de logements vacants ait diminué en 1957 par suite du ralentissement de la construction. Mais maintenant que le gouvernement active cette industrie avec \$350 millions de crédits hypothécaires fédéraux, on peut craindre qu'à la fin de 1958, le nombre des logements vacants soit plus élevé sans que la crise de l'habitation soit beaucoup allégée.

Paul SAURIOL

Blocs-Notes

Troisième consortium minier sur la Côte Nord

Le premier ministre Duplessis a annoncé en fin de semaine qu'un troisième grand consortium minier va s'installer sur la Côte Nord. Il a parlé d'un projet, mais tout indique qu'il se réalisera comme tous les autres projets dont il nous a déjà entretenus dans le passé. Il s'agit comme toujours de l'exploitation des énormes gisements de fer de l'Ungava.

Nous avons déjà l'Iron Ore Company of Canada, filiale des intérêts canadiens Hollinger et des intérêts américains Hanna, qui a déjà commencé l'exploitation des gisements qui lui ont été concédés. Nous avons la Québec Cartier Mining Corporation, filiale de l'United States Steel, qui a déjà commencé les travaux qui lui permettront d'extraire à son tour le minerai de fer. Nous aurons désormais un troisième consortium dont le nom n'a pas encore été choisi, filiale à la fois de la Steel Company of Canada et de Pickands Mather and Company de Cleveland, qui se propose également d'extraire du minerai de fer.

Les trois entreprises ont de nombreux traits communs. Elles sont toutes trois dominées par des intérêts américains. Elles engagent toutes trois des capitaux de l'ordre de deux cents millions de dollars. Elles exploitent toutes trois leur minerai aux États-Unis à l'état brut ou après un seul traitement visant à le concentrer.

Dans les trois cas, les concessions minières se trouvent à l'intérieur de l'Ungava. Dans les trois cas, le minerai doit être transporté par chemin de fer jusqu'à la Côte Nord, où chacune des compagnies aura son port d'expédition — Sept-Îles, Shelter Bay et Clarke City. Dans les trois cas, les concessions minières comportent en outre des concessions de sources d'énergie hydro-électrique et le privilège d'établir des villes fermées.

Et les royalties? M. Duplessis n'a pas parlé des conditions que son gouvernement poserait au nouveau consortium qui veut obtenir à son tour d'importantes concessions minières. Il a toujours observé la plus grande discrétion sur ce point. Cela devrait pourtant intéresser la population québécoise que de savoir à quel prix on offre une partie appréciable de son riche patrimoine.

Dans le cas de l'Iron Ore Company of Canada, notre gouvernement provincial n'a pas exigé de royalties sur l'extraction du minerai. Il se contente du ridicule loyer de \$100,000 par année. Le gouvernement provincial pourrait cette année réviser l'entente et imposer au premier consortium qui s'est établi sur la Côte Nord des royalties raisonnables. Il n'a pas encore laissé entendre qu'il songeait à se prévaloir du droit qu'il s'est réservé de réviser périodiquement l'entente.

Dans le cas de la Québec Cartier Mining Corporation, nous ne savons pas si ces royalties peuvent être un tant soit peu comparables à celles que l'on exige dans d'autres pays. Dans le cas du troisième consortium, nous ne savons pas si le gouvernement se propose d'exiger des royalties.

Une sidérurgie québécoise Il est probablement inutile de se demander si notre gouvernement provincial a saisi cette

Lettres au "DEVOIR"

L'esprit démocratique dans l'Alliance

Monsieur le directeur,

Les conférences de M. l'abbé Gérard Dion et de M. Léon Dion sur l'esprit et les conditions de la démocratie mettent bien en évidence un minable esprit démocratique qui anime l'Exécutif de l'Alliance des professeurs catholiques de Montréal. Les principes énoncés dans ces deux conférences étaient singulièrement la position du Comité mandaté pour négocier le regroupement des professeurs au sein de ce syndicat.

Voici les critères de véritable démocratie que l'Alliance refuse d'endosser en rejetant les propositions du Comité du regroupement:

A) Égalité des droits — Le regroupement demande que l'on reconnaisse à tous les nouveaux membres qui versent la cotisation spéciale TOUS les droits et privilèges des membres en règle. AUCUNE DISCRIMINATION! Tout membre du syndicat doit pouvoir proposer la candidature de qui il veut. L'éligibilité doit être reconnue à tous les membres, sans restriction.

B) Choix libre des dirigeants — Actuellement, l'Exécutif se réserve le plein contrôle de la mise en nomination et de la procédure d'élection. Le regroupement demande qu'un "comité d'élection" soit désigné pour vérifier le droit de vote de chacun et l'éligibilité des candidats proposés. Voilà de quoi garantir, aux yeux des plus sceptiques, des élections plus complètement démocratiques et donner confiance à tous, que les élus sont bel et bien le choix de la majorité.

C) Participation active à l'élaboration des politiques — La politique de l'Alliance vis-à-vis le problème du regroupement est entièrement dictée par l'infatigable M. Guindon et docilement endossée par l'Exécutif. Jamais (ou si peu) les membres n'ont pu modifier la politique de l'Exécutif sur ce sujet (comme sur tous les autres d'ailleurs). Quelques-uns ont osé entretenir et exprimer des vues différentes et ont été prestement expulsés, sans être avertis ni entendus, comme le prévoient les statuts, et sans droit de recours devant l'Assemblée, comme le leur permettrait une institution vraiment démocratique. N. B. M. Léon Dion note là-dessus: "Des procédures d'assemblées rédigées dans un langage incompréhensible et mal connues des membres peuvent difficilement servir à ceux-ci pour être les vrais maîtres de l'élaboration du programme et de la politique du regroupement".

D) Contrôle de l'administration — Dans l'Alliance, c'est l'Exécutif qui détient le POUVOIR ABSOLU. M. Guindon l'a lui-même proclamé, au cours de l'assemblée du 20 février: "C'est l'Exécutif seul qui décide en définitive!".

Enfin, voici quelques extraits qui se passent de commentaires: "Si l'on voulait réduire à un seul critère, il faudrait aller chercher du côté de la participation éclairée, active et libre des membres. C'est le contraire de l'embrigadement d'un troupeau d'aveugles". (Abbé G. Dion). "Un chef qui veut rester en place n'a qu'à ne pas éduquer ses membres". (Léon Dion). "On a mis en garde les associations dont les permanents et les fonctionnaires deviennent les véritables dirigeants au lieu d'informer et d'exécuter comme c'est leur fonction première". (Léon Dion).

Tout cela mérite d'être sérieusement médité par tous les professeurs, membres actuels ou futurs d'un syndicat, quel qu'il soit. Nous devons être fermement résolus à prendre tous les moyens pour effectuer un retour massif dans un syndicat unique, à y maintenir un esprit vraiment démocratique et à VIVRE un syndicalisme plus sain et plus profitable.

Gaétan POIRIER

Tendre la main

Monsieur F. Champagne Terrebonne

Bouleversé par vos idées sur les problèmes de l'éducation parues dans "Le Devoir", en page quatre, du lundi, 12 mai 1958, je me vois dans l'obligation de faire une mise au point par le truchement de ce même journal. Vous demandez que: "Chacun cherche à mener sa barque sans toujours en remettre le gouvernail à l'Etat". Vous ne spécifiez pas, cher monsieur, et peut-être par précaution, si vous êtes industriel ou encore rentier, si vous avez des enfants et dans quelle position financière vous êtes. Vous nous dites pas non plus comment s'y prendre pour arriver à faire instruire trois, quatre ou cinq enfants universitaires sans tendre la main à l'Etat.

Le gouvernement, cher monsieur, c'est nous. C'est notre argent qui se gaspille en débits de boissons, en châteaux pour tel ou tel député; un peu de graissage ici et là en fin de compte pour organiser des élections des plus sales afin de garder le pouvoir et de continuer à lécher la "palette". A nous de les rappeler à l'ordre, s'ils ne sont pas assez intelligents pour le faire eux-mêmes. A nous de leur apprendre à manipuler notre argent avec plus de scrupule. Vous allez peut-être dire que si nous ne sommes pas satisfaits de notre gouvernement nous n'avons qu'à le changer. Mais, mon cher monsieur, personne ne peut lutter contre la "piastre". Notre pauvre argent que nous leur laissons à chaque semaine et qui sert à toutes ces bêtises. On construit une école et à chaque fois, trois "grills". C'est payant ces "grills" pour nos députés. Faites une petite enquête et vous verrez. On augmente le prix du lait, du beurre, du pain, etc., enfin tout ce qu'il faut pour se nourrir. Ne pourraient-ils pas plutôt augmenter le prix de la bière, des boissons fortes, des bâtons de golf, des cannes à pêches, des cigarettes, etc., etc. Alors pourquoi, nous pauvres petits salariés, ne pourrions-nous pas tendre la main afin de nous aider à faire instruire nos enfants? Nous n'avons pas tous la chance d'avoir "un père né avant nous", tel est peut-être votre cas.

Je tiens à vous faire remarquer, cher monsieur Champagne, que moi-même j'ai quatre enfants, dont trois d'âge scolaire. J'ai beaucoup d'inquiétude tant qu'au degré d'instruction que je pourrai leur donner. Je crois que le seul moyen, encore une fois, c'est de tendre la main. Sachez, cher monsieur Champagne, que je ne suis pas le seul dans ce cas là.

Moins de boisson et plus d'instruction.

Pierre LETENDRE

Economie familiale

Cher monsieur,

En marge de votre article "Une politique de relance", je voudrais poser quelques questions peut-être simplistes.

L'économie que l'on applique à Ottawa n'est-elle pas trop "théorique"?

A cause de cela ne semble-t-il pas qu'une partie de la réalité échappe toujours? Les fameux impondérables. Si on pratiquait une économie "familiale" plutôt qu'"individuelle", on obtiendrait peut-être une économie plus réaliste, et aussi plus de justice sociale?

La famille est la première cellule sociale. Ses besoins sont grands: nourriture, vêtements, éducation, vacances. On ne saurait songer à restreindre son pouvoir d'achat, ce qui d'ailleurs deviendrait une cause de plus grand chômage.

Par ailleurs, augmenter indéfiniment le salaire des individus entraîne l'augmentation du coût de la vie et en définitive, n'augmente pas le pouvoir d'achat de la famille.

Augmenter les allocations aux chômeurs semble être un pansement et non un remède.

Il reste la solution familiale de l'augmentation des allocations familiales et le salaire à la mère de famille.

Le pouvoir d'achat des familles rejoindrait ainsi leurs besoins réels, les salaires cesseraient de grimper et donc, on le suppose: les prix; et le commerce se porterait bien...

Mais c'est peut-être trop simple...

Une ménagère perplexe

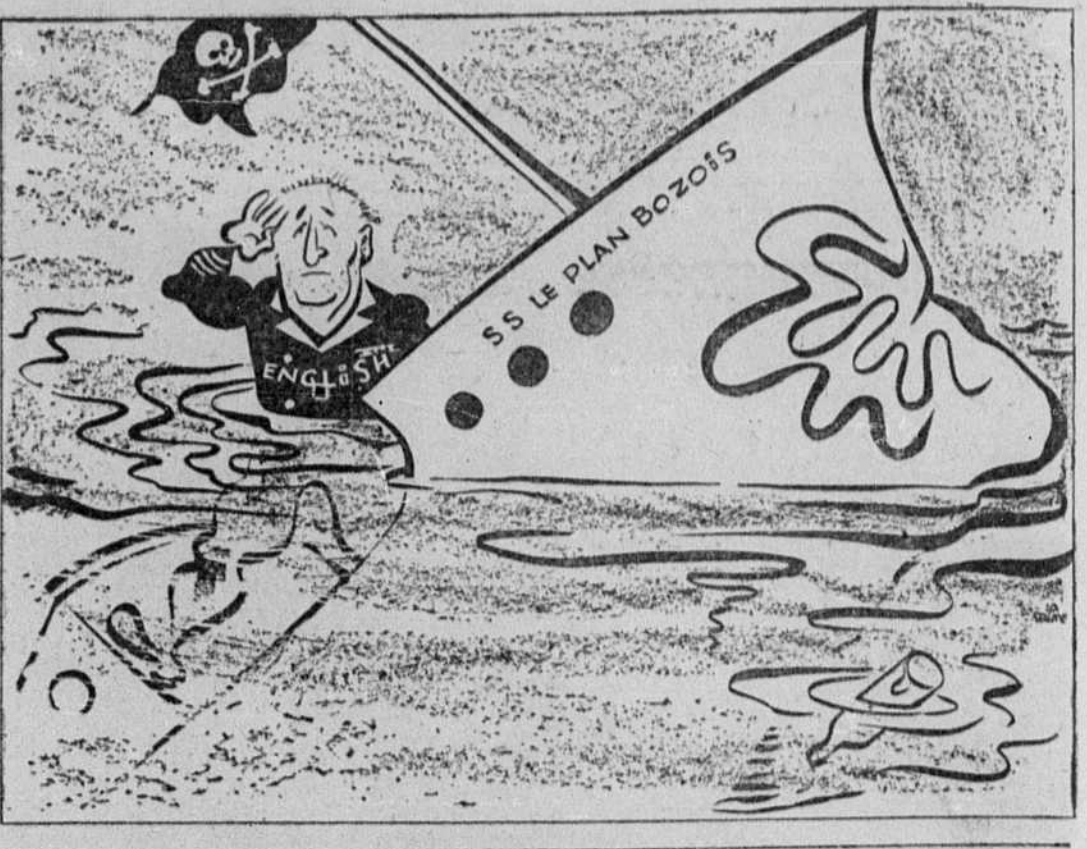
Françoise LANGIS

Une banque d'affaires I mais laquelle?

L'objectif de la Chambre était assez précis. Dans l'esprit de tous les participants à ces divers Congrès, il ne s'agissait pas de réaliser une quelconque banque d'affaires, tout simplement copier les institutions européennes du même type ou nouvelle réplique de Société d'entreprise du Canada. Chacun était bien conscient de la nécessité d'établir une formule qui convint aux besoins de notre milieu et aux exigences de notre mentalité. Les insuccès mêmes de Société d'entreprise constituaient une leçon. Ils indiquaient qu'une simple entreprisisme du type capitaliste pur, appuyée uniquement sur des intérêts privés agissant en pensant agir dans la seule perspective du profit personnel, ne peut pas facilement gagner l'adhésion d'une population qui a une mentalité institutionnelle et qui cherche dans le placement institutionnel la double sécurité de son argent... et de son esprit.

D'ailleurs les Chambres de Commerce sont des organismes à but civiques, qui ne se seraient pas permis d'appuyer le lancement d'une simple entreprise ordinaire de finance, où les intérêts de divers groupes de membres fussent venus en conflit. La Chambre de commerce entrerait en lice parce qu'on y avait compris que le Canada français avait besoin d'une "institution", au sens le plus plein du mot. C'est donc une "institution" en quelque sorte nationale, et non pas étroitement privée, qu'il s'agissait de créer.

Comment y arriver sans recourir à une institution étatique, P. V.



Une bonne nouvelle

par François-Albert ANGERS

Je suspends, ce mois-ci, ma série d'articles sur les problèmes du nationalisme, en relation avec les critiques de Trudeau, pour annoncer une bonne nouvelle! La banque d'affaires dont nous entendons parler depuis plusieurs années est fondée! Elle a nom La Corporation d'expansion financière.

Ce n'est pas la première tentative du genre dans notre histoire. Un groupe d'hommes, auquel s'est trouvé associé un temps Esdras Minville, avait lancé, aux mêmes intentions, Sociétés d'entreprise du Canada dans les années '30. Mais notre population n'était pas mûre pour une telle initiative. Et empiétrée dans les difficultés résultant de la crise de cette époque, l'entreprise végéta au lieu de prendre l'expansion qu'elle aurait pu connaître, à travers ces années difficiles, avec le retour de la prospérité et la guerre. La vie qu'on essaya de lui insuffler après la guerre de 1939-1945 ne parvint pas à la ressusciter: hypothéquée par ses insuccès passés et certaines susceptibilités personnelles, elle avait perdu sa valeur de symbole et ne réussit pas à se rallier le concours de la population. Elle alla échouer, récemment, comme tout de nos entreprises, sur l'écueil de la vente à des intérêts étrangers.

La présente initiative sort d'un nouveau mouvement mis en branle, il y a bientôt trois ans, par la Chambre de commerce de la province de Québec. On se rappelle qu'à son congrès annuel de cette année-là, tenu à Rouyn, la Chambre avait pris comme thème d'étude le sujet suivant: "Pour une politique d'investissement en faveur du Québec". On me fit l'honneur de me confier la conférence-thème du Congrès. Après avoir analysé notre situation, j'en vins à la conclusion que ce qu'il nous fallait tout d'abord, c'était une sorte de banque d'affaires sur le modèle des institutions européennes du même type. On pourra d'ailleurs se rappeler que l'Action Nationale de novembre 1955, mes raisons d'en arriver à de telles conclusions.

Le Congrès ratifia ma proposition et en fit le thème principal du Congrès de l'année suivante tenu à La Malbaie. "Réalisons la banque d'affaires!" Instruction fut donnée, au Conseil d'orientation économique de la Chambre de la province, de former un comité pour favoriser la mise au point d'un projet concret et tendre à sa réalisation. La présidence du comité fut confiée à Jacques Melancon, et Fridolin Simard, alors président de la Chambre, mit toute son influence au service du comité afin que cette initiative, mise de l'avant sous sa présidence, devienne rapidement une réalité.

Du principe à l'acte

Le principe de la formule avait été précisé au cours des Congrès de la chambre provinciale et recommandé par les Chambres en congrès: le contrôle de l'entreprise devait être mis, non pas dans les mains d'individus ou de groupes d'individus, mais dans les mains d'institutions, de celles de nos institutions dont le caractère est le moins individualiste, soit à cause de leur structure professionnelle ou coopérative, soit à cause de leurs fonctions de services. La Corporation d'expansion financière correspond à cet idéal.

Ca n'a pas été chose aisée, car il était plus facile de poser le principe que de le réaliser d'une façon efficace. Au fur et à mesure des discussions du Comité des obstacles de toutes sortes se dressaient devant la mise en oeuvre de telle ou telle formule, d'abord imaginée, puis démolie par telle ou telle situation ou impossibilité pratique. Grâce à l'imagination fertile, au sens pratique et à l'activité inlassable de Jacques Melancon, ainsi qu'à l'indomptable volonté de réussir de Fridolin Simard, la synthèse de toutes les objections et de toutes les difficultés résolues aboutit à la structure corporative qui caractérise la Corporation d'expansion financière.

Cette nouvelle entreprise est juridiquement parlant une compagnie par actions ordinaires constituée en vertu de la loi provinciale des compagnies. Dès le départ, cependant, elle se distingue en ce que, parmi ses actions (toutes égales du point de vue de participation à l'avoir net ou aux dividendes), certaines ont droit à cinq votes et d'autres à un (1) vote seulement. En soi, cette disposition pourrait d'ailleurs paraître plus dangereuse que favorable; et les esprits malins pensent peut-être tout de suite que les actions de cinq votes sont destinées à favoriser certains individus, notamment les fondateurs. Mais il n'en est rien!

La structure financière de l'entreprise

Les actions de cinq votes assurément, par une faible marge, le contrôle de la compagnie (375,000 votes contre 325,000), mais aucun individu ne peut en détenir. Ces actions sont réservées aux institutions pour 70%, et pour 30% au départ à une compagnie spéciale, formée de 50 actionnaires disposant seulement d'un droit de vote chacun (non transférable), quelle que soit leur mise de capital, et choisis de façon à représenter d'une façon plus concrète, les différents milieux institutionnels.

Par institutions, on entend nos banques, nos sociétés de fiducie, nos sociétés d'assurance, nos associations professionnelles (UCC, APL, Chambres de commerce, corps des professions, syndicats, etc.), nos coopératives (caisses populaires, coopératives agricoles, etc.), etc. Les actions à cinq votes, dites "spéciales", seront offertes à toutes nos institutions de ces catégories; et la répartition des commandes, effectuée de façon à assurer la plus large diffusion possible. La question d'argent ne sera pas un facteur pour empêcher chaque institution de prendre sa part du contrôle, puisque les actions ne se vendront que \$12.50 chacune. Par ailleurs, les institutions qui voudront placer de l'argent dans la Corporation d'expansion financière pourront acheter autant d'actions ordinaires à un vote qu'il en sera offert, selon les besoins du marché. Seules ces actions ordinaires sont librement négociables; les actions spéciales ne peuvent circuler, à l'intérieur du groupe des institutions, que sous la surveillance de la compagnie.

Une vision et un objectif: un Gibraltar financier!

Ainsi assise, comme un Gibraltar, sur la puissance et sous la protection financières et morales de nos institutions, l'entreprise devrait être de nature, au départ, à donner à toute la population québécoise, le sentiment de sécurité dont a besoin notre mentalité pour être incitée à prêter de l'argent. Au public, elle offrirait des actions ordinaires à un vote, et plus tard, éventuellement, des actions privilégiées, obligations, débiteurs, etc. Et cet argent, elle l'utiliserait, selon son rôle propre, pour aider au financement, au développement, au rachat ou à la réorganisation d'entreprises sur le marché du crédit à long terme ou des valeurs mobilières (c'est-à-dire en complétant nos banques commerciales ou à charte, généralement restreintes au prêt à court terme).

La valeur au pair des actions à cinq votes à un vote sera de \$9.00. Mais au début, afin d'asseoir l'entreprise sur des bases financières solides et lui créer des réserves, les actions se vendront à \$11.50 pour les actions à un vote et à \$12.50 pour les actions à cinq votes. Loin, par conséquent, de partir dans l'esprit de demander plus aux petits pour faire faire de l'argent aux gros, c'est en pleine mesure de réalisation des responsabilités réciproques que les fondateurs et les représentants institutionnels, ainsi que les institutions elles-mêmes, seront appelés à payer plus cher que le public ordinaire pour des actions de même rang quant à leur valeur nette ou quant aux dividendes.

Il est cependant normal que ceux-là qui, pour les débuts, auront assez foi dans l'entreprise pour accepter de la payer tout de suite au prix où elle pourra être cotée plus tard, quand les actions se vendront en bourse (actions à un vote), et que ceux-là qui, au début, ne croient pas à l'avenir de l'entreprise, recevront quelque possibilité de dédommagement pour le risque assumé. C'est à cette fin qu'à l'occasion de la première émission des actions au-dessus du pair, un privilège sera attaché à l'achat de chaque action: celui de pouvoir acheter une autre action au même prix de \$11.50 ou \$12.50 pendant une période de cinq ans, directement de la compagnie, quel que soit le prix coté en bourse.

Pas de privilèges... de classe!

Encore ici, il faut noter que ce privilège d'option n'est pas limité à un petit groupe de gens ou même aux institutions. D'ici le printemps ou l'été, 100,000 actions de la Corporation d'expansion financière seront mises sur le marché au prix de \$11.50. Toute personne qui le désire pourra s'en procurer, et jouir de ce privilège de pouvoir acheter une action supplémentaire plus tard, pour chaque action achetée maintenant, si elle y voit son avantage. En somme, les petits actionnaires qui fourniront à la compagnie son premier million sont tous considérés et traités comme des fondateurs.

Une autre fois encore, un groupe d'hommes actifs mettent donc à la disposition de la population un instrument de conquête et de libération économique. Leur succès ne dépend pas uniquement d'eux, mais bien davantage de la réponse que leur apportera cette population sous forme de souscription aux émissions de la compagnie.

Si nous voulons que notre groupe ethnique s'épanouisse, il ne suffit pas de le crier sur les toits, que ce soit sous forme de sermons, de cours, de discours de Saint-Jean-Baptiste, ou de harangues politiques. Il faut aussi passer à l'action, et notamment à l'action économique. Et l'action commence presque toujours par l'argent, sous une forme ou

(Suite à la page 6)

LA FRANCE ET LE MONDE

En 10 ans, l'économie française a progressé de plus de 50%

Ni les difficultés d'ordre politique, ni les problèmes aigus sur le plan financier qu'affronte présentement la France, en doivent nous faire oublier le redressement intervenu depuis la dernière guerre et nous cacher la remarquable expansion économique qui se poursuit depuis quatre ou cinq ans. A cet égard, le dernier rapport soumis par la commission des "comptes de la nation" est révélateur.

Il confirme que depuis 1949, le revenu réel de la France a augmenté de 50%. De 1900 à 1929, soit pendant le plein essor du capitalisme industriel, le revenu national avait progressé de 87%. De 1929 à 1949, il avait diminué de 8%. Or, depuis neuf ans, le rythme de progrès annuel est de 6%, comparativement à 3% par an, pendant le premier tiers du siècle. L'évolution des dernières années se caractérise par un exceptionnel effort de modernisation qui se traduit dans la part grandissante du revenu national consacré aux investissements. Cette part a atteint les 19.7% en 1957.

La commission des comptes a raison de souligner en terminant l'esquisse de ce bilan reconfortant que les résultats en apparaissent d'autant plus remarquables qu'ils ont été obtenus malgré les opérations militaires en Indochine et en Afrique du Nord. Le nombre des chômeurs est demeuré très faible; moins de 1% de la main-d'œuvre totale, et il a fallu faire appel aux travailleurs étrangers.

La production industrielle s'est accrue de 10% en moyenne, chaque année depuis 1954. C'est le pourcentage le plus élevé de tous les pays occidentaux. Cette situation a eu pour effet une sensible augmentation du revenu national et aussi du revenu réel de nos citoyens. De 1949 à 1957, les revenus réels disponibles après impôts, ont augmenté de 50%. La population ayant progressé de 6% pendant cette période, il en résulte que le revenu de chaque Français a augmenté à un rythme moyen de 4.5% par année.

La hausse des revenus s'est également traduite par un accroissement de la consommation et par une modification de la structure des habitudes des consommateurs. En éliminant les effets des hausses de prix, on trouve que la consommation a augmenté de 18.8% depuis 1954. Les secteurs: habillement, habitation, culture et loisirs, ameublement, transports et communications, etc. ont connu une hausse beaucoup plus forte que l'alimentation, ce qui témoigne d'une élévation du niveau de vie.

Le produit national brut en France en 1957 a été de l'ordre de 562 milliards. Le revenu national a été de près de 338 milliards, réparti comme suit: 38.9% en salaires et 41.1% en profits.

On doit savoir, par ailleurs, que la production industrielle française est à l'indice 300 par rapport à celle d'avant-guerre (1938-indice: 100) et la production agricole à l'indice 150; que, depuis 1949, la productivité a augmenté de 30% en France ce

qui est le pourcentage d'accroissement le plus élevé dans le monde occidental, que les exportations ont augmenté de 80% (et les importations, de 77%) depuis 1949.

Comme on le voit, non seulement l'économie française est-elle fondamentalement saine mais encore elle fait montre d'une extraordinaire vitalité. Ce qui importe pour la France, aujourd'hui, c'est d'abord d'exporter massivement (et donc de réduire la consommation intérieure) afin de se procurer les devises nécessaires à l'achat des indispensables matières premières, et, d'autre part, de produire sur ses propres territoires une part croissante de

l'énergie dont elle a besoin. Ce problème est grave parce que si on n'arrive pas à le résoudre, la magnifique expansion en cours depuis cinq ans sera enrayée et ses résultats compromis. Mais la situation économique proprement dite de la France est l'une des plus saines de toute l'Europe.

Et pour prendre la vraie mesure de ce redressement, il faut sans cesse se rappeler qu'il s'est effectué malgré les énormes dépenses imposées par le développement de la France d'outre-mer et par les guerres à soutenir en divers points du globe. Voilà qui autorise à envisager avec confiance l'avenir français.

J.M.L.

L'exportation du vin de champagne en 1957

Les expéditions du vin de champagne de l'année 1957 ont dépassé largement les 44 millions de bouteilles de 1956. Les négociants et récoltants champagne ont sorti de leurs caves du 1er janvier au 31 décembre 1957 un total général de 48,400,000 bouteilles.

On enregistre ainsi une poussée continue de quatre années, qui a porté les expéditions de champagne de 30 millions en 1953 à 33 millions en 1954 et 34 millions en 1955.

Les expéditions en France ont

atteint en 1957 le chiffre de 35 millions 705,088 bouteilles, au lieu de 32,278,718 en 1956.

Les plus grands importateurs étrangers de champagne français ont été:

— L'Angleterre, avec 2,950,291 bouteilles.

— Les Etats-Unis, avec 2,584,368 bouteilles.

— La Belgique avec 1,666,939 bouteilles.

Au total, les exportations

françaises vers l'étranger et la zone franc se sont élevées à 12,737,141 bouteilles.

Succès des experts français de la mine

Les remarquables succès obtenus par les houillères françaises — seules en Europe occidentale à avoir accru de 20% leur production par rapport à l'avant-guerre — ont valu à leurs ingénieurs une remarquable réputation. Qu'il s'agisse de la modernisation des installations, des gains de productivité ou de la "valorisation" du charbon, les spécialistes français sont considérés dans le monde entier comme figurant parmi les meilleurs.

Ces spécialistes dépendent en majorité de la Société française d'études minières — Sofremine, organisme qui étudie, organise l'équipement minier, la prospection et la reconnaissance

de gisements miniers. Il prépare également la mise au point des grands ensembles industriels, l'organisation, la recherche des marchés.

L'année dernière Sofremine a été chargée, malgré la concurrence américaine, anglaise et allemande, d'établir un plan de modernisation, à la fois technique, économique, social et financier, des huit cents mines de charbon du Japon. Ce premier succès en annonçait d'autres, puisque les ingénieurs français effectuent actuellement des missions d'études analogues en Italie.

Suite à la page 12)

Conditions indispensables au succès d'un pipe-line entre Edmonton et Montréal

CALCARY (PC) — Des promesses d'achat de la part des raffineries de Montréal et un régime de contingents contre les importations étrangères sont nécessaires pour assurer le succès d'un pipe-line entre Edmonton et Montréal.

M. R. A. Brown, fils, président de Home Oil Company Limited, l'a déclaré devant la Commission Borden d'enquête sur les ressources énergétiques.

M. Brown, porte-parole d'un

groupe de 12 compagnies pétrolières indépendantes, a soumis à la

On ne peut être problème de la paix indifférent au

"Nous ne saurions rester indifférents au problème de la paix et c'est notre devoir de catholiques d'apporter notre appui le plus complet à tous ceux qui cherchent à assurer la paix dans le monde."

Voilà la déclaration que faisait M. Fernand Allie, président du club des Francs de Montréal, à l'issue d'un dîner qui réunissait des représentants de plusieurs organismes à l'Oratoire St-Joseph à l'occasion du dimanche de la paix.

Le mouvement Pax Christi qui a des groupes affiliés dans 13 pays et des correspondants dans plus d'une cinquantaine d'autres a choisi le dimanche qui suit l'Ascension pour inviter les catholiques à prier pour la paix et à réfléchir sur les moyens à prendre pour collaborer à la paix. C'était la première fois que cette journée était publiquement marquée au Canada.

Un comité avait été formé à la suggestion de nos confrères catholiques de la métropole à se rendre en pèlerinage à l'Oratoire St-Joseph. Le comité avait également organisé un dîner qui fut suivi d'une discussion sur le problème de la paix.

MM. Robert Keiserling, André Dagenais, Ferdinand Biondi et Marcel M. Thérien ont examiné la question et ils ont été unanimes pour réclamer de la part des catholiques du Canada une action concertée et positive en faveur de la paix.

Dans un message adressé à S. E. le cardinal Feltin, président international de Pax Christi, le révérend Père André Cardeau, vice-supérieur de l'Oratoire, a déclaré que des représentants de diverses associations canadiennes réunies à l'Oratoire unissaient leurs prières et s'engageaient à travailler pour la paix. Parmi les associations qui étaient représentées mentionnons: le club des Francs, le club du Premier Vendredi, l'Équipe sociale chrétienne, l'Amicale Basile Moreau et les Ligues du Sacré-Cœur.

Les participants ont été déclarés favorables au désarmement mutuellement consenti, progressif, dans l'ordre pratique comme dans l'ordre spirituel et appliqué avec loyauté. Ils ont également décidé de former un comité pour travailler dans la ligne de Pax Christi au Canada. Ce comité sera présidé par M. Fernand Allie, président des Francs de Montréal.

commission il y a trois semaines un projet détaillé concernant l'oléoduc. Il a été rappelé devant les commissaires pour être interrogé.

La commission termine aujourd'hui ses audiences à Calgary et sera à Winnipeg mardi prochain, alors que le gouvernement du Manitoba lui présentera un mémoire.

M. Brown et son groupe ont reçu un appui conditionnel d'un groupe de neuf indépendants, ayant à leur tête Bailey-Selburn Oil and Gas Limited et Dome Exploration Limited.

Toutefois, la majorité des mémoires soumis à la commission, y compris ceux des principales compagnies pétrolières internationales du Canada, se sont opposés au projet pour des raisons économiques et parce qu'à leur avis ce n'est pas une bonne méthode de régler les problèmes actuels de la vente du pétrole de l'Ouest canadien.

L'A. J. C. célèbre la fête de Dollard

L'A.J.C. qui organise depuis de nombreuses années la célébration de la fête de Dollard des Ormeaux, a choisi le 24 mai comme date pour cette manifestation cette année.

Le défilé partira du Parc Laurier à 2.30 heures p.m. et empruntera les rues Laurier et Christophe Colomb pour se rendre au monument de Dollard situé au Parc Lafontaine.

Cette année, comme par les années passées, les corps de cadets de la métropole se réuniront pour rendre hommage à un de nos héros nationaux, et de nombreuses personnalités religieuses et civiles adresseront la parole à cette occasion. La manifestation sera suivie d'un vin d'honneur à l'intention des personnalités religieuses et

AVIS DE DECES

L'HEUREUX. A Montréal, le 18 mai 1958 à l'âge de 65 ans, est décédé, M. Alexandre L'Heureux, époux en premières noces de feu Mathilda Tremblay et en secondes noces de Gisèle Roussel, demeurant à 3843 Dorion. Les funérailles auront lieu jeudi, le 22. Le convoi funéraire partira des salons Bonnier, Ducloux et Bonnier au no 3503 rue Papineau à 8h30, pour se rendre à l'église St-Robert Bellarmine où le service sera célébré à 9 hrs. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ARCHETTO. — A Montréal, le 17 mai 1958, à l'âge de 70 ans, 5 mois, est décédé M. Alde-ric Archetto, époux en premières noces de feu Emma Dufresne, et en secondes noces de feu Aurora Dufresne, et demeurant chez sa fille, dame J.-René Chaput, 1116 rue Mont-Royal est. Les funérailles auront lieu mardi le 20. Le convoi funéraire partira des Salons Georges Godin, 518 rue Rachel est, à 8h45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Saint-Sacrement où le service sera célébré à 9h. Et de là au cimetière de Varennes, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.



Aux quatre coins du monde

Chine communiste: la reconnaissance de Pékin par Washington ne serait plus qu'une question de temps

LONDRES. — Le "Sunday Times" a écrit dimanche que à Hong-Kong, on considère que la reconnaissance du gouvernement de la Chine communiste par les Etats-Unis n'est plus qu'une question de temps: Washington attendrait simplement le moment propice pour se résoudre à poser ce geste sans avoir l'air de "perdre la face". Le correspondant du journal à Hong-Kong écrit: "La plupart des diplomates américains qui sont passés ces derniers temps à Hong-Kong ont confirmé privément que Washington avait admis sans enthousiasme le principe de la nécessité de la reconnaissance de Pékin. On en voit un signe dans le fait qu'une commission du Congrès a récemment souligné que la Chine devrait être partie à tout accord entre l'Est et l'Ouest sur la cessation des expériences nucléaires". La dépêche ajoute que le gouvernement américain fera valoir des raisons d'ordre "technique" pour adoucir le choc que la reconnaissance de Pékin causerait aux gens de Formose.

Royaume-Uni: manifestation monstre contre les expériences nucléaires, aujourd'hui

LONDRES. — Des milliers de manifestants "marcheront" sur le Parlement britannique aujourd'hui pour protester auprès de leurs députés contre la politique du gouvernement en matière d'armements nucléaires. Les organisateurs estiment qu'environ 20,000 manifestants, venant d'Angleterre, d'Ecosse et du pays de Galles, sont attendus au lieu de rassemblement. Les manifestants ont constitué leur propre service d'ordre en désignant 500 délégués; en outre, des centaines de policiers ont été chargés de surveiller la manifestation. Prennent part à la manifestation, les partisans de la campagne en faveur du désarmement nucléaire, sous la présidence du philosophe Bertrand Russell; le mouvement Victoire du socialisme, constitué par des éléments de gauche du parti travailliste, et le trompettiste de jazz Humphrey Lyttelton. Il est prévu qu'un grand nombre de citoyens, n'ayant aucune attache politique, participeront à la manifestation. La "marche contre la bombe H" sur l'établissement d'Aldermaston, à Pâques, avait attiré plusieurs milliers de personnes, mais aucun parti politique. Le maire de Hackney, dans la banlieue de Londres, revêtira son costume d'apparat et se joindra aux manifestants parmi lesquels se trouveront d'autres maires. Lors- que les manifestants auront rencontré leurs députés, ils tiendront une grande réunion dans le Central Hall. Comme la salle ne peut contenir tous les manifestants à la fois, ceux-ci se diviseront en groupes de 3,000 qui, à tour de rôle, iront entendre les orateurs.

Maroc-Tunisie: les troupes des deux pays en état d'alerte à la frontière algérienne

TUNIS. — Le gouvernement tunisien a annoncé hier qu'une trentaine de chars blindés français avaient traversé la frontière algéro-tunisienne dimanche et que leurs occupants avaient enlevé six soldats tunisiens. Mais les six hommes auraient été relâchés, après une "intervention" du commandement tunisien auprès du commandement français de l'Est algérien. Tunis a annoncé qu'à la suite de ces incidents, il a dépêché plusieurs régiments de l'armée à la frontière. A Rabat, par ailleurs, on a confirmé qu'une partie des forces de l'armée royale marocaine est allée prendre position le long de la frontière algéro-marocaine: il s'agit simplement, a-t-on précisé, d'une mesure de précaution. Les gouvernements tunisien et marocain suivent de très près les événements qui se déroulent en Algérie. Il appert qu'ils ont été étonnés du ralliement massif des musulmans des grandes villes aux "comités de salut public". L'état-major FLN à Tunis, a tenu une session d'urgence à ce sujet.

République dominicaine: prétendu complot communiste visant quatre Etats latino-américains

CIUDAD TRUJILLO. — Le service de sécurité de la République dominicaine a annoncé dimanche soir avoir découvert des preuves indiquant que les communistes conspirent pour renverser le régime Trujillo et les gouvernements de Cuba, de Colombie et de Nicaragua. Le major général Félix Hermdia, secrétaire d'Etat à la sécurité, a émis une déclaration disant que Lima, au Pérou, est un centre d'opération pour les communistes de l'Amérique latine. Il a ajouté que les communistes tentent de gagner l'adhésion du parti Aprista, un groupe de la gauche au Pérou, au complot. Les communistes, dit-il, ont formé une nouvelle division, "sous une autre désignation", de la Légion des Antilles, organisée après la deuxième guerre mondiale dans le but de renverser les dictatures dans les pays d'Amérique latine. Hermdia a dit qu'un document communiste en possession du gouvernement dominicain démontre que "l'organisation révolutionnaire des communistes et des Apristas reçoit constamment des instructions de l'ambassade russe à Mexico".

civiles et des membres de l'A. J. C. qui auront pris part à la manifestation.

Dans la soirée, soit à 8.30 p.m. la jeunesse de Montréal aura l'avantage de participer à une danse folklorique qui, à la demande de l'A.J.C. sera sous la direction du centre de Re-

cherche et d'information Folklorique de Montréal (C.R.I.F.M.).

Le public est invité, et plus particulièrement la jeunesse, à se joindre à l'A.J.C. pour rendre hommage à l'héroïsme dont Dollard a fait preuve en ces circonstances.

Gde-Bretagne: menace du déclenchement d'autres grèves impliquant près d'un million de travailleurs

LONDRES. — Déjà partiellement paralysée par les grèves qui sévissent à Londres, la Grande-Bretagne est aujourd'hui sous la menace d'autres arrêts de travail qui impliqueraient près d'un million de travailleurs. Hier, en effet, les syndicats des cuivriers agricoles (600,000 membres), des électriciens (250,000) et d'une partie des fonctionnaires (150,000) ont précisé leurs revendications qui portent essentiellement sur des augmentations de salaires et ont annoncé qu'à moins de recevoir promptement satisfaction, "ils passeraient à l'action". Par ailleurs, la grève des chauffeurs d'autobus de la capitale est entrée dans sa troisième semaine: on pense cependant qu'un règlement pourrait intervenir d'ici quelques jours et que les 50,000 grévistes pour- ront reprendre leur travail la semaine prochaine. Les bouchers des halles sont toujours en grève et cela pose un problème aigu d'approvisionnement en viande pour le grand public.

Rome: le cardinal Stritch au plus mal, après une attaque d'apoplexie

CITE DU VATICAN. — Le cardinal Samuel Stritch, dont le bras droit a été amputé il y a trois semaines, a été foudroyé par une congestion cérébrale hier matin. Les médecins précisent que l'état du prélat est grave. On avait d'abord annoncé que l'archevêque de Chicago, récemment nommé préfet de la Sacrée congrégation de la propagation de la foi, était en voie de rétablissement à la suite de l'amputation qu'il avait dû subir à son arrivée à Rome. Dimanche, il a même célébré la messe pour la première fois depuis son opération. Le bulletin médical publié hier matin souligne que les médecins "réservent leur pronostic pour l'instant"; en d'autres termes, ils s'abstiennent dans les conditions actuelles, de prédire l'issue de l'attaque. Agé de 70 ans, le cardinal Stritch a subi ce que les médecins appellent un "accident vasculaire au cerveau", causé par une "faiblesse des muscles de la jambe droite et du visage". Les assistants du prélat n'ont pu fournir d'autres détails sur le caractère du mal qui vient de le frapper. Mais à la Cité du Vatican, on ne cache pas que son état est grave.

Kenya: la police arrête 102 Africains accusés d'avoir voulu empoisonner des Blancs

NAIROBI. — La direction des services de sécurité du Kenya a annoncé hier que la police avait arrêté 102 chefs africains sous l'accusation d'avoir voulu déclencher une vaste campagne d'empoisonnement des Blancs. Les prévenus sont membres d'une secte qui s'appelle "Kiama Kia Muingi", émanation de l'organisation terroriste des Mau-Mau. Le gouvernement a précisé que les membres de cette secte prêtent un serment terrible, au cours d'une cérémonie au rituel sanglant, dans ce serment, ils s'engagent à remettre à leurs complices du poison qui doit être utilisé contre les éléments blancs de la population. La secte s'engage à tuer aussi bien les Africains qui coopèrent avec l'administration britannique que les Blancs eux-mêmes.

LE CLUB DES FRANCS DE MONTREAL

CLUB SOCIAL CATHOLIQUE
offre aux hommes d'affaires et professionnels
2 CONFÉRENCES RELIGIEUSES PAR MOIS
2 CONFÉRENCES PROFANES PAR MOIS
SOUS FORME DE DEJEUNER-CAUSÉRIE
Nous vous invitons demain, mercredi, à 12 h. 30 p.m.
au Restaurant Bouchard, 881 est, rue Demigny.
Conférencier: R. P. Louis Bouchard S.J.
SUJET: Mon voyage en Amérique du Sud
Vous que l'apostolat et la bienfaisance intéressent,
devenez membre du Club des Francs.
Informations: VI. 5-7300

INTERCOM POUR
ELECTRO-VOX

RENSEIGNER
ENSEIGNER
RÉCRÉER

Met professeurs et élèves à portée de voix et d'oreille du directeur, simplifie les communications, multiplie les services que rendent les maîtres. L'équipement ELECTRO-VOX pour écoles comprend: un poste central, un appareil récepteur de radio, un tourne-disques et un sélecteur pour 80 classes ou plus. ELECTRO-VOX fabrique et installe partout au Canada des intercom pour maisons d'enseignement, hôpitaux, églises, ainsi que pour établissements industriels et commerciaux.

TELEPHONEZ dès aujourd'hui pour une démonstration

ELECTRO-VOX INTERCOM INC.
Paul Chaput, président

Québec L.A. 2-8606 Montréal R.E. 9-1981 Ottawa Sherwood 6-1935 Toronto Elmhurst 3-3766 St. Catharines MUHUR 4-4660



Il faut de bons employés comme Jacques Langlois

...pour vous donner un bon service téléphonique

Quel que soit son nom, tout installateur de la Compagnie de Téléphone Bell ressemble à Jacques Langlois.

L'habileté qu'il déploie dans son travail témoigne de l'excellente formation qu'il a reçue.

Mais il y a plus: nous aimons croire que son sourire amical et son extrême courtoisie vous rendent agréable sa courte visite.

Cette affabilité envers nos abonnés, nous nous efforçons de la maintenir dans tous nos services. Vous la retrouverez dans l'accueil que vous réservez dans le bureau d'affaires tout autant que dans la voix de la téléphoniste qui vous répond toujours avec le sourire.

En agissant ainsi, nous ne visons qu'un but: vous donner en tout temps un bon service téléphonique.

LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL DU CANADA



...aussi augmentent-ils leur compte en banque

Toutes les 11 secondes durant les heures d'affaires, l'an dernier, quelqu'un ouvrait un compte de dépôts dans une banque à charte. Aux yeux de millions de Canadiens, une banque n'est pas seulement le meilleur endroit où l'on puisse faire fructifier ses économies, c'est un centre financier qui assure des services utiles à tous les membres de la société. Quand vous passez à

une succursale de banque à charte, vous y faites toutes vos opérations bancaires.

Vous pouvez déposer de l'argent ou bien en emprunter, toucher des chèques, louer un coffre de sûreté, vous procurer des chèques de voyage ou effectuer un transfert de fonds, de la façon la plus sûre, la plus simple et la plus commode.

LES BANQUES À CHARTES DESSERVANT VOTRE VOISINAGE

La Femme

au FOYER et dans le MONDE

Elle trouve le succès en aidant les autres

Ecole d'arrangements floraux à l'intention des handicapés

Pour les milliers de personnes handicapées de par le monde, il n'existe pas de plus grande ambition que celle de pouvoir s'intégrer à nouveau dans la vie de tous les jours et assurer ainsi leur propre subsistance et parfois même celle de leur famille.

Ainsi, c'est en pensant à ses concitoyens d'infirmité que Mme Georges Groulx, une Montréalaise elle-même atteinte d'une infirmité à un pied, a fondé il y a 14 mois une école d'arrangements floraux à l'intention des handicapés.

Cette école, qui se tient à l'arrière de sa boutique, le Lotus Noir, accueille actuellement des élèves de 15 à 55 ans qui espèrent tous pouvoir un jour acquérir une certaine indépendance.

Les handicapés viennent pour la plupart de l'Institut de rééducation, et de l'Institut des sourds-muets. Et ce qu'il y a d'encourageant, c'est que Mme Groulx a reçu l'appui de plusieurs de ses collègues qui lui procurent des instruments de travail et parfois même des fleurs.

La fondatrice de cette école est ce qu'on pourrait appeler une autodidacte du métier. Car après s'être vu refuser l'accès de plusieurs établissements, elle se décida à apprendre elle-même la technique de ce travail en achetant des arrangements floraux puis en les démontant pour savoir de quelle façon procéder.

Une convention établie à l'école fait adopter à chacun un nom de fleurs de son choix. Ainsi, M. Forget-Me-Not manipule la mousse dont il fabrique les coussinets servant de base à un grand nombre de pièces florales. Bien qu'il soit paralysé des deux jambes, il est en excellente santé et peut exécuter n'importe quel travail qui ne l'oblige pas à rester debout. Malheureusement, il se trouve toujours hospitalisé à l'hôpital Saint-Charles Borromée, n'a pratiquement aucun moyen de subsistance et vit de l'assistance publique.

Un marathon a été organisé par l'école à l'occasion de la fête des mères. Les élèves ont préparé en effet des bouquets de corsage qui ont été vendus dans le public et dont ils ont retiré chacun leur quote-part.

Enthousiaste de la vie canadienne mais pas épatée

(PC) — Mme May Allen, une Anglaise de 77 ans qui habite dans les environs de Londres, n'était jamais allée plus loin qu'à l'île de Man.

Ce qui ne nous empêche pas de la retrouver aujourd'hui à des milliers de milles de son foyer, en visite chez sa fille, Mme Keigh G. Whynt, de Calgary.

Mme Allen a effectué le trajet par avion et s'est dit enthousiasmée de son baptême de l'air. Mais elle aime surtout parler de ce qu'elle a découvert au Canada jusqu'ici.

Durant son séjour de six mois, elle se propose de visiter Banff et la côte ouest. Parmi les divertissements qu'elle entend se permettre, il y a la visite d'un cinéma en plein air et surtout, celle du fameux stampede de Calgary.

Notre visiteuse a appris à déguster nos bons steaks épaiss, les mets en casserole et trouve

Des fleurs des bois aux joies toutes simples

Qui l'eût cru avec ce printemps quinqué, sans mesure dans ses vents froids et ses coups de soleil, les trilles des bois, plus exactement trillies, étaient en parade pour le deuxième dimanche de mai, pas tellement en retard puisqu'elles étaient là pour la Fête des mères. Ça pouvait faire un bouquet de plus. Les enfants qui ont quelque culture en botanique et qui étaient aux aguets en ont ramassé à pleines mains. Et ceux qui ont l'habitude d'herboriser savent qu'à Montréal même, au bout de certaines rues des nouveaux quartiers, il y a encore des espaces boisés très faciles à rejoindre à bicyclette ou en auto. Pour ma part je trouvais que c'était bien du dérangement pour aller chercher des fleurs sauvages qui durent si peu de temps une fois coupées.

A ma grande surprise les jolies fleurs blanches, qui ressemblent à des lis miniatures au cœur d'or, ont duré plusieurs jours dans tout leur éclat retrouvé, une fois dans l'eau et à l'abri du vent. Mais ce qu'il leur en fallait de l'eau à cause de leur grosse tige ! Mais en retour elles ont fait une ravissante petite jardinière qui a mis sa beauté et son luxe pas cher au centre de la table familiale pendant plusieurs jours.

Je ne me rappelle plus quel auteur — homme ou femme — qui a dit qu'il y a comme ça dans la vie et dans le monde des joies simples et belles et douces qui attendent d'être cueillies et auxquelles nous ne pensons pas et qui se fanent au soir des journées sans avoir servi à personne. Comme les fleurs du sous-bois, les trillies, qui n'ont pas été cueillies.

Mais pour les deux sortes de joies, il faut sortir de soi et de chez soi. Il faut aller les ramasser malgré le manque de temps ou la paresse, malgré le vent ou la menace d'orage, avant la pluie, il faut les rapporter avec précautions et leur donner ensuite quelques soins pas coûteux. Des joies humaines sont ainsi.

Si vous n'allez jamais vers les autres malgré les petits obstacles ou embarras du chemin, si vous n'avez jamais quelques semences d'attention, de sympathie, d'encouragement ou de service à oublier en chemin, il n'y aura pas non plus dans l'ombre de votre solitude, de votre isolement ou de votre vie trop chargée, trop affairée, la fraîcheur et la sourire des fleurs blanches du sous-bois au printemps, parce que personne n'aura à penser à vous, à vous répondre, à vous appeler, à vous sourire, à vous aimer.

Et les mamans qui ont reçu de leurs enfants ce jour-là, ces fleurs des bois, même si elles n'ont pas eu l'aristocratique gerbe du fleuriste, si elles ont su s'y prendre pour s'en faire un joli bouquet, ont dû se trouver bien partagées, et du geste des petits et de l'éclat de perle des blanches corolles.

Vraiment, ces fleurs des bois ont parlé dans l'ombre bien gentiment et c'est un plaisir de vous répéter leurs propos.

Germaine BERNIER

la cuisine canadienne variée et excellente. Elle veut également mordre dans nos "hot-dogs", qui, "s'ils tiennent des hamburgers", dit-elle, "doivent être délicieux".

Depuis son arrivée au pays, Mme Allen a pu suffisamment observer autour d'elle pour pouvoir donner des impressions précises sur ce qu'elle a vu.

Ainsi, elle a réalisé qu'elle voyait le ciel et les couchers de soleil pour la première fois, un spectacle qui se dérobe à ses yeux lorsqu'elle se trouve dans le voisinage des grattes-ciel de la capitale britannique.

Elle vante aussi le bon goût des Canadiennes dans leur mise mais elle ne peut en dire autant des hommes qu'elle blâme d'afficher un tel laisser-aller en compagnie de femmes élégantes. Elle croit par ailleurs que les

Canadiens sont plus royalistes que la plupart des Anglais et ne peut que les condamner de vivre à un rythme aussi effréné.

Mme Allen s'étonne aussi de l'émancipation des adolescentes, qui se maquillent si tôt et des jeunes garçons qui se rendent à leur cours avec leur voiture ou celle de leur père.

Mais si elle tombe d'admiration devant le Canada et ses beautés, elle préfère encore l'existence paisible qu'elle a toujours connue.

PREMIER CHEMIN DE FER

C'est en 1889 que fut inauguré le chemin de fer entre Québec et Sainte-Anne-de-Beaupré. Jusque là les pèlerins, depuis 1558, s'y rendaient, surtout par navire, sur le fleuve St-Laurent.

Programme de sécurité rurale à l'Île-du-Prince-Edouard

Dans l'Île-du-Prince-Edouard, le comité diocésain de premiers secours de la Croix-Rouge a établi un programme de sécurité rurale à la ferme et au foyer, qu'il exécute en collaboration avec le ministère provincial de la santé. Il consiste à présenter une série de films et de détails sur les accidents et à encourager la formation de cercles locaux de sécurité. Une localité de cette province même a organisé son propre programme de sécurité, comportant notamment la distribution dans les foyers d'écriteaux destinés à signaler les causes possibles d'accidents. Hommes, femmes et enfants sont invités à afficher ces avis. Cette seule initiative a amené la suppression de dangers indiqués. Ainsi, on a construit une nouvelle cheminée, on en a nettoyé 12 autres, on s'est mis à ranger les liquides inflammables dans des endroits sûrs et on a installé des dispositifs de sécurité sur un grand nombre de machines. Cette initiative reçoit une large publicité par toute la province et nombre de localités rurales l'imitent et l'adaptent à leurs conditions particulières.

Une bonne nouvelle...

(Suite de la page 4)

Il nous en faut une autre, ou ne va pas très loin sans suffisamment d'argent. Ainsi que le disait Son Eminence le cardinal Léger à un récent dîner H.E.C., il faut, pour qu'une civilisation progresse, que l'argent se transforme en institutions. Et les institutions économiques sont une partie du tableau, peut-être moins noble, mais aussi nécessaire dans leur ordre que les institutions religieuses, sociales ou purement culturelles.

Une institution I

C'est dans ces perspectives qu'est parti le nouveau mouvement pour une banque d'affaires. Il visait à fournir à la population une institution où la diversité des placements assurait une suffisante sécurité pour correspondre à sa mentalité et l'inciter à risquer son argent dans le développement économique proprement dit, au lieu de s'en tenir à des placements en obligations gouvernementales ou municipales de tout repos. Les Chambres de commerce, certains des dirigeants de notre monde des affaires, ont fait leur devoir: ils ont créé et mis à la disposition du public une institution convenablement organisée.

Nos institutions, j'en suis sûr, feront leur devoir et verront à occuper les positions de protection et de contrôle qui leur sont assignées. Le public fera-t-il le sien et risquera-t-il dans la nouvelle entreprise un peu de son argent?

Il ne s'agit pas bien sûr de proclamer que la Corporation d'expansion financière est d'ores et déjà une institution de tout repos, et que quoiqu'on a des économies peut les y enfouir en entier. Il s'agit d'une entreprise qui commence et qui se propose elle-même de prendre un certain nombre de risques pour créer ou soutenir de l'activité économique. Mais d'un autre côté, il est temps que le petit ou le moyen épargnant canadien-français pense à utiliser son argent, non pas seulement dans des perspectives personnelles et sociales d'expansion. D'ailleurs, les régimes d'inflation permanente dans lesquels nous sommes entrés pour quelque temps rendront pour quelque temps encore le placement dit de tout repos, qui conservera sa valeur nominale mais perdra graduellement sa valeur en pouvoir d'achat.

Il peut donc être désirable, ou en tout cas admissible, que l'épargnant s'associe sur une partie de son argent: celle qu'il ne met de côté que pour un temps relativement court et qu'il veut être sûr de retrouver intégrale au moment où il en aura besoin. Mais on peut contester qu'il soit sage pour lui et pour l'avenir de ses enfants de s'associer sur tout son argent, par des placements de tout repos uniquement. Le revenu qu'il en attend dans sa vieillesse pourra en fait s'en trouver réduit de moitié et plus par la hausse des prix. Et en refusant ainsi son argent aux placements d'expansion qui lui vaudraient une plus-value éventuelle tout en permettant au groupe auquel il appartient de garder le contrôle de son expansion économique, il manque à son devoir d'assumer sa part des risques nécessaires pour assurer les progrès de la collectivité dont il est membre.

Dans ces perspectives, tout Canadien français, dans la pleine conscience du risque, d'ailleurs mesuré, qu'il prend, devrait avoir à cœur d'apporter sa contribution et sa participation financière à une entreprise qui a été conçue en pensant à lui, à son désir d'obtenir le maximum possible de sécurité par la diversification des ris-



(Photo Larose)

(Photo Garcia)

Mile Claudette BELANGER, i.l., fille de M. et de Mme Joseph-Paul Belanger, de Magog, et le docteur Jean LESSARD, fils de M. Henri Lessard, décédé, et de Mme Henri Lessard, de Hull, dont le mariage sera béni samedi, le 31 mai, à onze heures, à l'église Saint-Jean-Bosco de Magog.

Aux ateliers de la Croix-Rouge

Les ateliers de travail féminin de la section montrealaise de la Société canadienne de la Croix-Rouge seront fermés pour la saison d'été à partir du 30 mai. Toutes les dames et tous les groupes de dames qui ont des travaux finis sont priés de les rapporter d'ici cette date au siège social de la Société. Les membres qui désirent obtenir du travail pour l'été ont jusqu'à la fin du mois pour se procurer le matériel et les fournitures dont elles ont besoin.

Le Comité offre ses remerciements à toutes les dames bénévoles qui ont si généreusement donné de leur temps pour exécuter les multiples travaux de couture de la Croix-Rouge depuis l'automne dernier.

A l'intention des enfants... et des parents

Alors que la saison de construction bat son plein, parents et professeurs s'inquiètent avec raison des accidents fâcheux que peuvent subir les enfants qui trouvent des détonateurs et s'en font des jouets.

Pour aider à prévenir ce danger, la C-I-L dispose d'un matériel d'information comprenant un nouveau film. Intitulé "Sachez ce que c'est", ce film sonore et en couleurs est d'une durée de cinq minutes, vingt secondes. Il met en vedette des enfants auxquels s'identifieront facilement tous les petits garçons.

Un article de l'Ovale C-I-L sur la sécurité en marge des détonateurs a été réimprimé de façon telle qu'il puisse servir d'affiche ou de sujet de discussion. On peut obtenir des exemplaires de ce dépliant, et emprunter le film sus-mentionné, en s'adressant au Service des Relations extérieures, Canadian Industries Limited, C.P. 10, Montréal.

Des rhumes répétés peuvent signifier une résistance affaiblie, peut-être à cause d'un régime alimentaire déficient. Un régime rationnel aide à éviter le rhume. Les Régimes alimentaires au Canada énumèrent tous les aliments indispensables à la santé.

Lisez et faites lire "Le Devoir"

Plus de confort en portant vos FAUSSES DENTS

Enfin, fin d'ennui avec un dentier trop grand. FASTETH, une poudre éprouvée, que l'on répand sur les dentiers du haut ou du bas, tient ceux-ci solidement pour vous procurer un véritable confort. Non-gommeux, ni glissants, pas de goût de pâte ou de malaise. C'est une poudre alcaline (non acide) qui ne nuit pas. Vérifiez l'odeur de votre dentier. Obtenez FASTETH aujourd'hui à n'importe quel comptoir pharmaceutique.

SEMINAIRE EN DYNAMIQUE DE GROUPE ET TRAVAIL D'EQUIPE

du 5 au 20 août

Les exposés porteront sur les sujets suivants:

Processus de socialisation Discussion de groupe
Formation de groupe Sociogramme et sociodrame
Psychologie des préjugés Clinique des rumeurs

Pour informations et formules d'inscriptions écrire à:

Bernard Mailhot, O.P.,
Centre de Recherches en Relations Humaines,
2765, chemin Ste-Catherine — Montréal 26.

Les inscriptions doivent être faites avant le 1er juin — Le nombre des participants est limité à 32.

Petites annonces du "Devoir"

A VENDRE

Aquarium 20x12x12, avec pied et réchauffeur, accessoires complets, plus poissons tropicaux.
Cage chromée 1ère qualité avec pied.
Tél.: OR. 4-1922 JNO

CAMP A LOUER

A St-Jovite, lac Maskinongé, camp "Moulin Rouge", semaine, tout confort, eau, frigidaire, chaufferie, bois.
CR. 6-5653, après 6 h. p.m. J.N.O.

DIVERS

ASSURANCE - AUTO
12 versements, sans intérêt, Tél.: LA. 6-5559 soir DU. 7-3227. JNO

INSTITUTRICES DEMANDEES

Institutrices demandées pour semestres 5 et 6. M. Mariee DuFort, secrétaire, Commission scolaire de Charlemagne, Cte L'Assommoir, Tél. 453. 21-5-25

LOGEMENTS A LOUER

1255 est. Henri-Bourassa, coin Sacré-Cœur, 3 et 4 pièces, neuf et très moderne. Chauffage central, thermostat dans chaque logement. Entrée dans cuisine, chambre de bain toutes confort, eau chaude à l'année. Intérieur, service complet, hygiène, bon sous-sol. — 575 à 525, disponibles. RA. 1-6178. 2-6-58

OFFRE D'EMPLOI

EMPLOIS REMUNERATEURS. Tous métiers, Canada, lies du Pacifique, E.-U., Amérique du Sud, Transport, etc. Pour formule de demande, écrire Dept 28K National, 1029 Broad Newark, N.-J., E.-U. 20-5-58

TRANSPORT-CAMIONNAGE

ROUSSELLE Transport. Déménagement, ville, campagne et longue distance. Sociétés, écoles, hôpitaux, restaurants. DU. 7-3766 J.N.O. T-3569 Montréal

MONTREAL MOVING & STORAGE

Déménagement. LA. 1-6550. J.N.O.

TARIF

Annonces classées
434 Notre-Dame est
"Le Devoir" - BE. 3361

Communiqués pressés jusqu'à 4 heures la nuit de la publication. ANNONCES ORDINAIRES: Tarif minimum de 60c pour 4 lignes (20 lettres ou espaces) continué à 2 lignes

Relais services services universitaires grand-messes, remerciments pour condoléances, etc. 3 cents le mot minimum \$1.00

Les mots croisés du "Devoir"

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

HORIZONTALEMENT

- 1—Qui rend plus assuré
- 2—Porter en l'air — Décorée
- 3—Note — Se rendra — Fleuve espagnol
- 4—Note — Est débiteur — Romain
- 5—Démembrement de la population
- 6—Allonger
- 7—Guette — Marque l'absence — Personnel
- 8—Adverbe — Vrai
- 9—Famille — Accroche en l'air — Vieillesse
- 10—Va à l'aventure — Erreur grossière
- 11—Qui ont perdu leur calme
- 12—Négation — En selle — Saison

VERTICALEMENT

- 1—Retour de la mort à la vie
- 2—Element dominant — Ville des Pyrénées
- 3—Démonstratif — Souvent dû à la peur — Dans
- 4—Poète latin — Formel
- 5—Cruel empereur romain — Flâne au hasard

Solutions d'hier

- 6—Fruits d'été — Début de glacier
- 7—Future grenouille
- 8—Rôti — Ressource du sous-sol — Absorbée
- 9—Va de part en part — Existence
- 10—Dangereuse quand on la dit de poitrine — Nettoyée
- 12—Pronom — Prénom

PHILATELISTE; EUSEBE; NI — UR — ESSAIM; ATTRAC-TIONS; ASSERMENTE; VEE; SOI — FANER — SA; ARTS — EST; LAC — ET; IRREFLECHI; OINT — AUTEL; CIRER.

Horizontalement:

PENALISATION; HUIT — OR — RI; IS — TACITURNE; LEURS — ET; ABRASIF — IF; TE — CE — LAI; ETRANG-LEUR; SIM — ACTE; SOEUR — CHER; ANNE — IL; TRIS-TESSSE; ATTEND.



Le quatorzième congrès triennal de la Fédération canadienne des femmes universitaires aura lieu à Montréal, pour la première fois, du 15 au 20 août prochain. Le thème en sera: "Les lumières de l'intelligence: une étude de la condition de l'homme dans la littérature mondiale contemporaine". On reconnaît ci-haut quelques membres du comité montréalais d'organisation de ce congrès. Ce sont, dans la première rangée, de gauche à droite: Mme C. Wm. Shearer, déléguée du club de Dorval; Mme Graeme McLean, présidente du "University Women's Club"; Mlle Alice Miller, présidente du comité montréalais d'organisation du congrès; Mme D.-M. Legate, présidente du "McGill Alumnae Society"; Mme Marcel Trahan, présidente du comité de réception. Dans la deuxième rangée, de gauche à droite: Mlle Kathleen B. Farmer, secrétaire; Mlle Suzanne Coallier, trésorière adjointe; Mme W. D. H. Buchanan, présidente du comité des bourses d'études de la Fédération canadienne des femmes universitaires; le Dr Mary Winspear, présidente du comité de publicité de langue anglaise; Mlle Marie-Antoinette Baboyant, présidente du comité de publicité de langue française; Mlle J. Grace Gardner, présidente du comité d'inscription; Mlle Barbara Lax, présidente du comité d'impression des billets.

Télévision

critique de René CHICOINE

Le refuge impossible

C'est Jouvet, je crois, qui établissait la différence entre le comédien qui se transforme au gré de ses rôles et l'acteur qui transforme ses rôles au gré de sa personnalité. En partant de cette définition, on pourrait dire que Gisele Schmidt n'est pas comédienne. Plusieurs fois à la télévision, elle a paru insipide dans des rôles qui ne lui convenaient pas. Dimanche soir, elle se montra grande artiste. En pensant à quelques-uns de ses récents succès, LES GRANDS DÉPARTS à la télévision et LA QUADRATURE DU CERCLE à la scène, on voit bien dans quel sens elle a besoin de s'exprimer. La comédie bouffonne que donne le Théâtre-Club est dans une veine opposée au REFUGE IMPOSSIBLE de Jean Filiault. Il y a pourtant un rapport. Dans les deux cas, madame Schmidt s'extériorise au maximum. Elle n'est pas faite pour les subtilités, elle doit crier sa joie ou sa douleur, ses yeux doivent briller de haine ou d'amour. Elle va tellement loin dans l'expression purement physique qu'elle fait éclater ce qu'un jeu en surface pourrait avoir de superficiel. Elle y apporte une telle force convaincante qu'elle fait disparaître le risque du mauvais goût. Le téléspectateur gardera en mémoire les cris et les gestes de cette femme que le sentiment maternel égare, rend injuste, monstrueusement injuste et cruelle et que pourtant nous aimons malgré nous, sous la double emprise d'un texte nourri et d'une interprétation magistrale. La cruauté n'exprime qu'une grande souffrance et c'est la souffrance qui nous atteint avant tout, nous qui sommes assis dans un fauteuil et pouvons nous permettre cette générosité par la magie de l'art.

Les autres interprètes, sauf un, ont bien secondé Gisele Schmidt. Paul Hébert a un style un peu sec, un peu hautain, qui paraît parfois trop limité. Le fait est qu'au début de la pièce on pouvait se demander si nous n'allions pas voir une interprétation typique malgré l'atmosphère orageuse dans laquelle le mari se trouve plongé des son retour à la maison. Eh bien non! L'acteur est devenu "comédien", le monsieur maître de la scène a extériorisé son émotion. Juste assez pour que se maintienne le contraste nécessaire avec une femme à moitié folle. Dans le rôle de la sœur-muette, Monique Chabot que je ne connaissais pas, a fait preuve d'une sensibilité remarquable que j'aimerais avoir le temps de commenter. Dans le rôle de la voisine, Nini Durand a joué le rôle avec conviction. On ne pourrait pas en dire autant de Yvon Dufour dans le rôle du docteur. Il a joué correctement, sans vraiment prendre part à l'action. De sorte que les explications qu'il doit fournir au père, déjà un peu longues du strict point de vue dramatique, sont devenues agaçantes. Données sur un autre ton, elles auraient pu apporter un répit utile.

L'atmosphère s'établit dès la première scène entre cette femme qui tourne en rond et cette infirme au regard éploré. Une coquetterie inutile toutefois. Devant le miroir, Gisele Schmidt au moment de s'examiner, porte une cigarette à ses lèvres, pour ensuite exhaler la fumée avec force. Le geste surprend par son invraisemblance. On comprend tout de suite après: on donnait ainsi au cameraman l'occasion de photographier la tête réfléchi dans le miroir à travers un nuage de fumée. Il eût fallu avoir le courage de supprimer cette image. Autrement, la mise en scène de Florent Forget colle au texte admirablement. Les personnages sont toujours photographiés de près parce qu'il s'agit d'un drame psychologique. Les reculs occasionnels n'en deviennent que plus éloquentes. Une scène expressive nous fit voir la sœur-muette tout au bout de la pièce. Elle doit franchir celle-ci dans toute sa longueur afin de venir dérober une photographie de l'enfant. Cette distance indique le rôle qu'elle devient symbole de l'amour que la jeune fille porte à l'enfant qui va mourir.

Il n'est pas facile de juger objectivement le Refuge impossible de Jean Filiault. L'homme et la femme moralement inquiets parce que leur enfant n'est pas viable, la femme qui a deviné l'amour de la sœur-muette pour son mari; le mari lié par la promesse à sa mère mourante de garder auprès de lui cette enfant adoptée; la mort du petit enfant suivie de la déclaration et de la fuite de l'infirme; autant d'éléments propres à susciter un malentendu. La simple énumération des éléments de l'affabulation n'est-elle pas suffisante pour faire crier au mélodrame? Il est sûr que la maladie et la mort de l'enfant représentent un grave danger. Comment distinguer entre ce qui s'appellerait l'émotion et la tête vive couverte d'une part, et de l'autre, l'émotion du sang? Tout peut et toute mère pouvait se substituer aux personnes principales pour des raisons qui n'avaient rien à voir avec l'art. (Il eût fallu lire le roman au préalable, le mot ne bouleversant pas de la même façon que le cri.) Certains éléments de ce texte fourni ont, cependant, une portée plus générale: le mur qui se dresse un jour ou l'autre entre un homme et une femme, la jalousie de la femme, l'instinctive mais sûre nécessité de vivre le quotidien, l'incapacité de l'homme qui n'a pas voulu reconnaître un amour illicite.

Une autre chose est sûre. C'est que le style transpose la situation. Le drame se situe sur un plan tel qu'on accepte des phrases littéraires comme celle-ci: Mes jambes sont pesantes comme des pierres mais mon cœur est léger. C'est sans doute pour cette raison que les scrupules qui viennent à l'esprit au moment d'évaluer l'œuvre ne nous assaillent pas à l'audition même. On suit ce débat psychologique avec un intérêt passionné, chacun des trois personnages nous pénètre de sa souffrance.

Il se peut qu'un jeune homme libre comme l'oiseau sur la branche éprouve un peu d'indifférence devant une œuvre de ce genre que pour ma part, j'ai trouvée émouvante.

Gazette artistique

22 mai, Cinéma 16, Auditorium St-Laurent. "Les Misérables" de Kenji Misoguchi. 1953.

23 septembre, Société des Concerts de Montréal. Récital du soprano Leonie Rysanek.

Expositions

Dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville, du 26 au 30 mai, peintures exécutées par des employés municipaux.

RESTAURANT HELENE DE CHAMPLAIN. Exposition de René Richard du 8 au 28 mai.

HALL DU THEATRE CLUB, exposition de Jacqueline Valenti, 1855 St-Luc.

ECOLE DES BEAUX-ARTS, 125 Sherbrooke O., exposition "Painters Eleven" du 3 au 21 mai.

GALERIE MONIQUE DE GROOTE, 1540 Crescent, Première exposition au Canada de gouaches de Henri Edouard du 7 au 21 mai.

GALERIE WASHINGTON, peintures chinoises et peintures miniatures de Fang Chao Ling.

Château de Ramezay, exposition permanente de 10h. à 5h. p.m. (dimanche de 2h. à 5h. p.m.).

Cin-Club, le jeudi soir, à l'immuable-Concept.

Cin-Club "Cinéma 16", Auditorium des philosophes, Collège St-Laurent, UN-1-289 (voir programme dans la gazette).

Cin-Club, le samedi soir, à l'Université de Montréal.

AU CENTRE SOCIAL DE L'UNIVERSITE MONTREAL, exposition de céramiques de Gilles Derron et de peintures de Michel LeBlanc jusqu'au mois de mai.

GALERIE AGNES LEFORT, 1504 Ouest, Sherbrooke, Exposition de peintures de Bordeaux, du 26 mai au 7 juin.

Sur scène

RIDEAU-VERT (à l'Anjou): Les caprices de Marianne, de Musset.

THEATRE CLUB: "La quadrature du cercle" de Valentin Kataïeff, mise en scène de Jean Dost. Au Studio, 1338 rue St-Luc. Relâche lundi. Samedi à 7 h. et 9 h. 30.

GESU, du 18 au 23 mai, "L'Amour fou" de Roussin avec Olivetti Thibault, Roger Garneau et André Fouchier. M. en sc. de Guy Beaulieu.

FESTIVAL B-E-L: "Le bal des voleurs", "Poi de carotte", "La Marguerite", "Le testament du tueur" et "Le club des canotiers".

COMEDIE CANADIENNE, "Quand la maison sera courbée" de Roger Sinclair.

Cinéma

ST-DENIS: La cage aux repenties: 11.50 - 3.25 - 8.36 - 10.09. Bertrand Cour de Lion: 1.29 - 3.02.

BLOU: Bertrand Cour de Lion: 1.25 - 3.28 - 6.41 - 10.14. La cage aux repenties: 1.29 - 3.02 - 8.36.

PIGALLE: Il n'y a pas de plus grand amour: 12.30, 3.45, 6.40, 10.10. Printemps à Paris: 2.02, 5.17, 8.32.

PARIS: Comme un cheveu sur la soupe: 11.42 - 1.47 - 3.52 - 5.57.

CHAMPLAIN et CREMAZIE: La colline de l'adieu: 12, 3.33, 7.06, 10.30.

CANADIEN et PLAZA: Mariage blanc: 12, 3.20, 6.40, 10.

Le Congrès des belles-mères: 2.40.

IMPERIAL: The Seven Wonders of the World: lundi, mardi, jeudi et vendredi: 8.40; mercredi et samedi: 2 et 8.40; dimanche: 2.40.

SNOWDON, EMPRESS, SEVILLE, PAPINEAU et RIVOLI: Count Five and Die: 12.30, 3.45, 6.45, 9.45.

AMBUUSH at Cimarron Pass: 2.25, 5.20, 8.20.

STRAND: Count Five and Die: 12, 3.20, 6.40, 10.

AMBUUSH at Cimarron Pass: 2.25, 5.20, 8.20.

AVON: The Naked Truth: 2.50, 6.15, 9.35.

Miracle in Soho: 1.10, 4.20, 8.00.

CHATEAU: Porte des Lilas: 2.45, 6.10, 9.40.

La femme apache: 1.10, 4.40, 8.05.

FRANCAIS: Porte des Lilas: 12.05, 3.15, 6.30, 9.45.

La femme Apache: 1.50, 5.00, 8.15.

OUTREMENT: Porte des Lilas: 1.35, 3.55, 6.45, 9.45.

Cette mer qui nous entoure: 3.05, 5.55, 8.45.

CANADIEN: Porte des Lilas: 2.55, 6.25, 10.00.

Le Cercle Infernal: 1.15, 4.50, 8.15.

AVENUE: Lucky Jim: 1.00, 3.00, 5.10, 7.25, 9.35.

ALOUETTE: South Pacific: 8.30, 11.45, 1.45, 4.45, 7.45, 10.45.

KENT: Snow White and the Seven Dwarfs: 10.40, 12.55, 3.10, 5.25, 7.40, 9.55.

ORPHEUM: The Beast of Budapest: 1.35, 2.45, 4.55, 7.20, 9.55.

The Bride and the Beast: 10.10, 12.20, 2.30, 4.40, 6.50, 9.00.

Lisez et faites lire "Le Devoir"

Théâtre - Cinéma - Beaux-Arts

Une école nationale d'art dramatique au pays

HALIFAX. — M. Michel Saint-Denis, metteur en scène français bien connu, a révélé samedi qu'on lui avait demandé plusieurs fois de créer une école nationale d'art dramatique au Canada.

D'après ce qu'il a déclaré cependant il semble qu'on ne se soit pas adressé à lui directement. "Je suis naturellement prêt à répondre à toute proposition, mais pour le moment je ne suis intéressé qu'à donner des conseils sur ce qu'on devrait faire", a-t-il dit.

M. Saint-Denis, qui a assisté au festival d'art dramatique du Canada à Halifax la semaine dernière, a refusé de citer les noms de ceux qui lui avaient fait des propositions. C'est au cours d'un banquet, vendredi dernier, qu'il a fait allusion à cette question. D'après lui, le théâtre canadien a besoin d'une école pour former des acteurs, des metteurs en scène et des étudiants. "Non pas le fait d'avoir une école... c'est une sincérité. Comme je suis ici au Canada, j'aimerais donner des conseils".

Pas d'argent

Mme D. W. McGibbon de Toronto, présidente du festival d'art dramatique du Canada, a déclaré alors que les organisations de ce festival ont toujours été en faveur de la création d'une école de ce genre.

"Mais nous n'avons que des idées et pas d'argent" a-t-elle ajouté. La seule chose que

peuvent faire les organisateurs du festival c'est de "passer en revue la situation, étudier les propositions présentées et faire tout ce qu'ils peuvent pour les faire aboutir".

M. Saint-Denis est le fondateur de la Compagnie des quinze à Paris, de la London Theatre School et du Old Vic Drama Theatre à Londres. Il a déjà dirigé sir John Gielgud, sir Lawrence Olivier, dame Peggy Ashcroft et d'autres acteurs de premier plan.

Dernièrement, il a terminé son contrat de cinq ans avec le Centre dramatique de l'est qu'il a fondé à Strasbourg en France.

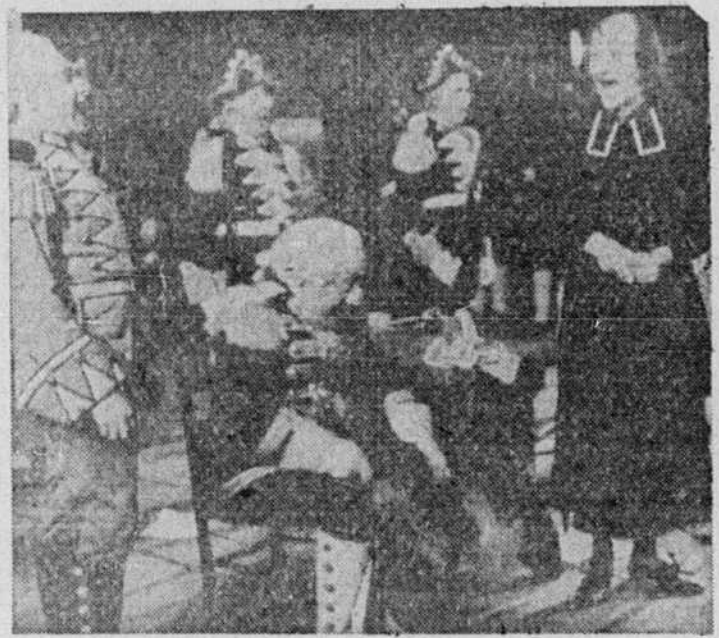
Il est actuellement en visite au Canada et aux Etats-Unis sous les auspices de l'école de musique Julliard et de la Fondation Rockefeller.

Grand prix de Cannes à un film russe

Les 11 membres du jury du festival international du film ont accordé dimanche le grand prix au film soviétique "Lorsque les cigognes passent". Trente pays ont participé au concours.

Le Barbier de Séville avec le Metropolitan

C'est par une représentation allègre et colorée du "Barbier de Séville" de Rossini que la fameuse troupe du Metropolitan Opera de New-York ouvrira le dimanche soir, 1er juin la série de ses quatre représentations à l'Amphithéâtre du Forum à Montréal. L'œuvre n'a guère besoin de présentation car elle est archiconnue et rencontre toujours chez les amateurs d'opéra de toutes les villes du monde l'accueil le plus chaleureux.



Ce qui frappe surtout dans "LE BARBIER DE SEVILLE" tel que le présentera le Metropolitan à Montréal, c'est la grande qualité des voix. On ne peut chanter "LE BARBIER" avec des voix secondaires car vocalement tous les rôles sont importants. A ce point de vue, il faut convenir que la troupe newyorkaise nous offre ce qu'elle a de mieux.

Le rôle principal, celui de l'espégle et tondre Rossini, sera chanté par le soprano coloratura Roberta Peters, de New-York, une des plus remarquables chanteuses américaines du moment. Mlle Peters est en grande demande partout dans le monde, aussi bien en Europe (surtout en Italie) qu'aux Etats-Unis, pour chanter les héroïnes aux

voix angéliques des opéras de Rossini, Donizetti et Mozart. Avec Mlle Peters, nous aurons la vraie Rossini du Metropolitan, celle que tous les critiques ont applaudie dans ce rôle depuis quelques années. La voix de Mlle Peters est d'une grande beauté et d'un style impeccable dans l'opéra buffa.

Le comte Almaviva sera chanté par le splendide ténor italien Cesare Valletti que Canadian Concerts & Artists présentent en récital avec succès, il y a deux ans. Valletti est reconnu comme un des meilleurs ténors légers aux Etats-Unis et c'est un ancien soliste des maisons lyriques italiennes.

Le rôle de Figaro nous vaudra encore une fois l'extrême plaisir d'entendre le populaire baryton Robert Merrill, qui les Montréalais affectionnent et qui chanta l'an dernier le Germont de "La Traviata". Enfin le quatrième grand rôle de l'opéra, celui du Docteur Bartolo sera confié à la magnifique basse italienne Fernando Corena, l'une des voix de basse les plus splendides au monde.

Aux côtés de ces grands artistes, on entendra la basse Giorgio Tozzi, anciennement de La Scala de Milan dans le rôle de Don Basile, Margaret Roggero en Berta, Alessio de Paolo (le sergent), George Cehanovsky (Fiorillo) et Rudolf Mayredt (Ambrasio). Le chef d'orchestre sera Max Rudolf, les décors et costumes étant de Eugene Bowman. La mise en scène est signée Cyril Ritchard, populaire acteur comique de la télévision américaine.

Les autres spectacles offerts par la troupe à Montréal, seront "Madame Butterfly" - lundi 2 juin, "FAUST" - mardi 3 et "AIDA" - mercredi 4 juin. (Communiqué)

"Promotion de la Couronne d'Or"

Jeudi, le 22 mai aura lieu au réseau français de la télévision, l'avant-dernière émission des semi-finales de "La Couronne d'Or". Les concurrents viendront de Montréal et de Québec. Au programme du 22 mai se présenteront les concurrents de la catégorie des instrumentistes classiques et des chanteurs populaires.

Les instrumentistes classiques et les pianistes ANN McCahey et André Savio, tenteront de se classer en finale. La Catégorie des chanteurs populaires comprendra les Arpèges, les



Mitzi Gaynor, la jeune infirmière qui tombe en amour avec un riche propriétaire de plantation sur une petite île déserte du sud du Pacifique durant le deuxième conflit mondial. Ce thème est celui du film présentement à l'affiche au théâtre Alouette.

Festival de Cannes à la télévision

Etant donné l'intérêt exceptionnel que suscite chaque année le Festival de Cannes chez tous les cinéastes canadiens, il est probable que les téléspectateurs accueilleront avec plaisir la présentation d'un reportage spécial sur le festival de cette année. Ce reportage sera présenté à la télévision vendredi 23 mai de 11 h. 15 à 11 h. 45 du soir, soit juste avant le long métrage du vendredi soir.

Le public moscovite s'étonne de l'absence d'écrivains parmi les lauréats des prix Lénine

MOSCOU. — Comme le Monde l'a annoncé, les savants ont été largement récompensés dans la distribution des prix Lénine cette année: dix exploits scientifiques, six dans le domaine de la technique, ont été couronnés. Il est significatif que le premier prix ait été décerné au groupe de douze savants dirigé par l'académicien Artimovitch, qui mène à l'Institut de l'énergie atomique de l'Académie des sciences les recherches sur la domestication de l'énergie thermonucléaire. Les membres du jury ont ainsi tenu à rappeler que les Britanniques n'étaient pas les seuls à obtenir des résultats dans la course à l'énergie gratuite.

On relève cependant l'absence, au palmarès du professeur Wexler, auteur du fameux synchronostrophon du laboratoire de Doubo autour duquel, pourtant, une très large publicité avait été faite l'an dernier. Sans doute la concurrence était-elle très rude parmi les cent quarante-sept candidatures.

Mais la grande surprise a été la décision du jury dans le domaine littéraire et artistique, où quatre seulement des huit prix prévus ont été décernés malgré les qualités largement vantées des trente-quatre "chefs-d'œuvre" autorisés à se présenter après une sévère sélection. (Les couronnés sont, rappelés-le, le compositeur Chostakovitch, en sculpture de Leungard, et deux metteurs en scène.)

Mais pas une seule des cinq œuvres littéraires présentées,

aucun des cinq films, pas une seule toile, n'ont été jugés dignes de la haute récompense. L'affaire a fait d'autant plus sensation que l'on comptait parmi les candidats un certain nombre de célébrités: l'écrivain Michel Choklovich, qui, avec son récit, Destinée d'homme, n'a pas eu de chance que ses collègues, et cela malgré la préférence d'un autre écrivain, Nicolas Tikhonov, à la présidence du jury; le peintre Vladimir Seïfov, à qui le tableau Lénine proclamant le pouvoir des Soviets avait valu le prix Staline en 1948, et qui aurait bien voulu recommencer avec ses toiles de la même veine; le Dacret sur la paix et le Décret sur la terre.

Enfin plusieurs des films présentés semblaient devoir être récompensés sans discussion. Signifions notamment le Don paisible, adaptation en trois épisodes du grand roman de Choklovich (aux dernières nouvelles, le troisième épisode de ce film venant seulement de sortir, l'ensemble de l'œuvre serait reporté au concours de l'année prochaine). Quand passent les cigognes, film très intéressant et objectif sur la vie à l'arrière du front pendant la guerre. Et même un dessin animé tout à fait de circonstance et au surplus fort bien fait sur les avantages de la culture du maïs. Des merveilles!

La encore l'extrême sévérité du jury a causé une très grande surprise. Les protestations ne se sont pas fait attendre. Deux jours après la publication des résultats la Pravda donnait le ton en publiant en bonne page une longue lettre d'un groupe d'ouvriers de l'usine de choc Faucille et Marteau, exprimant leur "grande amertume". En même temps la Litteratournaia Gazeta "posait tout clairement la question au jury: "Que s'est-il passé, chers camarades? Etes-vous vraiment satisfaits vous-mêmes de votre travail? Comment se fait-il que le comité n'ait pas réfléchi au fait que l'année 1957 n'a pas été une année comme les autres, mais celle du quarantième anniversaire du pouvoir soviétique et que les travailleurs de la littérature et de l'art ont apporté en cadeau au peuple, pour cette grande date, leurs meilleures œuvres?"

Et le journal de se référer à la grande exposition de peinture soviétique, qui vient de fermer ses portes à Moscou, exposition qui déchaîna pendant quatre mois un concert inégal de louanges chez tous les tenants du "réalisme socialiste" mais suscita chez les autres, il faut bien le dire, des commentaires consternés.

Les choses en sont là pour l'instant, mais il est probable que, le signal étant donné, les protesta-

Ronald Colman n'est plus

Ronald Colman, qui fut longtemps un des noms les plus prestigieux du monde du cinéma n'est plus. Ce suave créateur de plus d'une douzaine de personnages mémorables, est mort hier, 24 heures après avoir été admis à l'hôpital pour une infection pulmonaire. Le célèbre acteur était âgé de 67 ans.

L'acteur britannique, une vedette depuis 1922, avait été opéré pour les poumons il y a environ un an, et sa santé depuis était restée en piètre condition.

Colman, qui s'était mérité un Oscar en 1948 pour son étonnante création d'un acteur shakespearien dans "A Double Life" fut également la vedette de films mémorables tels que: "Lost Horizon", "Random Harvest", "A Tale of Two Cities" et "The Late George Arpley."

Un grand travailleur avec des goûts bien définis, Ronald Colman choisissait ses rôles avec beaucoup de minutie, ce qui explique qu'il ne tournait pas plus d'un film par an. Après avoir remporté l'Oscar tant convoité en 1948 pour "A Double Life", il est demeuré inexplicable que Colman connut tant de difficultés par la suite, car au cours des six années qui suivirent il ne joua que dans un film, qui d'ailleurs fut médiocre, en l'occurrence: "Champagne for Caesar".

Colman naquit dans le Surrey, à Richmond-on-Thames exactement, de parents écossais en 1891. Son père était importateur dans la soie.

Après avoir servi dans les rangs de l'armée britannique au cours de la première grande guerre mondiale, Colman fit ses débuts sur la scène à Londres avec des succès bien relatifs et décida alors de venir en Amérique en 1920.

Un grand travailleur avec des goûts bien définis, Ronald Colman choisissait ses rôles avec beaucoup de minutie, ce qui explique qu'il ne tournait pas plus d'un film par an. Après avoir remporté l'Oscar tant convoité en 1948 pour "A Double Life", il est demeuré inexplicable que Colman connut tant de difficultés par la suite, car au cours des six années qui suivirent il ne joua que dans un film, qui d'ailleurs fut médiocre, en l'occurrence: "Champagne for Caesar".

Colman n'apporta cependant pas trop d'importance à ce brusque changement dans sa carrière car précédemment il avait accumulé durant de nombreuses années le chiffre enviable de \$200,000 de recettes annuelles.

Ce fut la télévision, comme pour tant d'autres, qui lui permit de s'exprimer à nouveau. Avec sa femme, il tourna une série intitulée "Halls of Ivy", une adaptation d'un grand succès de la radio qu'il avait créé antérieurement.

Son dernier film à Hollywood fut tourné en 1956: "The Story on Mankind".

Avec Ronald Colman, disparaît un grand monsieur qu'Hollywood pourra difficilement remplacer.

Programme de radio

CBF

10.00—Fémina
Interview de Mme Marcelle Rissler. Sujet: "Les opéras de Paris".
12.30—Le Réveil Rural.
13.00—Patricia Potras et ses chansons.
2.15—Le Courrier de Radio-Parents.
Avec Marcelle Barthe. — Lucette Beauchemin: vivre avec élégance.
3.57—Radio-Journal.
4.00—Chiffre d'œuvre de la musique.
4.30—20 en 20 en 20 minutes (Fauré): Le Trio Pasquier. — Sonate pour flûte et piano (Wolfgang Teuchner): Jacques Castagner et Roger Boutry.
8.00—Les auteurs anciens.
"Vieilles" Texte de Pierre Sautier.
Janine Bessière, Lise Moreau, René Salvator-Carla, Pierre Boucher, Jean Brousseau.
8.30—Concerts symphoniques.
9.30—Revue des arts et des lettres.
10.00—Lecture de chevet.
Revue de l'Actualité et commentaires.
10.30—Lecture de chevet.
Le cousin Pons (Honoré de Balzac). Lecteur: François Rozet.
11.00—Radio-Journal.
11.30—Destination inconnue.
11.57—Radio-Journal.

CKAC

12.30—La clinique du cœur.
Père Desmarais.
1.00—Les nouvelles.
2.45—Actualités féminines.
2.50—Saint-Antoine et les malades.
4.30—Radio Sacré-Cœur.
5.30—Les événements et les hommes.
6.40—Ici Jean-Louis Gagnon.
7.00—La croisée du rosier.
7.15—La clinique du cœur.
7.45—Le magazine rural.
8.40—Les carabins en onde.
9.00—Les heures musicales.
10.30—La revue française.
10.45—La revue des nouvelles.
10.55—Ici Jean-Louis Gagnon.

Theatre du Rideau Vert

CE SOIR: 9 heures jusqu'à 31 mai

"Les CAPRICES de MARIANNE"

Comédie d'ALFRED de MUSSET

A L'ANJOU UN. 6-6122

Billet d'étudiants tous les soirs

Reservez vos sièges par la poste ou au guichet maintenant

SOIRÉES

Lundi au vendredi à 8h.30

Mardi à 8h.30

Mercr. sam. et dim. 2h.30

Dimanche à 2h.30

MATINÉES

Mercr. sam. et dim. 2h.30

Dimanche à 2h.30

ALOUETTE

ST. CATHERINE & RIVER - UN. 1-2827

LOEWS

4 SEM.

AREWELL TO ARMS

ROCK JENNIFER VITTO HUDSON - JONES - DE SICA

CINEMASCOPE Color

PALACE

DEBORAH KERR DAVID NIVEN

JEAN SEBERG MYLENE DEMONGEOT

BONJOUR TRISTESSE

GODFREY HORNE JULIETTE

Il ne faut plus que la moitié porte **tout** le fardeau

— 50% —

des lecteurs du Devoir sont des abonnés. Nous avons leurs noms sur des listes et pouvons les atteindre facilement par lettre ou autrement.

— 50% —

des lecteurs du Devoir achètent chaque matin leur journal au kiosque à journaux. Pour nous ce sont des inconnus, des lecteurs anonymes.

Nous écrivons régulièrement à nos abonnés. Nous les harcelons de demandes

Nous n'avons pas d'autre moyen d'atteindre nos lecteurs anonymes que le journal.

LA CONSÉQUENCE C'EST QUE
NOS ABONNÉS PORTENT PRESQUE TOUT LE FARDEAU

AUJOURD'HUI NOUS FAISONS APPEL À L'AUTRE
50%

- Si vous n'avez jamais reçu de lettre des Amis du Devoir
- Si vous êtes un lecteur anonyme

alors cette annonce vous est destinée

Le Devoir a besoin d'argent pour continuer à jouer son rôle. **"Il est plus nécessaire que jamais",**
déclare le chanoine Groulx

UTILISEZ LA FORMULE DE CHEQUE CI-DESSOUS



DATE 19	
BANQUE	Succursale
PAYEZ A L'ORDRE DES AMIS DU DEVOIR	
LA SOMME DE	DOLLARS
No. DE COMPTE	Signature
Adresse	

Envoyez votre contribution à l'adresse suivante :

Les Amis du Devoir

434 est, rue Notre-Dame, Montréal

L'ETRE D'OTTAWA

L'accord du NORAD: les Canadiens sont placés devant le fait accompli

On déplore la confusion des dispositions de l'accord déposé hier aux Communes

par Clément BROWN
correspondant parlementaire du DEVOIR

OTTAWA. — Les Canadiens comprennent difficilement que leur gouvernement n'ait pas préalablement soumis au Parlement les dispositions du NORAD (Défense aérienne du Nord) puisque ce traité implique, non seulement la coopération des avions canadiens et américains mais leur "intégration" même. Le geste s'imposait d'autant plus que les Canadiens, pour des raisons de sécurité, ne pourront connaître les modalités d'application de l'accord. Le peuple canadien se trouve donc placé devant un fait accompli, lié par une entente de caractère militaire sur laquelle ses représentants n'ont aucun contrôle.

Le ministre des Affaires extérieures, M. Sidney Smith, a exposé que le gouvernement s'était cru dispensé de soumettre préalablement le principe de l'accord au Parlement parce que, à ses yeux, le NORAD n'est que l'extension du traité de l'OTAN. Dans ces conditions, on se demande pourquoi le commandement du NORAD n'a pas été formellement rattaché à celui de l'OTAN.

Personne, naturellement, ne s'oppose au principe même de l'accord, en vertu duquel les

extension du commandement de l'OTAN. Mais, d'autre part, le ministre des Affaires extérieures néglige de placer le commandement unifié de Co-Commandement des Forces de l'OTAN, ce qui serait dans la logique des choses.

De plus, le commandement du NORAD est lui-même placé sous la juridiction des deux états-majors — celui du Canada et celui des Etats-Unis. Ceux-ci, en retour, ont à répondre à leurs gouvernements respectifs. Il s'ensuit que les modalités du NORAD seraient extrêmement difficiles et longues, si l'on veut se plier aux conditions exposées par le ministre. D'autre part, il est facile de penser que les approbations préalables seront extrêmement simplifiées, en cas d'alerte, et que comme toute, le commandement du NORAD sera investi de pouvoirs vraiment exceptionnels. Si l'on avait intégré le NORAD à l'OTAN, nous aurions une garantie de plus que les forces aériennes canado-américaines ne seront pas un simple jouet entre les mains de militaires, dont la majorité sont des étrangers.

Il est vrai que, par mesure de précaution, le commandement suprême sera composé d'officiers des deux pays intéressés, le Canada fournissant le commandant en second mais, dans le contexte politique, ce hochet ne suffit pas à calmer les appréhensions de ceux qui croient encore à la suprématie du politique en matière de défense.

Somme toute, le gouvernement Diefenbaker nous engage dans un pacte de défense contre lequel on ne peut en principe, poser de fortes objections. Mais les dispositions mêmes du traité du Nord sont extrêmement confuses, ses modalités d'application cachées (et pour cause) mais le commandement du Nord jouit d'une autonomie peu compatible avec le caractère universel et collatéral de la défense occidentale.

Fort inutilement, le ministre des Affaires extérieures suscite un débat et prête le flanc à des critiques qu'il aurait pu éviter. En mettant le Parlement canadien dans les confidences et en rattachant le NORAD à l'OTAN, le gouvernement aurait été plus sage et il aurait calmé les appréhensions des Canadiens contre la toute-puissance attribuée à l'officier américain chargé de commander nos forces aériennes unifiées et intégrées.

Commentant l'accord du NORAD, M. Dave McIntosh, chroniqueur militaire et rédacteur politique de la Presse Canadienne, écrivait hier soir ce qui suit: "Le nouvel accord canado-américain sur la défense aérienne du

Le PSD: le Canada...

(Suite de la 1ère page)

Elles pourront être modifiées par voie d'accord entre le comité canadien des chefs d'état-major et l'état-major interarmes des Etats-Unis, avec l'approbation de la haute autorité compétente et pourvu que les changements soient en harmonie avec les principes énoncés ci-dessus;

13) Le financement des dépenses relatives au fonctionnement du commandement du NORAD fera l'objet d'un accord entre les organismes compétents des deux gouvernements;

14) Le commandement du NORAD sera maintenu en fonction pendant dix ans ou pendant une période moindre dont les deux pays pourront convenir;

15) Les termes de l'accord pourront être révisés sur demande de l'un ou l'autre des deux pays concernés;

16) L'accord de l'OTAN du 19 juin 1951, au sujet du statut des forces des pays signataires, s'appliquera en l'occurrence;

17) Les modalités d'application du présent accord ne seront pas divulguées à cause des intérêts supérieurs de la sécurité nationale des deux pays;

18) Le projet du NORAD ne sera pas soumis à l'approbation des parlements concernés parce qu'il est considéré comme une extension et une prolongation du traité de l'OTAN.

Les troupes...

(Suite de la 1ère page)

tre les partis gouvernementaux et l'opposition, ont totalement échoué.

Huit autres bombes ont éclaté dans la capitale hier mais elles n'ont causé que des dégâts minimes. La police reste sur les dents et poursuit ses rafles dans les divers quartiers de la ville. Le cabinet a décidé de rappeler certaines classes de réservistes afin de renforcer l'armée régulière forte de 9 à 10,000 hommes.

La plupart des autres villes libanaises ont été relativement paisibles, hier; on a toutefois rapporté des accrochages à Sidon, dans le sud et dans la région montagneuse de Chouf, au centre du pays. Hier également, sont arrivées de nouvelles cargaisons d'armes légères et quelques tanks, expédiés par les Etats-Unis.

Deux résolutions...

(Suite de la page 3)

A l'issue du congrès on procéda à l'élection des nouveaux officiers du Conseil d'Etat.

Tous les membres sortants ont été réélus. M. Martin Forest,

continent nord-américain constitue l'un des documents les plus vagues de ces dernières années.

"S'il est destiné à jeter la confusion chez les Russes à propos des plans de défense de l'Amérique du Nord, le but est merveilleusement atteint. Le fait est que personne n'y comprend rien."

Commentant l'accord du NORAD, M. Dave McIntosh, chroniqueur militaire et rédacteur politique de la Presse Canadienne, écrivait hier soir ce qui suit: "Le nouvel accord canado-américain sur la défense aérienne du

S'adresser à:
787 est, MT-ROYAL, Montréal — LA. 6-6611

LAC NATUREL PRIVE
A VENDRE

Dans les Laurentides, 8 milles d'autoroute, 35 milles de Montréal, 200 arpents, 21 chalets, un de 75 x 35 avec salle de danse et scène; peut être converti, hôtel, motel ou colonie vacances ou subdivisé. Pêche à la truite, chasse au chevreuil. Conditions faciles.

S'adresser à:
787 est, MT-ROYAL, Montréal — LA. 6-6611

OU EN ALUMINIUM

DIVISIONS EN BOIS

directement du manufacturier!

• Finition anodisée, naturelle ou de couleurs; • Amovibles, sections faciles à transporter; • Mouluration et supports en aluminium profilé; • Partie pleine 1 1/4" finie des deux côtés, avec centre acoustique; • Plinthe en caoutchouc (Cove base); • Verre clair ou à motif; • Quincaillerie de choix; • Hauteur désirée, 5', 7' ou plus; • Finition permanent; • Aucun entretien; • Rigides, ne gondolent pas; • Apparence distinguée.

BOIS AU CHOIX, FINITION A LA LAQUE

MBELANGER LTD

6555 CHRISTOPHE COLOMB CR4-7759

MBELANGER LTD

6555, CHRISTOPHE-COLOMB — CR. 4-7759

MBELANGER LTD

6555, CHRISTOPHE-COLOMB — CR. 4-7759

MBELANGER LTD

6555, CHRISTOPHE-COLOMB — CR. 4-7759

MBELANGER LTD

6555, CHRISTOPHE-COLOMB — CR. 4-7759

MBELANGER LTD

6555, CHRISTOPHE-COLOMB — CR. 4-7759

MBELANGER LTD

6555, CHRISTOPHE-COLOMB — CR. 4-7759

MBELANGER LTD

6555, CHRISTOPHE-COLOMB — CR. 4-7759

La conférence...

(Suite de la 1ère page)

rier américain d'automobile qui empêcha la filiale canadienne de cette société de vendre des automobiles à la Chine communiste. Par une déclaration politique, ou par des mesures législatives, a-t-il dit, le Canada se doit d'indiquer ses voisins du sud qu'il est maître de sa destinée, ainsi que de sa politique économique et internationale.

Suggestion de M. Pigeon

Le nouveau député de Joliette-L'Assomption-Montcalm, M. L.-J. Pigeon, a suggéré hier que la Commission nationale des monuments et lieux historiques appose une plaque commémorative au frontispice du Collège L'Assomption, qui célèbre cette année le 125^e anniversaire de sa fondation. L'institution compte, parmi ses anciens élèves, un ancien premier ministre du Canada, sir Wilfrid Laurier. M. Pigeon a aussi signalé le fait que le séminaire de Joliette, est aussi une institution centenaire. Celui-ci est dirigé par les Cleres de Saint-Viateur tandis que le Collège L'Assomption est sous la direction de prêtres séculiers.

M. Pigeon a aussi demandé au gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour lutter contre la littérature pour l'adulte.

Québec: prix de soutien pour les produits de l'érable

Le nouveau député libéral de la Beauce, M. Jean-Paul Racine, a dit hier aux Communes que les électeurs de son comté ont

été déçu de constater que le gouvernement n'a pas établi un prix de soutien pour les produits de l'érable comme l'avait promis son adversaire conservateur aux dernières élections. M. Racine a déclaré qu'un prix minimum de 30 cents la livre devrait être fixé si on veut que les cultivateurs de la Beauce puissent réaliser un profit raisonnable sur la vente des produits de l'érable.

La Commission des transports du Canada demande un

STATISTICIEN

ETUDE DES PRIX DE REVIENT DU TRANSPORT

\$6,360 - \$7,320

Le statisticien choisi devra faire l'analyse du coût de l'exploitation ferroviaire et des recettes, consignés suivant un système de classification uniforme des comptes.

Si vous possédez un grade universitaire et une formation en statistique, vous pouvez obtenir de plus amples détails en écrivant à la

Commission du Service Civil, Ottawa

Prière de mentionner le numéro de concours 58-2305

AVANT D'ACHETER UN PETIT TRACTEUR

Voyez le Puissant GRAVELY 5 C.V.

A trois vitesses 2 avant, 1 arrière.

La charrue rotative GRAVELY fait un labour et hersage parfaits en UNE seule opération.

23 ACCESSOIRES pour travaux à l'année

Venez, écrivez ou téléphonez pour démonstration ou circulaire.

(75) Tél. MU. 1-1615

W.H. PERRON & CIE

515 BOUL. LABELLE, L'ARBOIS A PLOUETTE, P.Q. (MONTREAL)

Aidez les mains qui guérissent

DANS ces mains habiles et délicates se nouent le destin de ceux que vous aimez... des mains qui travaillent à toute heure... des mains qui secourent autrui... des mains qui aident... et guérissent.

Pour maintenir le bon rendement et avoir un personnel, un équipement et des services à l'avant-garde des recherches et des progrès médicaux, ces 5 hôpitaux — Royal Victoria Hospital, The Montreal Children's Hospital, The Montreal General Hospital, Royal Edward Laurentian Hospital, Alexandra Hospital — ont besoin de \$12,000,000 pour des constructions qui s'avèrent essentielles et pour payer les services donnés aux pauvres.

Derrière ces mains qui guérissent, il y a une multitude de soins médicaux et de services, se combinant ensemble dans les 5 grands hôpitaux du Joint Hospital Fund (fonds conjoint des hôpitaux) pour donner aux Montréalais un vaste service humanitaire pour la sauvegarde des vies humaines, sans regard de la religion, de la langue, de la couleur ou de la race.

C'est maintenant que les mains qui guérissent ont besoin d'aide.

Votre aide faite maintenant aidera la communauté entière.

DONNEZ GENEREUSEMENT

Rappelez-vous — vous vous aidez vous-même quand vous aidez les mains qui guérissent.

JOINT HOSPITAL FUND

(FONDS CONJOINT DES HOPITAUX)

Canadian Pratt & Whitney Aircraft

COMPANY LIMITED, LONGUEUIL, QUEBEC

JOINT HOSPITAL FUND

(FONDS CONJOINT DES HOPITAUX)

Canadian Pratt & Whitney Aircraft

COMPANY LIMITED, LONGUEUIL, QUEBEC

JOINT HOSPITAL FUND

(FONDS CONJOINT DES HOPITAUX)

Canadian Pratt & Whitney Aircraft

COMPANY LIMITED, LONGUEUIL, QUEBEC

En 10 ans, l'économie...

(Suite de la page 5)

lie, en Turquie, au Pérou, au Brésil.

Ces missions d'études font en même temps connaître la valeur du matériel minier français, l'un des plus perfectionnés du monde.

Qu'il s'agisse de l'abattage, du creusement des galeries, du transport souterrain du charbon, de la préparation des produits commerciaux (triage et lavage), nos engins, progressivement améliorés, supportent victorieusement la concurrence mondiale.

Conférences des savants français à Téhéran à la "Semaine scientifique" iranienne

Afin de lier des rapports scientifiques plus étroits entre la France et l'Iran, six savants français sont partis pour Téhéran où ils donneront pendant sept jours des conférences et s'entrelièveront avec les personnalités scientifiques iraniennes.

Cette rencontre scientifique franco-iranienne organisée par M. Longchambon, président du Conseil supérieur de la Recherche scientifique, coïncide avec l'inauguration des nouveaux bâtiments de l'Institut Pasteur de Téhéran.

La France sera représentée par M. Jacques Benoit devenu célèbre pour ses travaux sur les mutations chez les canaris, le professeur Chouard, créa-

teur de phytotron de Gif-sur-Yvette, le professeur Laurent Schwartz, qui fait partie du fameux groupe de mathématiciens français "Bourbaki", le professeur Louis Néel, de l'Académie des Sciences, directeur du Centre d'études nucléaires de Grenoble, M. Jean Goguel, créateur de la carte géologique de la France, et enfin Léon Denivel, directeur de grandes entreprises françaises de produits chimiques.

La présence du professeur Pasteur Valléry-Radot, de l'Académie française, marque l'importance de cette semaine qui s'annonce comme devant ouvrir un nouveau stade de l'influence culturelle française au Moyen-Orient.

Les échanges commerciaux entre la France et le Viet-Nam en 1957

Venant une fois de plus en tête des fournisseurs du Viet-Nam, la France a exporté vers ce pays, l'année dernière, pour 2.894 millions de dollars, contre 1.776 millions en 1956 et 4.653 millions en 1955. Les Etats-Unis, qui ont perdu la première place en 1957 après l'avoir gagnée en 1956, sont en deuxième position avec 2.292 millions (contre, respectivement, 2.137 et 1.110 millions).

Viennent ensuite: le Japon (2.160 millions), l'Allemagne

(627 millions), l'Indonésie (540 millions), la Chine (303 millions), la Grande-Bretagne (221 millions), l'Italie (190 millions) et le Cambodge (123 millions).

Le principal client du Viet-Nam est également la France avec 1.415 millions de piastres contre 1.062 en 1956 et 703 millions en 1955.

Les Etats-Unis viennent au deuxième rang avec 386 millions contre 298 et 567 millions en 1956 et 1955.

Le développement de l'industrie houillère française

La production des houillères françaises s'est élevée au mois de mars 1958 à 5.440.000 tonnes de charbon.

Pour le premier trimestre, la production s'élève à 16.056.000 tonnes, soit 800.000 tonnes de plus qu'au cours du premier trimestre de 1957. La production par jour ouvrable (moyenne du premier trimestre) atteint 211.300 tonnes.

Ce dernier chiffre est supérieur de 7.000 tonnes par jour au programme prévu. Ce programme correspond pour l'ensemble de l'année 1958, à une production record de plus de 60 millions de tonnes. Les résultats du premier trimestre laissent bien augurer de sa réalisation. Aucun arrêt ne marque donc le développement de l'industrie houillère française qui avait vu l'année 1957 franchir une nouvelle étape. La production avait en effet dépassé 56 millions de tonnes en accroissement de 1.7 million par rapport au chiffre de 1956, le plus élevé atteint précédemment. De tous les pays de la CECA, la France est le seul où l'on ait enregistré en 1957 une augmentation de production, malgré les difficultés rencontrées pour recruter et conserver une main-d'œuvre que se disputaient toutes les grandes industries.



CANADA

MINISTRE DES TRANSPORTS SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au «*ministre des Transports*» et portant sur l'enveloppe la mention: «*Soumission pour construction de bâtiments*» — «*Frobisher*» seront reçues jusqu'à 3 h. de l'après-midi, sous pli cacheté, au Ministère des Transports, 20, rue de la Montre, à Montréal, le 20 mai 1958, pour la préfabrication, l'érection et la construction de bâtiments pour récepteurs et autres travaux connexes à Frobisher Bay (T.N.O.).

On peut obtenir les plans, les devis, les conditions de travail, la formule de contrat, la formule de soumission et l'enveloppe-requis en adressant à l'ingénieur régional en construction Ministère des Transports, aéroport Transatlantique, aéroport de Montréal (P.Q.), une demande à est et/ou accompagnée d'un chèque visé de \$25 établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Le cautionnement sera remis à la photocopie bleue et les devis sont renvoyés en bon état dans le mois qui suit la date de réception des soumissions. A défaut, il sera confisqué. On peut obtenir tous renseignements supplémentaires nécessaires à l'interprétation des plans et devis en s'adressant à l'ingénieur régional en construction susmentionné.

Les plans et devis seront également en montre au Builders' Exchange Inc. à Vancouver (C.B.), Edmonton (Alb.), Winnipeg (Man.), Toronto (Ont.), Montréal (P.Q.) et Halifax (N.E.).

Chaque soumission sera accompagnée d'un cautionnement égal à dix pour cent (10 p. 100) du prix de la soumission et ce montant ne dépassera pas \$250.000 ou \$125.000 plus cinq pour cent (5 p. 100) de la somme en excès de \$250.000, si le montant de la soumission dépasse \$250.000, sous forme d'un chèque visé, à l'ordre du Receveur général du Canada, établi sur une banque constituée au titre de la Loi sur les banques ou de la Loi sur les banques d'épargne du Québec, ou d'obligations du Gouvernement du Canada ou des chemins de fer Nationaux (expression définie dans la Loi sur la révision du capital des chemins de fer Nationaux du Canada, 1952), lequel cautionnement sera confisqué au cas où le soumissionnaire refuserait sur demande, de passer un contrat aux conditions établies dans sa soumission, ou de le réaliser d'une manière satisfaisante. Les chèques seront renvoyés aux soumissionnaires dont l'offre n'aura pas été acceptée. Prière de prendre note qu'il ne sera tenu compte d'aucune soumission non accompagnée du cautionnement stipulé.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

F. T. COLLINS,

Secrétaire

Ministère des Transports

Ottawa (Ontario),

le 12 mai 1958

Avis d'enregistrement

Conformément aux dispositions de l'article 1571-D du Code civil, avis est, par les présentes, donné de l'enregistrement au bureau d'enregistrement de Montréal le huitième jour de mai 1958, sous le numéro 1334595 d'une assignation générale et transférée fait le 18e jour d'avril 1958 par O. BROWNE & CO. LTD., dont la principale place d'affaires dans la province de Québec est dans le district judiciaire de Montréal à la Banque Impériale du Canada, pour fins de sécurité, de toutes les créances et comptes aux livres, présents et futurs, tels qu'actuellement dus ou possédés, étant dus à ou étant possédés par ledit O. BROWNE DISTRIBUTING CO. LTD.

Daté ce 8e jour de mai 1958.
LA BANQUE IMPERIALE DU CANADA

Avis d'enregistrement

Conformément aux dispositions de l'article 1571-D du Code civil, avis est, par les présentes, donné de l'enregistrement au bureau d'enregistrement de Montréal le huitième jour de mai 1958, sous le numéro 1334596 d'une assignation générale et transférée fait le 19e jour d'avril 1958 par O. BROWNE DISTRIBUTING CO. LTD., dont la principale place d'affaires dans la province de Québec est dans le district judiciaire de Montréal, à la Banque Impériale du Canada, pour fins de sécurité, de toutes les créances et comptes aux livres, présents et futurs, tels qu'actuellement dus ou possédés, étant dus à ou étant possédés par ledit O. BROWNE DISTRIBUTING CO. LTD.

Daté ce 8e jour de mai 1958.
LA BANQUE IMPERIALE DU CANADA

District de Montréal

COUR DE MAGISTRAT

Pour le district judiciaire de Montréal

No 482,333

MAX SIDNEY KAUFMAN, avocat, de la cité de Westmount dans le district de Montréal; JOSEPH ROY HOFFMAN, avocat de la cité et district de Montréal; et OSCAR RESPITZ, avocat de la Ville de Mont-Royal dans le district de Montréal; faisant affaires comme associés légaux dans la cité et district de Montréal, sous la raison légale de «*Kaufman, Hoffman & Respitz*»,

Demandeurs

— contre —

LOUIS DENKER, marchand, de la cité de New-York dans l'Etat de New-York, un des Etats-Unis d'Amérique.

Défendeur

Il est ordonné au défendeur LOUIS DENKER de comparaître dans le mois

Montréal, 16e jour de mai 1958.

(Par ordre)

Georges Dussault,

Député-greffier.

Kaufman, Hoffman & Respitz,

Avocats,

465 rue Saint-Jean,

Montréal.

A SHAWINIGAN

Rôle actuel de l'autorité chez nous

Causerie de M. J.-M. Léger à la Chambre de commerce des jeunes de Shawinigan

Ces jours derniers, à Shawinigan, la Chambre de commerce des jeunes a terminé la série de ses manifestations pour l'année 1957-58 par le traditionnel hommage à l'autorité. Chaque année, la dernière réunion régulière consiste en effet en l'expression des hommages de la

Chambre aux personnalités qui assurent un poste de direction dans les divers domaines. Les représentants de l'Eglise, de l'autorité politique et civique, de l'autorité militaire, des grandes entreprises et des diverses associations sont les hôtes d'honneur de cette manifestation.

Cette année, le conférencier invité était M. Jean-Marc Léger du *Devoir* qui avait choisi de parler de «*autorité et démocratie au Canada français*». L'orateur a d'abord souligné qu'il se produisait au Canada français une heureuse évolution dans certains secteurs de la population: jeunesse étudiante, travailleurs syndiqués, milieux universitaires, etc., qui veulent être pleinement des citoyens d'un Etat démocratique et des membres actifs de notre société

chrétienne. Cependant cette évolution risque de déboucher sur une crise grave, dit le conférencier, si les titulaires de l'autorité chez nous n'ont pas de leur fonction une conception adaptée aux exigences de l'époque. Pendant trop longtemps, on a vu dans l'autorité uniquement une fonction de commandement et on n'a accepté que la façade de la démocratie espérant qu'on restait fidèle à une conception paternaliste des rapports entre dirigeants et dirigés. On semble avoir ignoré le passage de l'état de «*sujets*» à celui de «*citoyens*». Le conférencier signale qu'il y a un décalage croissant entre la pensée des personnes en place et celle des jeunes élites de la nation.

«*L'autorité doit cesser d'être un frein pour devenir un mo-*

teur, pour être l'un des facteurs de l'évolution; elle doit exiger non plus une obéissance aveugle mais préparer une obéissance éclairée» a conclu M. Léger. Le conférencier fut remercié par M. Martial Papillon, l'un des directeurs de la Chambre; M. Fernand Marion, président, agissait comme maître de cérémonie.

Lisez et

faites lire

«*Le Devoir*»

À MONTRÉAL, GRÂCE AUX TAUX DEMANDÉS, LE CONSOMMATEUR PAIE LE GAZ NATUREL 40% MOINS CHER QU'À TORONTO

Bien que Montréal soit plus éloigné de la source d'alimentation que Toronto (environ 300 milles), le consommateur montréalais paie le gaz naturel quelques dollars de moins que celui de Toronto. Par exemple, pour une consommation mensuelle d'environ 1000 pieds cubes, la facture sera de 40% moins élevée. En voici la preuve:

COÛT MENSUEL DE 1000 PI. CU. (usage domestique)
(1000 pi. cu. de gaz naturel égalent 2150 pi. cu. de gaz manufacturé)

TORONTO

Selon le taux du gaz naturel —

en 1955 \$4.12

Selon le taux actuel, à Toronto \$3.94

Selon le taux demandé à Montréal ... 2.32

Différence, en faveur des Montréalais \$1.62 = 41.1%

À MONTRÉAL, LE COÛT DU GAZ N'EST PAS AUGMENTÉ



CORPORATION DE GAZ NATUREL DU QUÉBEC

Horizons

Sportifs

par Bernard SOULIERE

L'ex-champion du Canada à la boxe, Armand Savoie, est d'avis que Joe Brown, le monarque actuel chez les poids légers, est âgé de 36 ans... On sait que Savoie a déjà livré bataille à Brown. Le pugiliste de Montréal avait subi la défaite par décision dans un combat non pour la couronne mondiale... C'est samedi soir qu'a eu lieu le banquet annuel de la Ligue de quilles "Frontenac Inc." du président Laurent Tremblay. La fête eut lieu en la salle des pompiers de Montréal. La soirée a été un franc succès... Nous souhaitons un prompt rétablissement à Lorenzo (Lefty) Quintal qui se rétablit d'une maladie. Durant nombre d'années, Quintal fut l'un des meilleurs lanceurs de la balle molle. Ernest Lalumière, qui a été le président de plusieurs puissantes ligues de balle molle, déclare ce qui suit au sujet de Quintal: "A mon avis, il fut le meilleur artilleur à parader au monticule dans un circuit senior"... Le joueur de baseball Les Bagshaw qui l'an dernier a porté les couleurs du club Joliette de la Ligue Laurentienne Senior, joue actuellement avec le club Dow de la Ligue "fastball" Snowdon... Billy Munro, un premier but de carrière, et le voltigeur Johnny Jepson, endossent de nouveau l'uniforme du club Joliette senior... L'été dernier, Jepson a joué pour le Longueuil du même circuit... C'est l'opinion de plus d'un amateur de boxe que le boxeur Vince Martinez va vaincre Virgil Akins par mise hors de combat. Akins est un pugiliste qui possède beaucoup de puissance dans ses coups, mais il laisse malheureusement trop de bonnes ouvertures à son adversaire. Et contre un boxeur aussi habile que Martinez, Virgil Akins se doit de ne commettre aucune bêtise, sinon il en subira les conséquences. Car, Martinez peut appliquer un solide coup de poing.

Les joueurs de snooker Jacques Barbeau, Ronald Chaput et Jos Coulombe sont actuellement les favoris pour remporter les honneurs du tournoi actuellement en cours en la salle de billard Frontenac Inc. Cet événement du tapis vert est sous la présidence du sportsman bien connu, Raoul Payette. Les joueurs de plus de 100 ans de la Ligue Nationale a laissé entendre récemment à Henri-Paul Duval que le jeune lanceur gaucher André Bessette avait très bien figuré à l'entraînement des recrues. Bessette a été mis sous contrat par Duval qui, on le sait, fait partie du personnel d'entraîneurs des Philles. L'ex-artilleur du club Verdun s'aligne actuellement avec le club Océan de la Ligue PONY, un circuit de classification "P". Non seulement excellait-il au monticule, mais à l'occasion il est capable de faire résonner solidement son coup de bâton.

La brasserie O'Keefe est à l'organisation d'un tournoi de golf pour les membres de la fraternité des rédacteurs et commentateurs sportifs de la métropole canadienne. L'événement aura lieu demain le 21 mai sur le parcours du club Islemere. C'est le sportsman Yvon Bonin qui est l'organisateur en chef de ce tournoi... Emile (The Cat) Francis, un ancien gardien de buts de la Ligue de hockey Nationale, est toujours le joueur-instructeur du club de baseball North Battleford de la Ligue Senior de l'Ouest du Canada... Le joueur de défense Jack Bionda jouera de nouveau à la crosse pour les Salmonbellies de New Westminster. Bionda vient de déclarer qu'il aimerait jouer au hockey pour le club New Westminster de la Ligue de la Côte du Pacifique l'hiver prochain s'il ne parvient pas à s'assurer une place régulière avec les Bruins de Boston.

Hampton Pool, l'instructeur des Argonauts de Toronto du circuit de football Big Four, a laissé entendre que son quart-arrière régulier cette saison sera le Canadien Gerry Doucette, si évidemment, il ne peut s'assurer les services de Lee Grosscup, l'as-passeur de l'Utah... La célèbre championne mondiale en skis, Lucile Wheeler de St-Jovite, passe actuellement d'agréables vacances à Banff en Alberta. Le golf est l'un de ses sports préférés... Dick Savitt n'est pas intéressé à devenir membre de l'équipe des États-Unis dans les séries de la coupe Davis. Jack Kramer croit que les Américains enlèveraient la trophée tant convoitée aux Australiens s'ils pouvaient former une équipe comprenant: Dick Savitt, Budge Patty, Ham Richardson et Barry McKay.

Ted Lindsay a révélé ces jours-ci qu'il n'avait aucunement l'intention de prendre sa retraite comme joueur actif. Donc, ce vétérinaire allier gauche tournera avec les Black Hawks de Chicago l'an prochain, mais son salaire sera beaucoup inférieur à celui qu'il a obtenu l'hiver dernier. Lindsay fut un véritable désappointement à sa première saison avec les Black Hawks. Mais un athlète peut connaître une mauvaise saison. Lindsay comme bien d'autres n'a pas été une exception à la règle.

Staff Smythe des Maple Leafs de Toronto est décidé à parler d'affaires avec les Canadiens dans le but de renforcer son équipe. Smythe n'a pas révélé le joueur ou les joueurs qui l'intéressaient, mais il a laissé entendre indirectement qu'il serait prêt à se départir des services du vétérinaire allier droit Tod Sloan pour trouver du renfort... Le réseau de télévision WBN de Buffalo va téléviser durant 16 dimanches consécutifs des parties régulières de la Ligue Nationale de soccer. C'est Ed Fitkin, une figure bien connue dans le monde sportif, qui va décrire les péripéties de chaque partie. La télévision de ces parties prouve une fois de plus la popularité toujours grandissante du soccer en Amérique du Nord... Lorne Main et Bob Bédard ont accepté de participer dans le tournoi de tennis par invitation des Adirondacks qui aura lieu au Manoir Scaron du 30 mai au 1er juin prochain.

Pour promouvoir le football dans le Québec

Les Alouettes tiendront une clinique de 3 jours

Dans le but de promouvoir le football dans le Québec et de familiariser les instructeurs avec les techniques les plus avancées de ce sport, les Alouettes commanderont une clinique pour instructeurs de trois jours. Le tout sera organisé en coopération avec la Québec Rugby Football Union.

Le président des Alouettes Ted Workman a divulgué cette nouvelle, aujourd'hui. La clinique prendra place au Westmount Athletic Grounds, les 16, 17 et 18 juin prochains.

Le président de l'équipe mont-réalisaise a déclaré que Doug Walker sera en charge de la clinique assisté de J. B. Whitworth, instructeur de la ligne des Alouettes, de Jimmy Dunn, instructeur du champ arrière, et de Harvey Johnson, entraîneur en chef. Le président de la Q.R.F.U., E. T. Asselin, agit comme président de la clinique. La date limite pour l'inscription est le 13 juin.

"Nous espérons, de déclarer Workman, que 90 instructeurs et assistants-instructeurs de notre province, des Maritimes et de l'est de l'Ontario seront des nôtres à cette clinique. Notre objectif est de réunir des instructeurs de high school et de collègues ainsi que de divers groupements de la Q.R.F.U."

Le président des Alouettes a été très heureux d'accepter la proposition de la Q.R.F.U. lorsque cette association a exprimé le désir de présenter une telle clinique. En plus des conseils précieux d'experts tels Walker, Whitworth, Dunn et Johnson, le programme de la clinique comprendra des cours sur l'interprétation des règlements et des techniques d'entraînement qui seront fournis par Harold Platt, arbitre en chef de la Q.R.F.U., et par Ernie McKenzie, entraîneur des Alouettes.

Les périodes de clinique se dérouleront de 7h. 30 à 10h.00, chaque soir, et chaque phase du football sera traitée au cours des trois jours.

Le premier soir, Walker en enseignera aux visiteurs la stratégie de l'attaque. Whitworth leur donnera des conseils sur le travail d'une ligne offensive. Dunn leur expliquera les meilleures tactiques du champ arrière offensif et Johnson leur infusera ses connaissances sur les différents aspects des boîtes de toutes sortes. Puis, Platt entamera une discussion sur les changements et interprétations de règlements. A chaque soir, il y aura du nouveau pour les visiteurs.

"C'est probablement la première fois, d'ajouter Workman, que notre organisation offrira un tel programme à un grand nombre d'instructeurs. Ce sera très utile pour tous et chacun."

DANS LES LIGUES MAJEURES

Musial et Cerv mènent chez les frappeurs - Spahn est en vedette

Thomas des Pirates de Pittsburgh a réussi le plus de circuits, 12
Turley a remporté six victoires au monticule

KANSAS CITY, (PA) — Bob Cerv, le meilleur frappeur de coups de circuit de la Ligue Américaine, souffre d'une fracture de la mâchoire, mais il sera probablement en mesure d'effectuer un retour au jeu jeudi ou vendredi. C'est ce qu'a révélé hier, un porte-parole des Athletics de Kansas City. Cerv a subi cet accident samedi soir contre Detroit.

L'as porte-couleurs du Kansas City domine la Ligue Américaine pour les circuits avec 11, les points produits, 30 et les points comptés, 25. Bob Nieman du Baltimore est toutefois en tête des frappeurs avec une moyenne de 390.

Viennent ensuite Mickey Vernon, du Cleveland, 389; Gil McDougald et Bill Skowron des Yankees, 373 et Harvey Kuenn, du Detroit, 368.

Dans la Ligue Nationale, Stan Musial, du St-Louis, est en tête des frappeurs avec une moyenne de 476, suivi de Willie Mays, des Giants avec 406, George Crowe, du Cincinnati, 373, Daryl Spencer, des Giants, 339 et Lee Walls, du Chicago, 338.

Frank Thomas du Pittsburgh a réussi le plus grand nombre de coups de circuit, soit 12; Spencer des Yankees domine les majeures avec six victoires sans défaite.

Chez les lanceurs, Warren Spahn du Milwaukee et Bob Turley des Yankees dominent les majeures avec six victoires sans défaite.

Campanella envoie un message d'encouragement au Los Angeles

ST-LOUIS (PA) — Roy Campanella, paralysé à l'hôpital Bellevue de New-York, a envoyé un message d'encourage-

ment aux Dodgers de Los Angeles, qui occupent la dernière position dans le classement de la Ligue Nationale.

Dans une entrevue téléphonique avec le lanceur Don Newcombe, Campanella a dit à ses anciens coéquipiers de ne pas se décourager et que l'équipe retrouvera son aplomb dans un avenir rapproché.

L'ancien receveur des Dodgers, qui a été victime d'un sérieux accident de la route l'hiver dernier, a encouragé tout spécialement Don Drysdale dont le record cette saison n'est guère impressionnant.

Newcombe a laissé entendre qu'il rendra une visite à Campanella, accompagné de ses coéquipiers, lorsque les Dodgers seront à Philadelphie, vers le 25 mai.

L'Association de St-Jean d'Iberville en tête du tournoi de pêche Molson

C'est l'Association de St-Jean d'Iberville, au tout début du grand tournoi de pêche provincial qui est en tête. (La température, froide et inclemente, a quelque peu ralenti l'enthousiasme des pêcheurs sportifs). Les associations de chasse et pêche de Montréal et St-Agathe sont respectivement en 2e et 3e position et les entrées sont peu nombreuses. Une belle prise, une truite brune de 4 lbs. 9 onces, pêchée par monsieur Gaston Cloutier dans la rivière du Nord, est remarquée dans ces premiers rapports.

Un nombre record de clubs et associations de pêche se sont enrégistrés jusqu'ici au tournoi 1958. Il serait trop long de les énumérer tous. Nous publions ici une liste incomplète de ces groupements et continuerons la publication dans les prochains jours.

Club de Chasse et Pêche: Acton Vale Bagot Inc. Association des Pêcheurs et Chasseurs de Drummondville. Club de Chasse et Pêche de Farnham Inc. Association de Chasse et Pêche des Laurentides. Chasseurs et Pêcheurs Lévisiens Inc. Association de Chasse et Pêche, Région Mont-Laurier. Club de Chasse et Pêche de Matane. Association de Chasse et Pêche de la Mauricie. Club de Conservation du Memphrémagog. Club de Chasse et Pêche Montmagny/L'Islet. Club de Chasse et Pêche des Policiers de Montréal. Casting Club de Québec. Association des Chasseurs et Pêcheurs de Rouyn-Noranda. L'Association de Chasse et Pêche, Lac St-Jean-Roberval. Association de Chasse et Pêche, St-Rémi d'Amherst. Stanstead County Fish and Association. Casting Club de St-Georges. Int. Association de Chasse et Pêche St-Jean-Iberville. Club Sportif des pêcheurs du Lac St-François. Yamaska Conservation Association.

Afin d'éviter la perte de ces entrées, nous prions les associations de nous faire parvenir toutes leurs formules dans le plus bref délai possible après leur réception. Plusieurs pêcheurs se sont plaints que leurs prises n'avaient pas été enrégistrées et après enquête, nous avons constaté que ces formules avaient été perdues au secrétariat de ces associations ou qu'elles nous étaient parvenues trop tard.

Nous désirons rappeler aux pêcheurs sportifs qu'il faut être

Un audacieux vol de \$45,000 au domicile de L. Conacher

TORONTO (PC) — Un homme que la police croit être un ami de la famille a volé \$45,000 vendredi dans la demeure de Charles L. Conacher, ancienne étoile de la Ligue Nationale de hockey.

Scotland Yard dément un suspect qui a quitté Montréal par avion samedi soir et a été arrêté à Prestwick, en Ecosse, dimanche.

Joyce Varnamen, domestique chez les Conacher, a raconté à la police qu'un homme est venu à la maison vendredi et a demandé à voir M. Conacher, qui était absent. L'homme entra dans la maison alors qu'elle continuait son travail et il partit 15 minutes plus tard.

La disparition de l'argent, caché dans une armoire à l'étage supérieur, fut constatée six heures plus tard lorsque M. Conacher revint à la maison. Selon le détective Jim Crawford, l'homme devait savoir où se trouvait l'argent parce que seuls les tiroirs et les vêtements dans l'armoire ont été dérangés.

Le suspect est détenu en attendant qu'un mandat d'arrestation puisse être émis par le bureau du procureur général de l'Ontario, fermé jusqu'à demain.

A Montréal, les détectives municipaux ont révélé qu'ils détenaient un jeune homme de 18 ans en rapport avec le vol. Il viendrait de Toronto.

La police n'a pas révélé son identité, mais il avait \$426 sur sa personne lorsqu'il fut appréhendé sur la rue Dorchester. Il aurait été en compagnie du suspect avant le départ de ce dernier par avion pour la Grande-Bretagne.

Les meneurs dans l'Américaine

LIGUE AMERICAINNE

Joueur et Club	P	AB	P	CS	Moy.
Nieman, Balt.	20	39	8	23	390
Vernon, Cleveland	27	73	15	28	384
McDougald, N.Y.	22	83	15	31	373
Skowron, N.Y.	18	67	9	25	373
Kuenn, Detroit	30	117	20	43	368
For, Chicago	27	111	13	40	360
Ward, Cleveland	23	52	8	19	346
Cerv, K. City	25	90	25	31	344
Runnels, Bos.	29	113	14	36	313
Lollar, Chicago	24	80	11	25	313

CIRCUITS

CERV, Kansas City	11
JENSEN, Boston	8
MARIS, Cleveland	7
GERRNETT, Boston	5
LOLLAR, Chicago	5
MINOSO, Cleveland	5

POINTS PRODUITS

CERV, Kansas City	30
JENSEN, Boston	23
Geert, Boston	20
Bolling, Detroit	18



LES JEUX DE L'EMPIRE

Le fédéral n'a pas encore donné son approbation

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Diefenbaker a révélé à la Chambre des communes que son gouvernement n'a pas encore approuvé l'aide financière qu'il songe accorder aux équipes qui représenteront le Canada aux Jeux de l'Empire.

On sait que plusieurs athlètes canadiens représenteront notre pays aux Jeux de l'Empire à Cardiff, au pays de Galles, au cours du mois de juillet.

M. Diefenbaker a fait cette déclaration à la suite d'une remarque de M. Douglas Fisher, député CCF de Port Arthur. M. Fisher a dit que les équipes canadiennes qui participent aux Jeux de l'Empire manquent de fonds.

Mauvaise nouvelle pour Willie Mays

SAN FRANCISCO (PA) — Willie Mays a appris une mauvaise nouvelle en fin de semaine. Sa nouvelle voiture de luxe décapotable, de couleur blanche, a été fracassée dans un accident à San Francisco.

Le véhicule était conduit par son beau-frère, Charles Wendell. Mme Mays se trouvait dans l'auto au moment de l'accident et elle s'en est tirée avec une blessure au poignet.

Contre Gonsalves

Oakland, Calif. (A.P.) — Le boxeur poids léger Vic Cardot, âgé de 21 ans, rencontrera son compatriote Johnny Gonsalves, ce soir, dans un combat de 10 rondes à l'Auditorium Oakland.

Chez les professionnels, Cardot a un record de 13 victoires et trois défaites.

Le record de son rival est de 47 triomphes, 14 revers et trois combats nuls dans les rangs salariés.

Plusieurs concurrents en lice dans le tournoi de golf "Pro-Presse" organisé par O'Keefe

Voici l'ordre des départs pour le tournoi "Pro-Presse" organisé par la Barrière O'Keefe Limited demain le 21 mai au Club de Golf Islesmere, Ste-Dorothee.

Le programme de golf de la compagnie pour cet été sera officiellement annoncé le soir même à un souper au Club Islesmere.

11.30 a.m. : C. Giraldeau, professionnel, Centre d'Anjou; Jacques Beauchamp, Montréal-Martin; R. Landry, Pro. Joliette Golf & Country Club; Yvon Bonin, CBQ/L.

11.37 a.m. : W. Lilly, professionnel, Summerlea Golf & Country Club; L. D'Donnell, The Record, Sherbrooke; L. de Breynne, pro. Lachute Golf & Country Club; Gordon Breen, CKTS, Sherbrooke.

11.44 a.m. : Damien Gauthier, pro. Municipal Golf Club; Jacques Barrette, La Patrie; Pat Fletcher, pro. Royal Montreal Golf Club; R. Meunier, invité.

11.51 a.m. : S. Kolar, pro. Chaudière Golf Club; A. Pouliot, invité; M. Biron, pro. St-Hyacinthe Golf Club; Paul Rochon, Le Petit Journal.

11.58 a.m. : Jack Kay, pro. Pine Grove Country Club; L. Stewart, invité; Stan Horne, pro. Islesmere Golf & Country Club; B. Astle, invité.

12.05 p.m. : Harry Mulligan, pro. Glenlea Golf Club; J.P. Trudel, CHLN, Trois-Rivières; Nick Besner, pro. R. Ainsworth, O'Keefe.

12.12 p.m. : Bill Kerr, pro. Beaconsfield Golf Club; G. Lévesque, pro. Marlborough Golf & Country Club; J. Costigan, CPGA.

12.19 p.m. : G. Proulx, pro. Goffland; J.M. Bailly, Radio-Canada; J.P. Alary, pro. Beloeil Golf Club; R. Lecavalier, Radio-Canada.

12.26 p.m. : B. McCallum pro. Country Club de Montréal; G. Renault, Radio-Canada; J. MacPherson, pro. St-John Golf Club; A. Gagné, pro.

12.33 p.m. : G. Arnold, pro. Sorel Golf Club; C. Lavergne, La Patrie; A. McLean, pro. Hillsdale Golf & Country Club.

12.40 p.m. : W. Blass, pro. Laurentian Golf & Country Club; G. Gursky, invité; G. McLean, pro. Chambly Golf Club; Claude Allard, Radio-Canada.

12.47 p.m. : S. Baird, pro. LaSalle Golf & Country Club; G. Deshaies, invité; J. Henrick, pro. Gatineau Golf Association; Ed. McAuley, The Gazette.

12.54 p.m. : Jules Huot, pro. Laval sur le lac Golf Club; Roger Meloche, La Patrie; Jack Archer, pro. Gerry Huot, pro. Granby-St-Paul Golf Club.

1.01 p.m. : M. Hunt, pro. J. P. Jarry, Dimanche Matin; E. Clark, pro. Hampstead Golf Club.

1.08 p.m. : R. Dean, pro. Cornwall Golf & Country Club; Pierre Proulx, La Presse; Guy Bissonnette, pro. Drummondville Golf Club.

1.15 p.m. : G. Périard, Ki-8-Ed Golf Club; B. MacAsey, Messenger de Verdun; J. Sweeney, pro. St. Andrews Country Club.

1.22 p.m. : Roger Landry, pro. Joliette Golf & Country Club; M. Brail, invité; J. McLean, Whitlock Golf Club.

1.29 p.m. : J. Westwell, pro. Wentworth Golf Club; Bob McDewitt, CJAD; Frank Mann, pro. Tecumseh Golf Club.

1.36 p.m. : Ken Clark, pro. Ottawa Hunt & Golf Club; C. Davis, invité; Jim Patton, pro.

1.43 p.m. : Gerry Legault, pro. Robert Rivet, CKVL; R. Jarry, pro. Ste-Dorothee Golf & Country Club; Paul Chamberland, Radio-Canada.

1.50 p.m. : A. Cazes, pro. Lévis Golf Club; John Blandford, CBQ/L; Dr. A. Mitchell, SPGA.

Parce que... "Nous refuserons de vous le laisser porter à moins qu'il ne soit parfaitement ajusté"



Pantalons: depuis 19.95

l'homme au
"Confident Air"
se défend

Voici un homme qui connaît les qualités essentielles d'un veston sport... le confort d'un veston léger... et non pas simplement un vêtement trop luxueux... un style de bon goût... de la fraîcheur dans les coloris et le modèle, et une confection méticuleuse.

"The House of Gold" vous présente une nouvelle collection de vestons sport qui possèdent toutes ces qualités et de plus, à des prix vraiment modestes.

Veuillez utiliser notre compte courant libéral

A. Gold & Sons

MONTREAL

388 MAINTENANT 2 MAGASINS 960
RUE STE-CATHERINE OUEST
PRES DE BLEURY VOISIN DU LOEW'S

A BLUE BONNETS

Worthy Melody tentera de redorer son blason

King Casco sera l'un des favoris pour remporter la victoire

Worthy Melody, un coursier vétérinaire qui a fort désappointé depuis ses débuts cette saison, domine la liste de huit ambleurs de la classe "B" qui se disputeront une bourse de \$1,200 dans la huitième et principale course d'un programme de courses sous harnais ce soir au Blue Bonnets Raceway. Jim Wiener n'a pas eu de veine avec le coursier de l'écurie Maplewood. Dans ses dernières courses, Worthy Melody a fait montre de grande rapidité durant un demi-mille mais il a constamment manqué de résistance par la suite. Il partira de la deuxième position cette fois et il a été installé favori à 2 pour 1 par les handicappers de la piste.

Time Monarch C. de l'écurie Del MacFavre s'avère l'un de ses plus dangereux rivaux. Ce coursier a fort impressionné dans ses courses d'entraînement et les experts prédisent qu'il ne tardera pas à monter de classe. Les autres partants seront Shamrock Bonnie, Fast Traffic, Mr. Griff, Frisky Prince, Trickle Grattan et Flashy Hal R. Frisky Prince a déjà remporté cinq victoires cette saison et avec des temps de plus en plus rapides. Il sera difficile à battre.

Dans la sixième course pour trotteurs de la classe C, Prudential B. et Toni Darnley ont été installés tous deux favoris à 5 pour 2.

Dans la neuvième course de la soirée, Sucoes Henry qui s'est classé deuxième dans le stake de vendredi soir dernier pour

les poulains de trois ans est considéré comme le cheval à battre avec L. S. Spencer et True Wilma dominant l'opposition.

Il semble que King Casco se-

ra difficile à battre dans la septième épreuve pour les ambleurs de la classe C, tandis que la préférence des connaisseurs porte sur Royal Brook dans la cinquième.

Gilles Poirier est suspendu

Les autorités de la Ligue Mont-Royal junior ont suspendu hier le receveur Gilles Poirier, du club Verdun, pour une période de trois parties, pour paroles désobligeantes envers un arbitre.

Il a été décidé par les autorités que les gérants qui seront expulsés au cours d'une partie seront automatiquement suspendus pour une partie.

Voici le programme pour ce soir:

Villieray vs Ville St-Royal, à 6.30 p.m.

Maisonnette vs Parc Extension à St-Roch, à 6.30.

Ville-Marie vs St-Henri, Parc des Conseillers, 6.30.

Verdun vs Plateau au Parc Lafontaine, 9 p.m.

Rosemont vs Laval, à Ahuntsic, à 6.30.

Buzzie Bavasi n'est pas tendre pour le voltigeur Duke Snider

LOS ANGELES (AP) — Duke Snider "n'a plus l'attitude qui convient au baseball" si l'on en croit un journal qui déclare rapporter les paroles de Buzzie Bavasi, le gérant général des Dodgers.

"Il y a quelque chose qui ne va pas chez Snider, écrit John Old", d'après une déclaration de Bavasi. "Je n'ai aucune sympathie pour lui. Avec tout son talent, regardez-le: seulement cinq points produits cette saison, alors que nous comptons tellement sur lui. J'aurais dû le suspendre, en Floride, quand il blessa de nouveau son genou dans un accident d'automobile."

On a demandé à Bavasi s'il avait l'intention de suspendre son voltigeur qui ne frappe que pour .225 et qui ne sifflait pas le strallements conseillés par le

médecin du club au sujet de son genou blessé.

"Ceci ne corrigerait pas la situation, de répondre Bavasi. Il continuerait à retirer son salaire de \$42,500. Non, il devra endurer comme le reste du club."

Est-ce que Bavasi aimait faire des échanges ou des transactions?

"De la façon dont nos hommes jouent, personne ne veut de nos joueurs et c'est facile à comprendre."

A un journaliste qui demandait à Bavasi ce qui ne va pas avec le club, Bavasi a déclaré: "Bien, quoi qu'il y ait de travers, Walt Alston, le gérant, n'est pas à blâmer. Il ne peut frapper pour les joueurs ni lancer. Et si les joueurs croient qu'ils peuvent se servir de lui comme alibi, ils se trompent."

Bavasi a fait remarquer que deux lanceurs sur lesquels le club comptait beaucoup, Don Drysdale et Don Newcombe, ont gagné à eux deux une seule partie et en ont perdu 10.

"Excepté John Podres, les lanceurs sont inconsistants. C'est assez ennuyeux. Pendant toute la période d'entraînement, on n'a cessé de prétendre que notre personnel de lanceurs est aussi bon que n'importe quel autre."

Mais Bavasi est d'avis que la piètre tenue des joueurs au bâton est plus responsable du fait que les Dodgers sont dans la cave de la Ligue Nationale.

"Nous n'avons pas beaucoup de puissance, mais nous croyons avoir quelques frappeurs de 300. Actuellement un seul frappe pour cette moyenne et c'est le receveur John Roseboro."

Lanceurs probables pour aujourd'hui

New-York (A P) — Voici la liste des lanceurs probables pour aujourd'hui dans les Ligues Majeures:

LIGUE AMERICAINE
New-York à Chicago (soir)
Ricks (1-1) vs Donovan (2-3)
Washington à Kansas City (soir)
Pascual (2-3) vs Garver (4-1)
Baltimore à Detroit
O'Dell (3-4) vs Hoof (3-2)
Boston à Cleveland (soir)
Smith (2-0) vs Narleski (4-2)

LIGUE NATIONALE
San Francisco à Cincinnati (soir)
McCormick (3-0) vs Lawrence (1-3)
Los Angeles à Milwaukee (soir)
Podres (4-2) vs Conley (0-1)
Chicago à Pittsburgh (soir)
Drott (1-0) vs Friend (5-2)
St-Louis à Philadelphie (soir)
McDaniel (2-3) vs Simmons (4-3)

Pastrano vs Gavicchi

BOLOGNE (AP) — Franco Gavicchi, d'Italie, ancien champion européen des poids lourds, rencontrera Willie Pastrano, de Nouvelle-Orléans, un sérieux aspirant au titre mondial, au stade municipal de Bologne, le 14 juin.

Les Braves à Lachine

Une seule joute est au programme de la Ligue de baseball Provinciale Junior, ce soir, à Saint-Laurent, alors que les Braves de Raymond Vidal recevront la visite des Castors de Lachine. La joute est prévue pour huit heures. Les deux équipes sont en quête de leur première victoire ayant connu la défaite dans la joute d'ouverture.

Raymond Vidal, gérant du St-Laurent, a annoncé qu'il aura recours à Benoît Leblanc, un lanceur gaucher, pour faire face aux frappeurs des Castors de Lachine. André Laplante, un droitier, lancera pour les Castors dirigés par Jean Charron.

Longueuil gagne
Le club Longueuil dirigé par Claude Evans a causé une surprise en triomphant des Braves de St-Laurent, 3-0, lors de la joute d'ouverture, dimanche soir. Daze, le lanceur gagnant, a limité ses adversaires à quatre coups sûrs bien espacés. Les joueurs des Braves ont cogné seulement trois coups sûrs mais ont profité de sept erreurs commises par les joueurs des Braves. Joe Kiss, le lanceur perdant, a retiré 14 frappeurs au bâton.

Dans l'autre partie disputée, à Lachine, les Blue Caps de Terrebonne ont prouvé qu'ils auront leur mot à dire dans la course au championnat alors qu'ils ont triomphé des Castors de Lachine 8-4. Denis Leclerc a été le gros canon des vainqueurs avec un trois buts. Pour les perdants, Pierre Demers et Bob Choquette ont été les deux meilleurs avec un deux buts chacun. Prud'homme a été crédité de la victoire et Gagnon a été chargé de la défaite.

Voici le sommaire des deux joutes:
Longueuil 111 000 0-3-3-1
St-Laurent 000 000 0-0-4-7
Daze et Bourcier: Kiss et Clarcok
Terrebonne 010 010 0-3-11-1
Lachine 020 000 2-4-7-8
Prud'homme et Demers — Gagnon et Dixon.

Un circuit pour Rocky Nelson

A Toronto, hier après-midi, les Maple Leafs de l'instructeur Dixie Walker ont battu les Red Wings de Rochester par 11 à 5, dans la première partie d'un programme double régulier de la Ligue Internationale.

Les vainqueurs ont cogné trois circuits, dont un par Rocky Nelson — son 8e de la saison.

Eddie Stevens en a réussi un pour le Rochester. Eddie Blake a lancé la partie entière pour les Maple Leafs, limitant ses adversaires à six coups sûrs.

Avec Washington

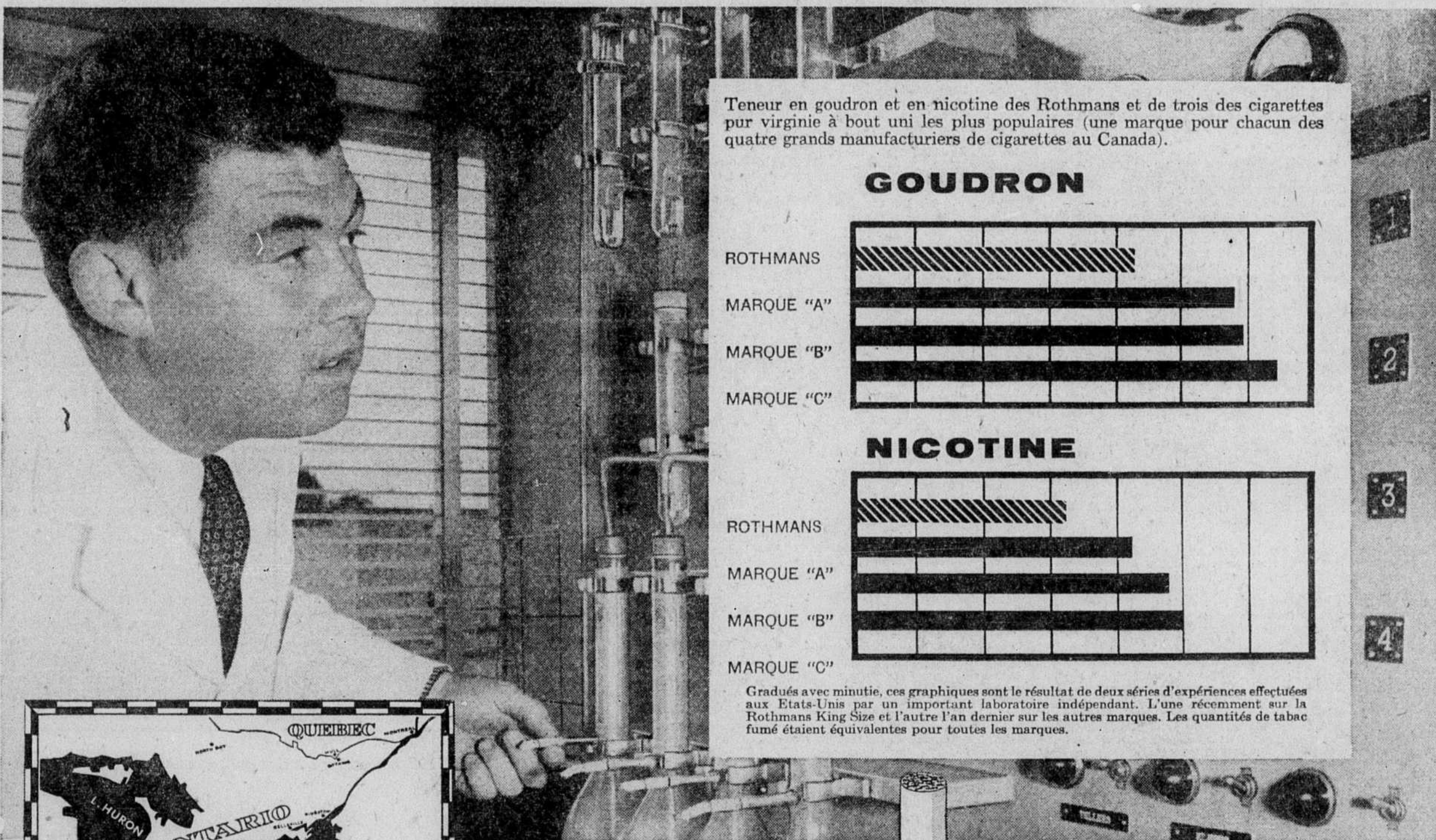
Washington (AP) — L'instructeur Joe Kuharich, de retour d'un voyage dans l'ouest américain, a déclaré avoir mis trois autres joueurs sous contrat avec les Redskins de Washington de la Ligue de football Nationale des Etats-Unis.

Ces joueurs sont Jim Podoley, Ray Lemek et Chet Ostrowski.

Avec Portland

CHICAGO (AP) — Fernando Rodriguez, un lanceur droitier de 38 ans, a été cédé sous option par les Cubs de Chicago à leur club-ferme de Portland, Oregon, dans la Ligue du Pacifique. Il pourra être rappelé après avis de 24 heures.

Grâce aux recherches Rothmans...une cigarette perfectionnée qui contient NATURELLEMENT MOINS DE GOUDRON ET DE NICOTINE



Des expériences menées par Rothmans ont démontré que certains tabacs dégagent, lorsqu'on les fume, moins de goudron et de nicotine que les autres. C'est pourquoi les laboratoires expérimentaux de Rothmans veillent constamment à ce que le tabac de Virginie choisi pour les cigarettes Rothmans soit toujours très doux, très léger... enfin, toujours de première qualité. A la différence des vieilles méthodes fondées sur le hasard, les recherches Rothmans vous garantissent pureté et qualité constante.

De plus en plus, les Canadiens se rendent compte que le tabac constitue une des plus importantes récoltes du pays. L'an dernier, cette récolte atteignait 148,000,000 lb et une valeur de \$74,500,000. Dans la région fertile du sud de l'Ontario, les conditions du sol et du climat sont idéales pour la culture de virginie comparable au meilleur récolté aux Etats-Unis.

Rothmans

LA CIGARETTE PUR VIRGINIE

KING SIZE QUI SE VEND

LE PLUS AU MONDE

LA CIGARETTE QUI PROLONGE LE PLAISIR DE FUMER

Droits réservés pour le monde entier



Le même tabac pur virginie de première qualité se trouve dans la Rothmans King Size à bout-filtre offerte dans le fameux paquet bleu et blanc.

RKS-300-F

360 est, rue Rachel
Montréal
Vl. 9-4107



Les événements, les idées, les hommes...

Brésil: le gouvernement désire enrayer la montée communiste

par Jane BRAGA

RIO-DE-JANEIRO. — Le président Juscelino Kubitschek a annoncé qu'il va proposer au Congrès un projet de loi dit de "loyauté" dont le but est d'empêcher les communistes de faire partie du gouvernement.

La raison de cette mesure est l'inquiétude causée par la réapparition du leader communiste brésilien, Luiz Carlos Prestes, qui depuis dix ans agissait dans la clandestinité.

Prestes et ce qu'il appelait son "état-major général" avaient été accusés de sédition par deux tribunaux, et on ordonna son arrestation préventive. Mais il n'a pas voulu répondre à ces accusations avant qu'on retire l'ordre de son arrestation et il a proclamé qu'il ne comparaitrait devant les tribunaux qu'en pleine possession de sa liberté.

Finalement, le juge Mojarim Filho de l'une des cours de district où Prestes doit comparaître a fait annuler l'ordre d'arrestation préventive. Prestes est immédiatement sorti de sa cachette.

Retour de Prestes

Prestes a effectué son retour à la vie publique avec tout le génie d'un agent de presse. Il

a donné des conférences de presse au cours desquelles il a parlé de coopération avec le gouvernement. Il a loué la politique du ministre des finances au sujet du café, de même que l'ensemble de la politique de Kubitschek et a manifesté un grand enthousiasme au sujet du déménagement de la capitale fédérale à Brasilia. De fait, il a tout dit ce qui lui passait par la tête pour se réconcilier avec le gouvernement.

Puis il a rendu une visite officielle au Sénat, où il avait siégé comme sénateur communiste jusqu'à ce qu'on interdise son parti et qu'on annule son mandat en 1947. Il a également visité la chambre des députés et la chambre municipale des échevins. Plus tard, il s'est rendu à São Paulo, avec la permission du tribunal, où il a également visité l'assemblée législative et le conseil municipal.

Inquiétude officielle

Tout ceci inquiète considérablement le gouvernement. Les évêques catholiques du diocèse de l'état de Rio de Janeiro, qui comprennent le district fédéral, ont signé un manifeste avertissant le gouvernement du danger qu'il y a à accorder une semblable liberté à Prestes et à ses partisans. Le manifeste déclare aussi que les conséquences de l'inflation feront du communisme une proie facile pour le communisme. Il recommande des mesures économiques-sociales afin d'éviter l'anarchie.

Bien que le vote communiste, qu'on a estimé à environ 500,000 en 1945 et à probablement beaucoup moins maintenant, ait contribué à l'élection de Kubitschek en 1955, celui-ci n'a fait aucun pacte avec les communistes et il a toute liberté d'agir, maintenant qu'il croit que le communisme devient une menace. Kubitschek a été appuyé principalement par le parti travailliste et les démocrates sociaux.

Le temps jadis-il pour Prestes?

Le président a demandé au ministre de la Justice, Eurico Salles, de rédiger un projet de loi sur la loyauté.

Bien que le président souhaite que cette loi soit présentée au Congrès le plus tôt possible, Salles tient à préparer, soigneusement et lentement, un projet de loi bien rédigé dont les chances d'adoption seraient excellentes.

Il préfère l'appeler une "loi pour la défense préalable de la démocratie" et il a dit aux journaux qu'il s'agit d'une loi préventive, et non répressive. Il a dit que le gouvernement n'a nullement l'intention d'avoir recours à des mesures violentes contre les communistes ni d'imposer des restrictions à d'autres mouvements politiques.

Selon le peu que l'on sait de cette loi pour l'instant, elle défendrait apparemment à tout parti politique de s'allier avec les communistes et interdirait l'accès aux postes publics à tous les communistes connus.

Ceux qui favorisent l'adoption rapide d'une loi, à la place des méthodes plus lentes de Salles, craignent que les communistes concluent des pactes électoraux avec d'autres partis, avant l'adoption de la loi, et n'aient le temps de se réinstaller solidement dans l'arène politique.

Le parti communiste interdit, conserve ses cadres clandestins. Il y a d'innombrables journaux communistes dans le pays, tous parfaitement légaux. Déjà, ces organes tentent de soulever les étudiants, les ouvriers et d'autres groupes contre ce projet de loi.

Entre temps, on rapporte que Prestes a l'intention de poser sa candidature au Sénat ou à la chambre des députés pour l'état de São Paulo.

... Depuis 1892

"La vieille maison à l'ombre de l'église Notre-Dame"
"TRANCHÉMONTAGNE"
LINGERIE D'HÔTELS
D'HÔTELS ET DE MAISONS
439 Saint-Sulpice — BE. 4428
Montréal



Le QG de l'armée annonce aujourd'hui que le lieutenant-colonel Louis-Philippe Paul Payan, OBE, ED, âgé de 47 ans, de St-Hyacinthe (P.Q.), s'en va servir pendant un an à compter de juillet à titre d'observateur militaire pour les Nations-Unies en Inde et au Pakistan. Il sera colonel pour la durée de sa tournée de service. Il fait partie du Royal 22e Régiment. Le Lt-Col. Payan occupe présentement le poste d'officier d'état-major général classe 1 à la direction des fonctions d'état-major au QG de l'armée, à Ottawa.

La maquette de l'Explorateur III à la foire de Mtl

L'armée américaine exposera à la Foire internationale de Montréal, qui se tiendra du 30 mai au 8 juin, le dernier de ses satellites, l'"Explorateur III". C'est à la demande des organisateurs de la foire que, pour la première fois, les dirigeants américains ont accepté d'exposer à l'extérieur de leurs frontières une maquette, reproduction exacte du satellite lancé par l'armée le 26 mars 1958. Deux sous-officiers américains seront présents à la foire et donneront toutes les explications nécessaires. Le public pourra entendre le fond sonore qui accompagnait, le 26 mars dernier, le lancement de la fusée Jupiter, porteuse du satellite; il pourra aussi voir les diagrammes montrant la marche du satellite.

Les spécialistes de l'armée américaine estiment généralement à trois mois la durée de l'"Explorateur III"; c'est donc dire qu'il se désintégrera très prochainement.

Café-Thé
Confiserie
ADOPTEZ LES PRODUITS
DESY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.-A. DESY L^{re}
MONTREAL

EXAMEN DE LA VUE

LUNETTES
VERRES OPHTALMIQUES
ALBANY PHILIE, O.D.

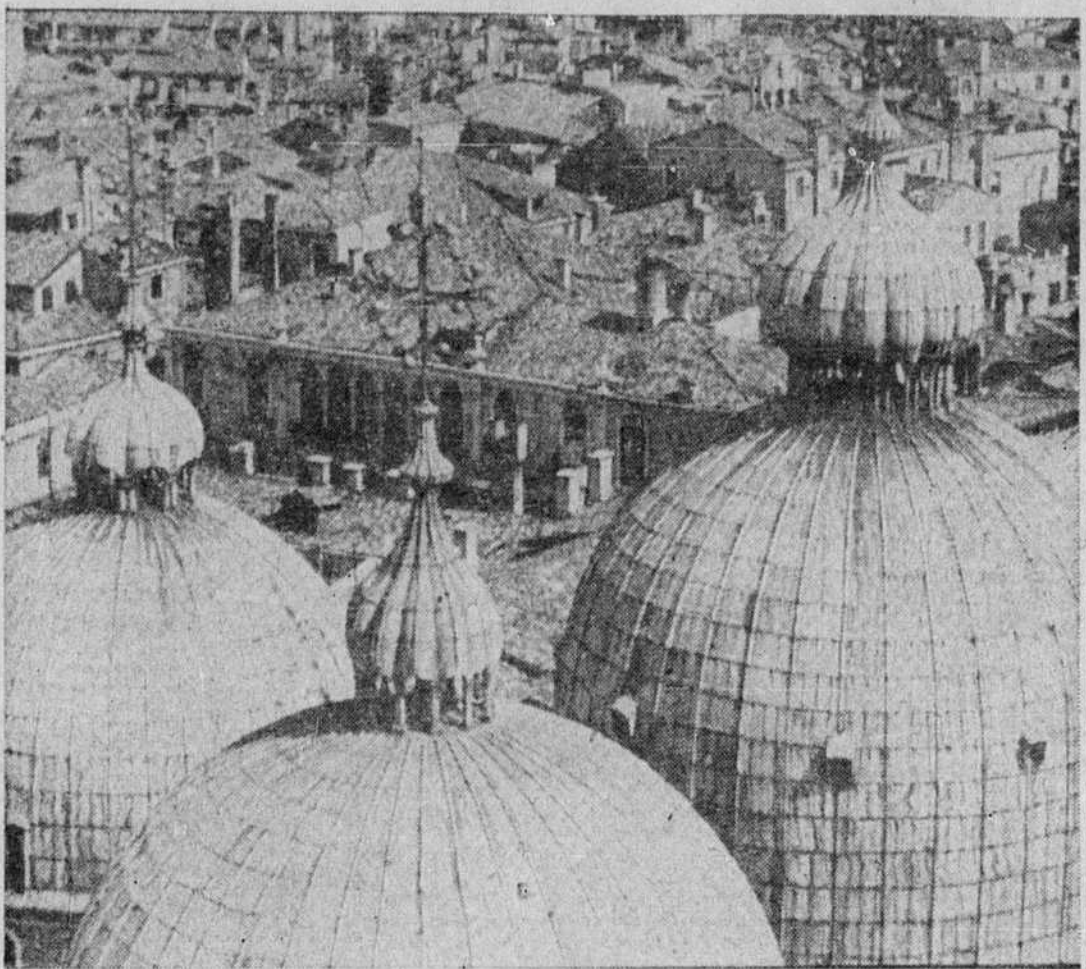
Assisté de
J.-A. ALLAIRE, O.D.

Optométriste et opticiens diplômés

BUREAUX

Chez Dupuis Frères

3e étage — Plateau 5151 — Local 338



CONCOURS DE PHOTOGRAPHIES — PHOTO NO. 15 — L'aspect, oriental, déjà, de ces coupelles s'explique par les relations étroites qu'entretient la cité italienne que l'on voit sur cette photo avec les Etats riverains de l'est méditerranéen. Quelle est cette cité? ... Nommez ce monument? ... Répondez...

HEURES D'AFFAIRES: 9 h. 30 à 5 h. 30 — Ouverts

le vendredi soir jusqu'à 9 h. 30 — le samedi 5 h. 30

Commandes téléphoniques acceptées PL. 5151 — Local 300

Les albums "Spirou"

Lecture favorite des garçons et fillettes de 8-12 ans.
NUMEROS 52 à 62 de la série, illustrations en couleurs.
Un album que les jeunes recevront toujours avec joie.
Chacun 2.75



Edition
Flammarion
1957

DICTIONNAIRE USUEL — Quillet français
Edition encyclopédique illustrée, planches en couleurs, cartes géographiques, noms propres canadiens. Papier fin, reliure forte toile. Indispensable au bureau comme au foyer.
Chacun 6.95

LES AVENTURES DE TINTIN
62 pages, illustrations en couleurs. Reliure cartonnée illustrée. 13 titres au choix. Lecture saine et stimulante pour les jeunes de 7 à 12 ans.
Chacun 1.75

LES AVENTURES DE MARTIN LE MALIN
Album cartonné entièrement illustré en couleurs. 10 titres, lecture amusante pour les jeunes de 7 à 10 ans.
Chacun 1.35

ALBUMS "FILLETES"
1955 No 1-2, 1956 No 1-2, 1957 No 1
Chacun 2.75 Chacun 3.25

Beau livre de contes pour fillettes 8-13 ans. Sujets divers intéressants pour fillettes de ces âges. Lectures de vacances idéales.

HARRAPS' SHORTER
Dictionnaire bilingue très complet, traduction exacte du mot anglais en français ou vice versa. 900 pages comprenant aussi termes scientifiques et techniques. — Pour étudiants, traducteurs, etc. Solide reliure toile. Chacun 9.75

CASSELL'S
600 pages, nouvelle édition révisée, supplément pour noms propres, poids et mesures, prononciation, verbes irréguliers, etc. Dictionnaire bilingue facile à consulter. Chacun 4.25

NOUVEAU LAROUSSE CLASSIQUE
Edition 1957 — Encyclopédie nouvelle à l'usage de l'enseignement secondaire et supérieur. Vocabulaire, termes scientifiques, illustrations nombreuses, tableaux, cartes, etc. Chacun 5.50

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE (281)

Washington: infraction aux règlements

Une lettre confidentielle de M. St-Laurent tombe entre les mains d'un sénateur américain

WASHINGTON (PC) — Les autorités de l'ambassade canadienne ne sauraient s'expliquer autrement que par une infraction aux règlements de la sécurité canadienne le fait que le sénateur Wayne Morse soit entré en possession d'une lettre confidentielle de l'ancien premier ministre St-Laurent qui était destinée à l'ambassade.

Un porte-parole de l'ambassade a déclaré que le gouvernement canadien avait été avisé que la lettre était en possession de M. Morse, sénateur de l'Oregon, qui l'a versé vendredi aux dossiers d'une commission sénatoriale d'enquête.

"Nous attendons les instructions d'Ottawa," a-t-il répondu quand on lui a demandé si l'ambassade avait l'intention de mener une enquête.

M. Morse a fait lecture de cette lettre, écrite par M. St-Laurent à l'ancien ambassadeur canadien, M. Arnold Heeney, en novembre 1956, qui a ensuite été versée aux dossiers d'une commission sénatoriale d'enquête sur les relations canado-américaines.

Dans cette lettre, M. St-Laurent donnait instruction à M. Heeney de remettre au State Department une note pour protester contre la réclamation faite par le Trésor américain à une entreprise minière canadienne, Premium Iron Ores Limited, d'une somme de quatre millions de dollars que cette dernière était censée devoir en arriérés de taxes.

Le Canada soutient que cette compagnie ne relève pas du fisc américain.

"Je suis porté à croire très définitivement qu'il y a eu infraction aux règlements de la sécurité canadienne pour expliquer le fait qu'un sénateur américain soit entré en possession d'une lettre intime et confidentielle, écrite par le premier ministre canadien à l'intention de l'ambassadeur canadien, a précisé le porte-parole.

"Il est inadmissible que des sénateurs américains versent aux dossiers du Sénat américain de la correspondance intime entre Canadiens."

Il a terminé en disant qu'on n'arrive pas à s'expliquer à

l'ambassade comment la lettre a pu tomber entre les mains de M. Morse.

Voyage au fort Carillon

L'Association des principaux de Montréal organise, pour le 7 juin prochain, un voyage historique au fort Carillon, à l'occasion du bicentenaire de la victoire de Montcalm.

Les participants à ce voyage se rassembleront au coin des rues Sherbrooke et Calixa-Lavallée, pour le départ à 8 heures du matin. Le retour à Montréal se fera entre 9 et 10 heures p.m.

Toute personne intéressée à participer à ce voyage peut le faire en s'adressant à l'adresse suivante: 3122 est, rue Sherbrooke, L.A. 2-2761.

Chez Dupuis Frères
le magasin de la famille canadienne

Soutanes et surplis

Pour enfants de chœur SOUTANES en tissu spun, chacune doublée. NOIR ou ROUGE

9 ans	14 ans
10.95	13.45
10 ans	15 ans
11.45	13.95
11 ans	16 ans
11.95	14.45
12 ans	17 ans
12.45	14.95

DUPUIS — QUATRIEME (282)

Surplis

Taillés d'après les exigences liturgiques. En fin coton BLANC, modèle uni ou avec dentelle.

Sans dentelle (uni)	
16-18-20 pouces chacun	3.00
22-24-26 pouces chacun	3.50
Avec dentelle	
16-18-20 pouces chacun	4.00
22-24-26 pouces chacun	4.50

DUPUIS — QUATRIEME (282)



Plastron

Fine popeline de soie cordée, coupe genre collet de soutane.

CHACUN 5.95

Articles religieux

quatrième étage Dupuis

Douillettes pour prêtres

Vêtements légers, bonne confection,
NOIR seulement. Tailles: 34, 36, 38,
40, 42, 44 et 46.

CHACUNE

12.95

DUPUIS — QUATRIEME (282)